

**Françoise Gaspard,  
actrice et observatrice du féminisme politique**



Mémoire de Master 1 Histoire Recherche  
réalisé sous la direction de Christine Bard,  
Directrice de recherches et professeure d'histoire contemporaine à l'Université d'Angers  
Septembre 2010  
Version 2

## SOMMAIRE

### SOMMAIRE

ETUDE DE CAS .....P.3

**I/ DE LA PRISE DE CONSCIENCE FEMINISTE D'UNE FEMME POLITIQUE ...** P.5

1) Se dire ... femme, féministe P.5

2) L'expérience de F.Gaspard, femme politique : s'aventurer sur un territoire viril P.13

3) Vers une féminisation des noms P.25

**II/ ... A L'ANALYSE DU PARCOURS DIFFICILE DES FEMMES POLITIQUES** P.33

1) Le féminisme transnational de F.Gaspard P.33

2) La mobilisation de l'Histoire par Françoise Gaspard P.35

3) Réformer la langue P.39

**III/ INSCRIRE LE REFORMISME DE LA PARITE DANS L'HISTOIRE DU FEMINISME** P.45

1) Le syncrétisme féministe du mouvement pour la parité P.45

2) Du bon usage des commémorations : la référence révolutionnaire P.53

CONCLUSION .....P.60

BIBLIOGRAPHIE .....P.63

TABLE DES MATIERES .....P.68

TABLE DES ANNEXES .....P.70

Françoise Gaspard adhère à un parti politique en 1963, quinze ans plus tard, elle est devenue un symbole au sein du Parti socialiste qui se veut être le parti des jeunes et des femmes. Elle incarne d'ailleurs une nouvelle forme de féminisme au sein de celui-ci en 1978-1979. Dix ans plus tard, après des années 1980 marquées par la lutte contre le racisme, elle prend des distances avec ce parti, s'orientant vers une autre carrière. Elle revient au premier plan politique quatre ans plus tard en marquant cette prise de distance avec la direction du parti et incarne, avec d'autres, la bataille pour la parité, concept nouveau qu'elle contribue à introduire en France. Ce parcours, original, est marqué par son féminisme politique et en particulier sa volonté d'une "féminisation de la politique".

Face à l'isolement des femmes politiques dans un monde professionnel homosocial - majoritairement masculin- et résistant à la venue de celles-ci, elle tente en effet de féminiser ce "territoire" politique viril. Il s'agit alors d'agir par le langage et surtout, d'équilibrer la répartition numérique des acteurs et actrices de la vie politique nationale. La stratégie évolue : la jeune femme politique commence par "l'intérieur" de son parti et continue, plus tard, depuis "l'extérieur", par le militantisme des associations afin de rééquilibrer cet univers quasi monosexué<sup>1</sup>.

Sur la période étudiée (de 1977 -son élection comme maire- à 1995 -l'idée de parité se développe-), la sociologue écrit des ouvrages de nature différente sur le thème des femmes en politique. Elle commence au début de l'année 1979<sup>2</sup> par une autobiographie -coécrite avec Marie Odile Fargier, journaliste à *F Magazine*<sup>3</sup> - : elle n'a alors que 33 ans. *Madame LE ...* est avant tout un livre de témoignage, le sien. C'est donc par le récit de sa propre expérience qu'elle commence à s'intéresser aux femmes politiques. Elle est alors l'une des plus jeunes maires socialistes et la seule femme maire d'une ville moyenne de plus de 30 000 habitants comme Dreux depuis le 13 mars 1977.

Il faut attendre 1992, soit 13 ans plus tard, pour que ce thème soit de nouveau abordé par elle. Il s'agit d'un essai, *Au pouvoir Citoyennes ! Liberté, Egalité, Parité*, écrit avec Claude Servan-

---

<sup>1</sup> Laure Béréni, "Lutter dans ou en dehors du parti ? L'évolution des stratégies des féministes du Parti Socialiste (1971-1997)", *Politix*, 2006/1, n°73, p.187-209.

<sup>2</sup> Françoise Gaspard *Madame LE ...*, Paris, Grasset, avril 1979. Le livre est publié en mai 1979, soit un mois à peine avant les élections européennes (7 juin) auxquelles Françoise Gaspard se présente.

<sup>3</sup> Il s'agit d'un mensuel féministe créé en janvier 1978, lancé par la journaliste Claude Servan-Schreiber - secondée par l'écrivaine Benoîte Groult- dont la publication s'arrête en septembre 1983.

Schreiber, journaliste, et Anne Le Gall, juriste<sup>4</sup>. C'est un livre "manifeste", inscrivant une revendication -la parité des sexes en politique- dans une continuité historique, après avoir fait une analyse de la situation des femmes entrées en politique en France (appuyée notamment par une comparaison avec des pays européens).

Après l'exemple de son propre cas en 1979, l'étude plus large des femmes en politique inscrit donc le regard de F.Gaspard dans la théorie, le général. D'autres ouvrages collectifs -notamment des actes de colloques viennent compléter cet ouvrage fondateur de la revendication paritariste<sup>5</sup>. Elle devient spécialiste du sujet : représentante française du Réseau Femmes dans la prise de décision du 3ème programme communautaire d'égalité des chances depuis 1991, elle devient incontournable dans la discussion sur la place des femmes en politique.<sup>6</sup> Elle est l'une des instigatrices et actrices de la parité, prenant part à plusieurs associations paritaristes qui se créent à partir de 1992. Celles-ci mettent en place des stratégies de communication, de médiatisation qui les rendent visibles pour le grand public. L'idée "prend" : en 1995, la parité devient un thème de campagne durant les élections présidentielles<sup>7</sup> mais Françoise Gaspard refuse d'être décorée "chevalier" de la légion d'honneur, espérant que, symboliquement, celle-ci soit donnée à autant d'hommes que de femmes<sup>8</sup>.

Aussi, il est intéressant de montrer cette évolution : rendre compte de son féminisme qui se développe au cours de sa première expérience de femme politique mais aussi s'intéresser à ce qui permet d'étayer ses analyses de la démocratie française une dizaine d'années plus tard, notamment grâce au développement de la recherche historique sur l'Histoire des femmes et des féminismes. Elle entend par ailleurs, au sein d'un réseau d'associations féministes, inscrire la revendication de la parité dans la continuité des objectifs successifs des féminismes, en tentant de donner au mouvement féministe une cohésion.

---

<sup>4</sup> Françoise Gaspard, Anne Le Gall, Claude Servan-Schreiber, *Au pouvoir citoyennes ! Liberté, égalité, Parité !*, Paris, Seuil, juin 1992. Elle a alors pris de la distance avec la politique partisane. Maîtresse de conférence à l'EHESS depuis 1990, elle est aussi la représentante française du Réseau Femmes dans la prise de décision du 3ème programme communautaire d'égalité des chances depuis 1991.

<sup>5</sup> Sous la direction d' Eliane Viennot *La démocratie à la française ou les femmes indésirables*, Cedref, Paris 7 Denis Diderot. Le colloque a lieu les 9,10 et 11 décembre 1993 - les actes ont été publiés en 2002- et sous le direction de Michèle Riot-Sarcey, *Démocratie et représentation*, éditions Kimé pour le colloque d'Albi des 19 et 20 novembre 1994. Elle écrit plus tard, après la période étudiée, d'autres ouvrages : sous sa direction, *Les femmes dans la prise de décision en France et en Europe* (Paris, L'Harmattan, 1997) et avec Philippe Bataille, *Comment les femmes changent la politique et pourquoi les hommes résistent* (Paris, La découverte, 1999). Elle sera aussi experte à la commission "Femmes élues" du conseil des Communes et Régions d'Europe en 1996.

<sup>6</sup> Jusqu'en 1996.

<sup>7</sup> Janine Mossuz-Lavau, *La parité hommes/ femmes en politique*, janvier 2001, disponible en ligne sur : [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/france\\_829/institutions-vie-politique\\_19079/etat-citoyens\\_2619/colonne-droite\\_4027/sur-theme-...\\_4029/parite-hommes-femmes-politique\\_10071.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/france_829/institutions-vie-politique_19079/etat-citoyens_2619/colonne-droite_4027/sur-theme-..._4029/parite-hommes-femmes-politique_10071.html) (dernier accès 10 septembre 2010).

<sup>8</sup> Voir annexes 42-43.

## I/ DE LA PRISE DE CONSCIENCE FEMINISTE D'UNE FEMME POLITIQUE ...

Durant les années 1970, F. Gaspard prend progressivement conscience de son féminisme; celui-ci s'intensifie avec son expérience politique, dans un milieu traditionnellement hostile aux femmes. A travers le langage employé, on voit cette évolution : une féminisation des mots s'opère véritablement à partir de 1981.

### **1) Se dire ... femme, féministe**

Cette prise de conscience féministe s'oppose à sa croyance initiale en l'universalisme, en un individu neutre. "Devenir femme" et "devenir féministe" sont des formulations qui prennent sens progressivement.

#### **1.1 Devenir une "femme"**

La célèbre formule de Simone de Beauvoir<sup>9</sup> est illustrée à travers le récit de la jeune femme politique. Dans *Madame Le ...*, F.Gaspard cherche à souligner à la fois les barrières que doivent franchir les femmes politiques mais aussi elle tente, à travers son exemple, d'illustrer le décalage entre la réalité et les représentations genrées sur les filles ou les femmes.

Une partie de son éducation, n'a pas été "genrée"<sup>10</sup>, relate-elle dans son autobiographie. C'est du moins, ce qu'elle met en avant en 1979. Dans son autobiographie, elle évoque l'indulgence de son père marbrier qui l'emmène sur les chantiers, au ball-trap ; sont cités ses jeux (train électrique, foot) avec son frère -de quatre ans plus jeune qu'elle- et la pratique d'un sport de combat (le judo). Elle écrit en parlant de son père : "Il a toujours refusé de marquer une différence entre ses filles et son fils"<sup>11</sup>. Le vêtement est un révélateur de cette non-différenciation : "J'arborais avec fierté une salopette semblable à la sienne", à une époque où "on interdisait aux filles de porter un pantalon à l'école"<sup>12</sup>. Cette éducation laisse transparaître chez ce père la croyance en l'égalité, en la non-différenciation des sexes et de fait, la femme politique de 33 ans explique : "J'avais du

---

<sup>9</sup> "On ne naît pas femme, on le devient", Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*; tome 1, Paris, Gallimard, 1949, pages 285 et 286.

<sup>10</sup> Nous faisons ici allusion à l'éducation genrée qui différencie garçons et filles ; cette différenciation se transmet par les jouets et les jeux, par les vêtements et le choix de certaines couleurs, par l'encouragement à suivre des études différentes et par une attitude globalement différente vis-à-vis de chacun des deux sexes (comme le relatait sans le nommer ainsi dès 1973 la sociologue Elena Gianini Belotti dans son livre *Du côté des petites filles*).

<sup>11</sup> Françoise Gaspard *Madame LE ...*, Paris, Grasset, avril 1979, pp. 22-23.

<sup>12</sup> *Ibidem*.

mal, en fait, à concevoir qu'il y eût une différence entre les garçons et les filles"<sup>13</sup>. Sa mère semble, par contre, ne pas avoir eu la même attitude : elle aurait souhaité que sa fille choisisse un métier "bien féminin"<sup>14</sup>, comme coiffeuse par exemple, et, d'après F.Gaspard, elle ne pensait surtout qu'à une chose : son mariage<sup>15</sup>.

Aussi, F.Gaspard semble grandir entre ces deux pôles éducatifs. Son autobiographie insiste sur le pôle paternel et, nous le verrons plus loin, de manière générale sur l'influence d'hommes de son entourage. Le livre, écrit deux ans après son accès à la direction de la municipalité de Dreux et un mois avant son élection aux européennes, est donc un témoignage mais il peut être aussi vu comme une façon de justifier sa venue dans un monde d'hommes : il suffit d'avoir été élevée différemment, d'avoir un entourage qui ne fait pas de différence entre les sexes<sup>16</sup>.

Aussi, son témoignage oscille entre deux aspects : la dénonciation de la difficulté d'être femme dans un milieu viril, nous le verrons, mais aussi la difficulté à se sentir complètement semblable à certaines femmes. Ainsi, face à l'opposition de femmes à la loi Veil, elle aurait dit que celles-ci l'agaçaient "en tant que femmes"<sup>17</sup>; disant des femmes du comité directeur avec lesquelles elle n'était pas forcément d'accord qu' "elles sont un peu trop "nana" à [son] goût"<sup>18</sup>. Dans l'esprit de F.Gaspard, ces femmes politiques avaient "une féminité excessive"<sup>19</sup>, étaient beaucoup dans la séduction. Ce que l'on pourrait prendre pour de la misogynie<sup>20</sup> semble refléter cette éducation qui l'a plutôt maintenue à l'écart d'une certaine conception des femmes. Elle précise par ailleurs : "Je crois avoir mis plus de trente ans à admettre que j'en étais une".<sup>21</sup> Ainsi, "devenir une femme" ne va pas de soi : parce que son éducation ne s'est pas focalisée sur une vision trop marquée par une certaine conception des femmes et parce que l'attitude de certaines femmes -conformes à leur "genre" : très féminines et séductrices- ne lui convient pas.

Il semblerait que c'est son féminisme qui lui permet de devenir femme, c'est-à-dire de prendre davantage conscience de son identité de femme.

---

<sup>13</sup> *Ibidem.*

<sup>14</sup> Les guillemets sont présents dans le passage de l'autobiographie, page 22. F.Gaspard la décrit "effrayée" par les projets professionnels de sa fille (p.23). Assez tôt, celle-ci aurait en effet fait part de son ambition : "à neuf ans, selon des témoignages , -je disais que je voulais être pilote d'avion et maire de Dreux" (entretien réalisé le 7 juillet 2010).

<sup>15</sup> Entretien du 7 juillet 2010, voir annexe 45.

<sup>16</sup> C'est une approche constructiviste : nous sommes le produit de notre culture, de notre éducation et non d'une "nature" qui enfermerait les femmes à une vision essentialiste de "la" femme", douce, délicate, faible.

<sup>17</sup> Citée dans l'article d'André Harris et Alain de Sédouy, *Qui n'est pas de droite ?*, L'Express, 2-8 septembre 1978, CAF d'Angers, 14 AF 183. Il s'agit ici de propos rapportés dans la presse. Ils servent d'indicateurs mais ils sont donc susceptibles d'avoir été présentés par leurs auteurs en fonction de leurs préjugés sur les femmes politiques. Ils ont été confrontés aux souvenirs de F.Gaspard pour tenter de s'approcher d'une certaine vérité historique.

<sup>18</sup> *Idem.*

<sup>19</sup> Interview du 14 juillet 2010.

<sup>20</sup> "En fait, je n'aimais pas les femmes", Françoise Gaspard, *Madame LE...*, p.215.

<sup>21</sup> *Ibid.*

## 1.2 Devenir féministe: dire, c'est faire (le courant femmes)

Pour Françoise Gaspard, se dire féministe implique des conditions, des nuances. Sa sensibilité féministe a évolué vers un activisme féministe.

En 1978, dans l'article de l'Express du 2-8 septembre, les auteurs de l'article évoquent une certaine forme d'antiféminisme de la part de Françoise Gaspard<sup>22</sup>. Interrogée récemment sur cette citation, Françoise Gaspard réfute<sup>23</sup>. Elle précise que c'est avant d'entrer à l'ENA<sup>24</sup> qu'elle "n'était pas féministe" même si elle raconte avoir connu l'influence de deux hommes féministes dans son entourage familial, son père et son grand-père. Elle distingue la formulation -se dire féministe- et la sensibilité à certaines situations. Elle relate par ailleurs un épisode de son enfance où, allant en Espagne avec sa mère, elle fut obligée d'obtenir l'autorisation de son père, ce qu'elle trouva injuste<sup>25</sup>. Le féminisme et le mouvement féministe l'intéressent : au début des années 1970, elle assiste, dit-elle, à quelques assemblées générales de l'Ecole des Beaux-arts<sup>26</sup> mais, timide, elle n'y prend jamais la parole, peu rassurée par le sentiment de suspicion à son égard par les féministes qui "regardaient les formations partisans comme machistes"<sup>27</sup>. Adhérant au PSU<sup>28</sup> en 1963 et en 1969 au nouveau parti socialiste, elle ne commence à prendre la parole, relate-elle, qu'en 1973, aux élections cantonales où elle découvre qu'elle aime prendre la parole<sup>29</sup>.

Dire qu'"elle n'était pas féministe" revient à dire pour elle qu'elle n'était pas militante à ce moment- là, qu'elle était en fait assez passive, juste spectatrice. Le féminisme est donc pour elle moins une prise de conscience des injustices faites aux femmes -qu'elle a ressentie assez tôt- que l'action proprement dite en faveur des droits des femmes. Moins le dire que le faire. Interrogée sur sa définition du féminisme, elle répond que c'est "l'exigence d'égalité". Exiger, c'est, certes, demander, formuler une requête mais le mot implique la sommation, l'obtention immédiate, inconditionnelle qui, on peut l'imaginer, s'accompagne d'actes persuasifs. Elle relate néanmoins le déclic que lui permet son expérience de l'Ecole Nationale d'Administration : "L'ENA, en effet,

<sup>22</sup> "J'étais très antiféministe avant d'entrer à l'ENA.", André Harris et Alain de Sédouy, *Qui n'est pas de droite ?*, l'Express, 2-8 septembre 1978, CAF d'Angers, 14 AF 183.

<sup>23</sup> "Cela m'étonnerait d'avoir dit cela ... c'était une époque où on ne demandait pas, on ne relisait pas ce qui était écrit par les journalistes... on n'enregistrait pas, on prenait des notes... je n'étais pas féministe en tout cas, il y avait des petites choses qui me chiffonnaient mais je n'étais pas féministe", interview donnée le 7 juillet 2010, dans le cadre de ce mémoire, voir annexe 45.

<sup>24</sup> Ecole Nationale d'Administration.

<sup>25</sup> "Je crois que j'avais quand même conscience d'un certain nombre de problèmes", interview du 13 juillet 2010, voir annexes.

<sup>26</sup> Françoise Picq, sociologue spécialiste de l'histoire du féminisme (Université Paris-Dauphine), écrit dans le quotidien *Libération* du 7 octobre 2008 : " A partir de l'automne (1970), le MLF tient AG (assemblée générale) tous les quinze jours aux Beaux-arts dans une joyeuse cacophonie qui débouche sur les initiatives les plus diverses." Il nous est difficile, de par la nature de l'évènement, de trouver des sources confirmant la présence de F.Gaspard.

<sup>27</sup> "Je voyais bien la méfiance qu'avaient la plupart des filles avec qui j'étais dans ces assemblées générales, le mépris aussi pour les femmes engagées dans les partis politiques, c'est à dire qu'elles ne mettaient pas toute l'énergie dans le mouvement féministe", interview du 13 juillet 2010, voir annexes.

<sup>28</sup> Parti Socialiste Unifié.

<sup>29</sup> *Ibidem*.

m'a fait prendre conscience de la misogynie – et de la direction de l'école, et de mes camarades de promotion. Jusque-là je pensais que si les femmes voulaient...<sup>30</sup>."

Nous avons déjà évoqué l'éducation non genrée -non sexiste- de son père, son arrivée à l'ENA la confronte au contraire à une autre vision genrée de la professionnalisation des femmes :

*"Les garçons disaient souvent que nous ne pouvions pas prétendre à certaines carrières à la sortie – sauf à demeurer célibataires et encore..."<sup>31</sup>*

*"J'ai souvent entendu : "toi, tu ne pourras pas faire de cabinets ministériels parce qu'on travaille tard le soir" ... et que les femmes, elles se marient, elles ont des enfants, c'était très comme ça ..."<sup>32</sup>.*

Sa conception de départ, c'est donc qu'il suffit de dire pour faire. De vouloir pour pouvoir. Or, la situation est plus compliquée : des obstacles, les stéréotypes existent et lui permettent de prendre conscience de son féminisme. Le féminisme avant son élection est peu connu, les sources manquent pour mieux connaître les contacts avec des groupes féministes sur la région parisienne ou à Dreux avant son élection auxquelles Françoise Gaspard fait pourtant allusion dans son autobiographie<sup>33</sup>. Interrogée sur ce sujet, elle évoque qu'elle a été bénévole dans des groupes d'alphabétisation de femmes étrangères, action menée par des femmes qui travaillaient avec le planning<sup>34</sup>.

Dans le programme des élections municipales de 1977 de la jeune femme, celle-ci mettait en avant des projets pour les femmes -ils concernaient avant tout les femmes comme potentielles mères- : l'application de la loi Veil –votée un peu plus de deux ans auparavant-, un véritable centre d'orthogénie, la création de crèches d'entreprises, une aide au planning familial et une extension des haltes-garderies<sup>35</sup>. L'autre aspect des projets portait plus sur l'information et la formation : la création d'un service municipal d'information et développement de la formation permanente. La lecture d'un article de la journaliste féministe radicale à *Libération*, Martine Storti, datant de quelques mois avant la publication de l'autobiographie, le 2 février 1979, laisse entrevoir des relations parfois tendues entre la maire et les groupes féministes : les féministes drouaises estiment que « Françoise Gaspard n'a pas brillé par son féminisme » en oubliant de

---

<sup>30</sup> Réponse écrite donnée le 7 juillet 2010 (annexe 45) et complétée oralement le même jour :

" Je crois que, en fait, j'étais dans une posture commune à un certain nombre de femmes d'aujourd'hui, de jeunes femmes ... "j'ai réussi... pourquoi elles n'ont pas réussi ? c'est parce qu'elles n'ont pas voulu"... je pense qu'il y avait un peu de cela... je n'avais pas éprouvé personnellement jusqu'à l'ENA, la misogynie... ça, c'est possible.", voir annexe 45.

<sup>31</sup> Réponse écrite donnée le 7 juillet 2010, voir annexe 45.

<sup>32</sup> Interview donnée le 13 juillet, voir annexe 45.

<sup>33</sup> Françoise Gaspard *Madame LE ...*, Paris, Grasset, avril 1979, p.220.

<sup>34</sup> *Ibidem*. Elle explique aussi que son stage pour l'ENA en 1974-1975 à Bruxelles l'a aussi coupée de ces contacts.

<sup>35</sup> Voir annexe 2.

convier les groupes « Femmes » à une réunion sur l'emploi des femmes. Il y est écrit que Françoise Gaspard dit qu'elle ne veut pas aller dans les groupes « Femmes » et ne croit pas qu'elles supporteraient qu'elle vienne.<sup>36</sup>

L'article de Martine Storti, écrit deux ans après la victoire aux élections fait allusion à l'un des projets présentés pendant la campagne électorale : le centre d'orthogénie qui « devrait » exister à l'hôpital et qui ne fonctionne qu'avec le consentement d'un seul médecin, les autres étant réticents ; le planning familial prend donc le relai et envoie les femmes sur Paris. Le 6 octobre 1979, la jeune femme est justement à la grande manifestation pour le droit à l'avortement (dans le cadre du renouvellement de la Loi Veil) au nom du Parti socialiste et affirme au journaliste qui l'interroge : *le Parti socialiste "a déposé un projet de loi, une proposition de loi qui demande l'avortement libre et gratuit et la possibilité d'avorter aussi pour les femmes migrantes ; elles sont maintenant nombreuses dans nos villes à avoir des difficultés sur ce plan-là, y compris pour les mineures »*<sup>37</sup>.

Martine Storti fait aussi allusion dans son article de février 1979 à la moitié des demandes qui venaient des femmes immigrées. On sent chez la jeune femme maire une grande sensibilité aux cas de ces femmes, assez nombreuses sur sa commune, ce qui annonce les combats à venir de Françoise Gaspard<sup>38</sup>. On peut dire que si ses relations avec les groupes féministes radicaux locaux sont relativement difficiles<sup>39</sup>, elle incarne tout de même le féminisme du Parti Socialiste.

---

<sup>36</sup> Martine Storti, *Je SUIS une femme, pourquoi pas vous ? 1974-1979, Quand je racontais le mouvement des femmes dans Libération*, pages 288-293 « Dreux : après douze ans de règne, la vieille droite a dû laisser la mairie à une femme, énarque et socialiste », éditions Michel de Maule, février 2010.

<sup>37</sup> Journal de télévision de 20 heures, 6 octobre 1979, archives INA. Cette archive n'est plus consultable entre le début et la fin de la rédaction de ce mémoire (il n'a pas pu être vérifié s'il s'agissait du journal de TF1 ou d'Antenne 2).

<sup>38</sup> Nous ne développerons pas dans ce mémoire l'intérêt porté par F.Gaspard à partir des années 1980 et 1990 aux immigrés et fils, filles d'immigrés dans un contexte de développement du racisme et de polémique sur le port du voile par les femmes musulmanes. Il constitue un autre pan de son féminisme.

<sup>39</sup> Elle est d'ailleurs prise à partie dans la manifestation du 6 octobre par un groupe, "Femmes en mouvement" qui ne veut pas qu'elle se mette dans les premiers rangs de la manifestation (propos rapportés par Françoise Gaspard au téléphone le 10 septembre 2010). Selon son récit du 13 juillet, "F magazine a été un des lieux d'organisation de la marche. Donc, on était avec Claude Servan Schreiber quasiment en tête du cortège du défilé, avec les organisatrices." Martine Storti précise de son côté que la manifestation se voulant apolitique ne comptait pas F.Gaspard parmi celles-ci. Vraisemblablement, sa proximité avec F magazine (par l'intermédiaire de Claude Servan Schreiber), lui a permis d'être dans les rangs proches du premier (on la voit dans ce qui semble être une réunion de préparation, voir annexe 10). F.Gaspard relate d'ailleurs ne pas être avec la délégation du Parti socialiste et que cela n'avait pas plu (entretien du 13 juillet et conversation téléphonique du 10 septembre). Elle est d'ailleurs sollicitée par certaines organisatrices de la manifestation à offrir un lieu de réunion à Dreux quelques temps après (interview du 13 juillet 2010, communication téléphonique avec Martine Storti du mardi 23 mars 2010). Dans cette deuxième version du mémoire, des documents iconographiques ont peu être trouvés pour approfondir cette divergence dans les souvenirs (voir annexe 48).

## Karine DORVAUX

Au niveau national, son féminisme "réformiste"<sup>40</sup> devient une composante de son activisme politique au sein du Parti socialiste. Elle a depuis juin 1977 rejoint le comité directeur et le bureau exécutif de celui-ci tout en observant la quasi non-féminisation de ce groupe de personnes influentes au sein du parti. Face au féminisme modéré de "cadres" du P.S. comme Yvette Roudy<sup>41</sup>, elle incarne un féminisme plus offensif au sein de son parti politique, pas assez féminisé pour elle. La jeune femme est en effet avec deux autres socialistes<sup>42</sup> à l'origine d'un courant "femmes" au sein du parti socialiste qui dure plusieurs mois, de la fin avril 1978 à avril 1979 en exigeant une part plus importante de femmes dans les instances dirigeantes et dans les candidatures. La prise en compte des droits des femmes n'est pas nouvelle<sup>43</sup>. Le débat sur le pourcentage de femmes -ou "quota"- a suivi : il avait commencé au Congrès de Grenoble, en 1973<sup>44</sup>. Un quota de 10 % de femmes au Comité directeur avait été d'ailleurs décidé au Congrès de Suresnes en 1974 mais seulement sur le quota des suppléant-e-s<sup>45</sup>. Dès le Congrès de Nantes des 17 et 18 juin 1977, le quota minimal de femmes avait été fixé à 15 %. Or, les sections, n'ayant pas obtenu le minimum de 20 % demandé<sup>46</sup>, obtiennent en compensation la création d'un secrétariat national à l'Action féminine et la tenue d'une Convention sur les Droits des femmes, en janvier 1978.

Celle-ci, bien que novatrice pour le parti<sup>47</sup>, fait des déçues et c'est dans ce contexte que s'effectue la fondation du nouveau "courant" : en avril 1978, à la Convention nationale, est donc annoncé par F.Gaspard, la création à venir du "courant Femmes" autonome -appelé aussi "courant 3 " par

---

<sup>40</sup> Nous dirons avec Christine Bard que "l'historiographie le qualifie de réformiste parce qu'il entend faire progresser la condition sociale et juridique des femmes par des réformes et parce qu'il adopte une démarche pragmatique, respectueuse de la légalité" (*Introduction de l'exposition "Visages du féminisme réformiste, 1901-1940"* présentée à la Bibliothèque Universitaire d'Angers du 18 avril au 30 avril 2001, disponible sur internet <http://bu.univ-angers.fr/EXTRANET/CAF/catalogue/CatalogueExpo.html>, dernière consultation le 11 septembre 2010). Cette définition du féminisme dit de la première vague correspond à la situation de ce féminisme présent durant "la deuxième vague".

<sup>41</sup> avec Colette Audry ou Marie-Thérèse Eyquem, du Mouvement démocratique féminin (MDF, créé en 1962 et dissous en 1971).

<sup>42</sup> Il s'agit de Cécile Goldet et d'Edith Lhuillier. F.Gaspard cite aussi dans son autobiographie -écrite quelques mois plus tard- également Irène Charamande.

<sup>43</sup> Laure Béréni situe le point de départ en 1971 avec le Congrès d'Epinay et cette "prise en compte inédite des "questions féminines" dans l'histoire du socialisme français" ("*Lutter dans ou en dehors du parti ? L'évolution des stratégies des féministes du Parti Socialiste (1971-1997)*", *Politix*, 2006/1, n°73, p.187-209).

<sup>44</sup> Séminaire "Parti socialiste et parité ; Histoire et actualité" organisé par Marie-Victoire Louis, 6 juin 1995, sont présentes entre autres Françoise Gaspard, sa compagne et journaliste Claude Servan-Schreiber ainsi que Denise Cacheux qui a vécu ses moments (conseillère municipale de Lille en 1971, adjointe au maire de même ville en 1977 et conseillère générale en 1979). Site <http://www.marievictoirelouis.net/document.php?id=646&themeid=> consulté pour la dernière fois le 10 septembre 2010. Aucune archive de F.Gaspard ne porte sur cette période (mis à part les coupures de journaux, rares en l'occurrence).

<sup>45</sup> *Ibidem*.

<sup>46</sup> Claude Servan-Schreiber rapporte le mécontentement de 150 femmes, créant un "chahut" : elles "menacent d'aller s'asseoir dans les travées, poussent des cris", *Ibid*.

<sup>47</sup> Celle-ci permet au parti socialiste de développer la thématique féministe dans ses principes : est adopté le 15 janvier 1978 le *Manifeste du Parti socialiste sur les droits des femmes* qui sera diffusé au sein du parti socialiste (en février 1978 publié dans *Le Poing et la rose* et en 1979, sous forme de brochure, *Féminisme, socialisme, autogestion* (Musea, exposition sur Yvette Roudy).

la presse-. C'est un "pavé dans la mare"<sup>48</sup> : il s'agit surtout en fait de menacer de déposer une motion "femmes" au prochain Congrès (de Metz, en avril 1979). Pour la jeune femme, il fallait "mettre les pieds dans le plat", convaincues que "les luttes de femmes ne pouvaient plus être considérées comme se situant aux marges de la politique", voulant démontrer que "les femmes sont au cœur même de la lutte contre le capitalisme."<sup>49</sup> L'initiative est très médiatisée. Une pétition est lancée à l'automne 1978 et signée au sein des fédérations pour demander 50 % de femmes sur la liste aux élections européennes (de juin 1979). C'est Françoise Gaspard qui présente cet amendement sur les 50 % lors de la commission des résolutions de la convention<sup>50</sup> de novembre 1978. Six voix manquent pour que ce quota passe. F.Gaspard rapporte alors qu'Yvette Roudy, alors secrétaire nationale chargée des femmes, lui demande de sortir en obtenant un compromis : obtenir le quota de 30 %<sup>51</sup>. Comme le précise Laure Béréni dans sa thèse, c'est un épisode sans précédent : "Pour la première fois de son histoire, le PS présente 30% de femmes lors d'une élection d'ampleur nationale."<sup>52</sup> Entre temps, à l'automne 1978, Françoise Gaspard -ainsi que Cécile Goldet- quittent le "courant" qui continue à exister quelques années encore<sup>53</sup>. F.Gaspard reste néanmoins dans les esprits la "locomotive du courant féministe"<sup>54</sup> du parti socialiste en 1978-1979.

Alors qu'elle a cessé d'incarner ce courant féministe socialiste, ce "devenir féministe" accompagne l'affirmation d'un "être femme" : les élections présidentielles et législatives de 1981 sont révélatrices, depuis l'agitation féministe observée dans le parti socialiste de 1978 et 1979, d'une plus grande prise en compte des femmes. Celles-ci votent et tout est fait pour attirer leur vote<sup>55</sup>. Le programme du Parti socialiste et son candidat François Mitterrand font 110

---

<sup>48</sup> Selon l'expression de J.Jenson et Mariette Sineau, *Mitterrand et les Françaises*, p.123.

<sup>49</sup> *Madame LE...*, p.225.

<sup>50</sup> D'après son témoignage en 1995, Site <http://www.marievictoirelouis.net/document.php?id=646&themeid=> consulté pour la dernière fois le 10 septembre 2010.

<sup>51</sup> Dans les nombreux ouvrages d'Yvette Roudy, celle-ci en parle peu : "Je ne dirai rien des péripéties. Ce fut laborieux" (*A cause d'elles*, Paris, Albin Michel, 1985, p.121).

<sup>52</sup> Laure Béréni, thèse de doctorat de l'université Paris 1 Panthéon – Sorbonne (Ecole doctorale de science politique), *De la cause à la loi, Les mobilisations pour la parité politique en France 1992-2000*, 2007.

<sup>53</sup> Le courant G dépose donc une motion au Congrès de Metz en avril 1979 et s'achève en 1983, ayant eu peu de poids sur la politique du Parti socialiste.

<sup>54</sup> Le site Musea la présente sous ce nom dans l'exposition virtuelle sur Yvette Roudy, [http://musea.univ-angers.fr/rubriques/elements/popup/popup\\_esp.php?ref\\_notice=773](http://musea.univ-angers.fr/rubriques/elements/popup/popup_esp.php?ref_notice=773), exposition mise en ligne le 1er juin 2009. Ses auteur-e-s sont Christine Bard, Corinne Bouchoux, Isabelle de Vilars et Charles Sowerwine.

<sup>55</sup> Et de fait, l'électorat socialiste se féminise. Les travaux de Janine Mossuz-Lavau ont révélé que le vote des Françaises, qui s'abstiennent et votent plus à droite dans une première période tend à être identique à celui des hommes durant les années 1970 : c'est le "temps du décollage". Les années 1980 sont celles dites de "l'autonomie" : le vote socialiste se féminise -avec un tournant en 1986 : l'électorat socialiste est majoritairement féminin. (Janine Mossuz-Lavau, *Le vote des françaises (1945-1992)*, Fondation Nationale des Sciences Politiques, Barcelone, 1992, consulté à l'adresse web suivante [http://ddd.uab.cat/pub/worpaper/1992/hdl\\_2072\\_1421/ICPS61.pdf](http://ddd.uab.cat/pub/worpaper/1992/hdl_2072_1421/ICPS61.pdf), le 11 septembre 2010)

propositions, rédigées entre 1980 et 1981, et parmi celles-ci, 6 prônent "des droits égaux pour les femmes":

*"64) L'égalité des chances devant l'emploi (...)*

*65) L'égalité de rémunération entre hommes et femmes sera garantie - et appliquée - (...)*

*66) Le statut de travailleuses à part entière sera reconnu aux conjointes d'agriculteurs, de commerçants et d'artisans, actuellement considérées comme sans profession.*

*67) L'information sur la sexualité et la contraception sera largement diffusée dans les écoles, les entreprises, les mairies, les centres de santé et d'orthogénie, et par les médias. La contraception sera gratuite, les conditions d'obtention de l'I.V.G. seront révisées.*

*68) La dignité de la femme sera respectée, notamment à travers l'image qui est donnée d'elle dans les manuels scolaires, la publicité, la télévision. Les associations de défense des droits des femmes pourront se porter partie civile en cas de discrimination.*

*69) Un fonds de garantie, chargé de la récupération des pensions alimentaires, viendra en aide aux femmes divorcées chefs de famille. (...)."*

Les quatre propositions suivantes portent davantage sur la famille et l'enfant : il est donc question des mères :

*"70) Un congé parental ouvert pour moitié au père et à la mère, rémunéré et assorti de garanties de réintégration dans l'emploi sera accordé aux parents d'enfants de moins de deux ans.*

*71) Une allocation familiale unique sera versée dès la déclaration de grossesse et dès le premier enfant.*

*72) L'égalité devant l'emploi, pour les femmes, exige un vaste programme d'équipements collectifs 300 000 places de crèche seront créées prioritairement.*

*73) Un institut de l'enfance et de la famille sera mis en place (...)."*

La campagne pour l'élection de F.Mitterrand à Dreux est toute particulière : F.Gaspard fait partie de ces "sabras", jeunes entrés après Epinay<sup>56</sup> au P.S.. Ainsi, le slogan est simple : "J'ai 35 ans, je suis maire, je suis une femme, 3 bonnes raisons de voter F.Mitterrand".<sup>57</sup> Le fait d'être jeune et d'être une femme est un argument qui pourrait permettre une proximité avec les électeurs et les électrices<sup>58</sup>. Pour sa candidature aux élections législatives, un slogan "une femme" martèle le tract : "une femme enracinée", "une femme d'action", "une femme de dialogue", "une femme d'expérience"<sup>59</sup>. On pourrait y voir une inclinaison pour une forme d'essentialisme politique -les femmes ont une pratique différente de la politique<sup>60</sup>-, ce que le courant femmes laissait envisager :

---

<sup>56</sup> Congrès ayant lieu du 11 au 13 juin 1971.

<sup>57</sup> Voir annexe 18.

<sup>58</sup> On remarque que cet argument électoraliste n'est plus celui mis en avant aux élections municipales de mars 1983 : il s'agit avant tout de mobiliser contre la venue du Front National au pouvoir et de mobiliser la jeunesse à voter (Voir annexes).

<sup>59</sup> Voir annexe 20.

<sup>60</sup> Ce que nous laisse aussi à penser la fin de son autobiographie : "les femmes "installeront à l'intérieur comme à l'extérieur de l'organisation politique un autre mode de relations, un autre type de discours. Car les femmes ne parlent pas moins bien que les hommes : elles parlent autrement" (*Madame LE ...*, p.244).

*" Nous avons des choses à dire sur l'éducation, la santé, l'urbanisme, le nucléaire, la croissance, la politique industrielle, l'économie, la défense, les relations internationales ... car nous avons un autre rapport à la vie, à la terre, temps ... ce sera aussi notre première contribution à l'émergence d'une nouvelle culture que le PS doit rechercher s'il veut donner une doctrine à sa perspective autogestionnaire"<sup>61</sup>.*

Or, l'importance accordée à l'éducation vue précédemment nous rappelle que ce n'est pas une "nature féminine" qui est ici mise en avant mais plutôt une expérience des femmes, instaurant une culture féminine de la politique<sup>62</sup>. Les critiques qui lui sont faites sur son manque de familiarité et de chaleur la laissent d'ailleurs perplexe et l'interrogent sur ce postulat de la femme politique forcément souriante et agréable<sup>63</sup>.

Ainsi, Françoise Gaspard semble prendre conscience progressivement d'être une femme féministe, devenant une figure du féminisme réformiste socialiste. Celui-ci se développe alors qu'elle commence à faire de la politique, confrontée à la virilité de ce "domaine réservé".

## **2) L'expérience de F.Gaspard, femme politique : s'aventurer sur un territoire viril**

Son autobiographie, écrite deux ans seulement après sa victoire aux élections municipales de 1977, accorde une large place aux ressentis de Françoise Gaspard. Celle-ci, bien que jeune femme politique (33 ans), milite dans un parti depuis 1963 (au PSU et au nouveau parti socialiste depuis 1969). Elle y raconte la difficulté d'être une femme politique : y est donc exprimé le sentiment de ne pas être à sa place dans ce monde politique constitué presque exclusivement d'hommes mais aussi sa volonté et son expérience de femme parvenant à s'imposer malgré les résistances corporatistes.

En 1979, F.Gaspard attribue d'ailleurs tout un chapitre de son autobiographie à « la difficulté d'être une fille publique » -avec une allusion au langage sexiste, une « fille publique » étant une prostituée-<sup>64</sup>. Elle rend compte de l'expérience de la politique, telle qu'elle est vécue par les

---

<sup>61</sup> Françoise Gaspard, Cécile Goldet, Edith Lhuillier, "Dans la logique de ce qui fait l'identité du PS : le courant "femmes", 1978, citées par Mariette Sineau, "Femmes et culture politique, nouvelles valeurs, nouveaux modèles ?" dans *Vingtième Siècle*, n°44, octobre-décembre 1994, pp.72-78.

<sup>62</sup> Durant l'entretien du 14 juillet 2010, elle relate avoir été consultée localement pour la construction d'immeubles, après avoir fait des remarques sur le mauvais emplacement de la cuisine par rapport à la salle à manger. Est donc sous-entendu que, culturellement, les femmes ayant été, davantage que les hommes, éduquées à s'occuper de la maison - et en particulier de la cuisine-, leurs remarques peuvent être plus pertinentes qu'eux dans l'élaboration de plan d'appartements ou de maisons.

<sup>63</sup> *Madame Le ...*, page 112.

<sup>64</sup> Quelques années plus tard, en 1992, les femmes politiques sont vues par Françoise Gaspard comme les « filles illégitimes de la République ». Dans *Au pouvoir citoyennes ! Liberté, égalité, Parité !*, Paris, Seuil, 1992, page 17: elle intitule ainsi un chapitre : ce titre est d'ailleurs repris en 1995 par Jenson (Jane) et Sineau (Mariette) dans leur livre *Mitterrand et les Françaises, un rendez-vous manqué*, Presses de Science-Po. A treize années d'intervalle, Françoise Gaspard rend bien compte de la difficulté et de l'illégitimité ressentie des femmes politiques

femmes.

## 2.1 Le sentiment de ne pas être à sa place

Françoise Gaspard insiste sur cette stigmatisation des femmes politiques qu'elle constate dès la fin des années 1970 lorsqu'elle prend des responsabilités plus importantes. Elle prend surtout conscience de sa différence, souvent résumée par des allusions faites à son corps sexué ou à sa sexualité.

Dans son autobiographie, elle attribue le décalage entre les perceptions différentes de son cheminement professionnel –« réussite » malgré l'étrangeté de la « mutante »- au fait qu'elle soit une femme. Elle veut d'ailleurs comprendre « en quoi la femme (qu'elle est) peut inquiéter »<sup>65</sup>. Alors que les études historiques sur les femmes et la politique, sur les femmes en politique ne sont pas très nombreuses à la fin des années 70<sup>66</sup>, elle a donc conscience que la politique est pensée comme masculine; être une femme dans ce milieu déroge à cette règle: « le décalage n'est jamais aussi grand que lorsqu'il s'agit d'une femme et qu'elle a délibérément choisi d'imposer sa présence dans le domaine encore réservé de la politique »<sup>67</sup>.

Françoise Gaspard relate assez longuement ce sentiment étrange de ne pas être à sa place dans ce milieu dans son autobiographie. De 1965 à 1977, la municipalité de Dreux est aux mains du Centre Démocrate, en la personne du sénateur-maire Jean Cauchon. Elle les décrit, lui et ses proches collaborateurs, comme se croyant « propriétaires » du pouvoir. Son analyse est vue sous l'angle de la différence sexuelle car ce « club du pouvoir » est exclusivement masculin.<sup>68</sup> Elle écrit que « le fait d'être une femme dans un monde d'hommes, fait pour les hommes, dirigé par les hommes » implique « humiliation, (...) fatigue, (...) angoisse parfois ».<sup>69</sup> Ce livre décrit donc dans le détail, non sans distance, la confrontation d'une femme au monde politique homosocial, quasi composé exclusivement d'hommes.

Cette perception de la situation et cette représentation de Françoise Gaspard en 1979 sont assez révélatrices de ce que d'autres femmes politiques relatent quelques années plus tard lors d'enquêtes faites par Mariette Sineau, entre juin 1984 et juillet 1985 dans *Des femmes en politique* (1988). Celle-ci relate dans cet ouvrage que ces femmes politiques sont « vues comme

---

qui sont réduites à être des « filles », infantilisées, réduites à une certaine forme d'immaturation par rapport à la norme masculine.

<sup>65</sup> *Madame Le ...*, page 8.

<sup>66</sup> On compte à cette date un ouvrage qui est une exception, *Les femmes et le socialisme* de Charles Sowerwine, publié en janvier 1978

<sup>67</sup> *Madame Le ...*, page 8. Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine de 1974 à 1976, y fait d'ailleurs vaguement allusion dans *La comédie du pouvoir* deux ans auparavant (Fayard, 1977) en parlant de ces « hommes surpris dans leurs jeux. ».

<sup>68</sup> *Madame Le ...*, page 8. « Une femme peut être conviée à servir d'alibi dans le club du pouvoir » (pages 8-9).

<sup>69</sup> Françoise Gaspard, *op. cit.*, page 214.

différentes et illégitimes », elles sont en effet « considérées comme êtres sexués », ramenées à leur altérité, à leur différence biologique et physique<sup>70</sup>. Ces femmes qui exercent une fonction politique nationale (représentation parlementaire) sur la période couverte par l'étude insistent sur cette perception d'étrangeté, d'altérité (« vilain petit canard », « monstres »), ce qui n'est pas sans rappeler les propres mots de Françoise Gaspard dès la première page de son introduction : « mutante », « curiosité politique »<sup>71</sup>. En 1994<sup>72</sup>, elle souligne qu'"aux yeux des hommes et à leurs propres yeux, (les femmes politiques) constituent des exceptions". Nous aborderons plus loin l'importance de l'apparence physique et vestimentaire car ce qui importe dans ce milieu, c'est la conformité avec le genre. Dans ce milieu hostile, Françoise Gaspard est donc à l'image de beaucoup de femmes politiques qui ressentent un jugement à leur égard : elles sont vues par leurs collègues hommes d'abord comme des femmes : un corps, un sexe<sup>73</sup>. Le poids des apparences est lourd sur leurs épaules : elles doivent être conformes avec une idée de la féminité dans l'attitude et l'apparence. Le « beau sexe » se doit donc être agréable à voir et peu audible.

Etre considérée d'abord sous l'angle du sexe (femme) implique que cette femme doit être féminine (genre). C'est le constat que fait Françoise Gaspard d'être ramenée à une certaine vision catégorisante : elle serait d'après eux, écrit-elle, « dépourvue « de toute féminité ». Ainsi tout rentre dans l'ordre : la preuve est faite qu'une femme ne peut remplir des fonctions électives et réussir un tant soit peu à les assumer qu'en s'abîmant ou, au mieux, en étant « comme un homme » ».<sup>74</sup>

La prise de parole est significative du rôle limité que les hommes veulent bien accorder aux femmes politiques : Françoise Gaspard précise en effet qu' « il n'est pas ordinaire qu'une femme parle. (...) Dans une telle assemblée (comme la Convention nationale du PS d'avril 1978), une parole de femme est une parole perdue »<sup>75</sup>. Quelques années avant elle, une autre socialiste, Yvette Roudy, faisait allusion à ce rôle de figuration des femmes : « Les femmes des partis –les rares qui ont le courage la possibilité d'y rester- ne se méfient jamais assez de ce rôle de figuration qu'on leur fait facilement jouer en les exhibant à une tribune »<sup>76</sup>. Un an après l'autobiographie de Françoise Gaspard (1980), Huguette Bouchardeau –alors secrétaire nationale du P.S.U.- écrit de manière peut-être plus claire encore qu'elle « enrage de se sentir ramenée à

---

<sup>70</sup> Mariette Sineau, *Des femmes en politique*, collection « la vie politique », éditions Economica, Paris, janvier 1988.

<sup>71</sup> Françoise Gaspard, *op. cit.*, page 7.

<sup>72</sup> Démocratie et représentation, p.232

<sup>73</sup> Elle affirme qu' « en politique plus que partout ailleurs, quand une femme dérange, on la réduit à son sexe, *op. cit.*, page 213.

<sup>74</sup> Françoise Gaspard, *op. cit.*, page 212.

<sup>75</sup> Françoise Gaspard, *op. cit.*, page 230.

<sup>76</sup> Yvette Roudy, *La femme en marge*, page 164, 1975 (2<sup>ème</sup> édition de 1982).

son sexe » face à une demande de plusieurs membres du parti d'agir « en femme »<sup>77</sup>. La porte-parole du parti considère alors les femmes d'un parti comme des « marionnettes », à qui « charme, fraîcheur et sincérité » sont demandés pour monter à la tribune<sup>78</sup>. La femme politique « idéale » se doit donc d'être muette et féminine : elle doit avoir les caractères de son sexe, selon le stéréotype de genre<sup>79</sup>. Elle ne serait pas légitime dans ce milieu où l'éloquence est primordiale. Cette non-légitimité de la femme politique est ressentie par Françoise Gaspard lorsqu'elle se présente aux élections municipales de 1977. Ce sont des propos « paternalistes » ironiques et méprisants de la part du maire sortant qu'elle entend quelques mois avant son élection à l'annonce de sa candidature. Elle n'est pas prise au début au sérieux : est-elle jugée sur son physique – elle est d'assez petite taille, elle rapporte d'ailleurs qu'elle est considérée comme « frêle » – et/ou sur son origine sociale, une classe sociale plus modeste que celle de ces hommes ? Elle a en outre l'âge d'être leur fille.<sup>80</sup> Condescendance et mépris sont les manifestations constatées à son égard par la jeune candidate<sup>81</sup>. En 1992, elle résume : "On ne naît pas femme ? En politique, si. On naît (on est) femme dans le regard masculin. Et on le reste."<sup>82</sup>

Ainsi, on peut dire que Françoise Gaspard est à l'image des quelques femmes politiques féministes de son temps : elle décrit et dénonce une place spécifique laissée aux femmes, celui de figuration, si possible muette et agréable à voir. Ne pas remplir ces conditions renforce le sentiment d'étrangeté déjà constatée à l'égard des femmes politiques. Ces femmes seraient dégenrées ou de « mauvais genre »<sup>83</sup>. Ce mauvais genre serait en partie dû à leur apparence mais aussi à leur sexualité.

---

<sup>77</sup> Huguette Bouchardeau, *Un coin dans leur monde*, Aubenas, Syros, pp. 21-23.

<sup>78</sup> Huguette Bouchardeau, *op. cit.*, Syros, Aubenas, pages 24-25.

<sup>79</sup> Le singulier "la femme" est mis intentionnellement afin de montrer la vision généralisatrice d'une certaine conception des individus et en particulier des femmes, réduites à "un éternel féminin".

<sup>80</sup> Françoise Gaspard, *op. cit.*, pages 18-19.

<sup>81</sup> Une étude poussée des articles de journaux conservés aux archives révélerait les choix linguistiques faits par les journalistes qui insistent souvent sur le "mademoiselle" (rare est l'usage du "madame") et sur son apparence physique. La description de son physique et de son charme est une constante. Les journaux qui s'opposent à sa politique et en particulier l'hebdomadaire d'extrême-droite *Minute* sélectionnent au contraire des photos qui la mettent moins à son avantage pour l'inférioriser, accompagnant l'image par des commentaires sur son physique et sur sa personnalité.

<sup>82</sup> p.42, 1992. L'historienne Catherine Fouquet dit d'ailleurs que « le thème du corps féminin est porteur à première vue d'infériorisation et d'exclusion » dans "Le détour obligé ou l'Histoire des femmes passe-t-elle par celle de leur corps ?", in sous la direction de Perrot (Michelle), *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Rivages, Paris, 1984.

<sup>83</sup> Cette expression a plusieurs sens que nous prenons dans leur globalité : le premier, "avoir mauvais genre" implique de faire mauvaise impression à cause d'un certain laisser-aller dans l'apparence, voire à une vulgarité. Le deuxième sens est lié avec le développement des gender studies, études sur le genre, que l'on peut considérer comme le sexe social et l'assignation selon notre appartenance à un sexe à une manière d'être, de paraître, de vivre son identité sexuée et sexuelle. Deux revues ont d'ailleurs repris cette expression soit pour désigner les femmes : avec une référence à l'autre genre, masculin, -il s'agit alors davantage du sens plus commun, quasi grammatical, du mot "genre" : Femmes, le mauvais genre ? *Manières de voir*, numéro 44, mars-avril 1999- et celle davantage en lien avec l'étude du genre (Femmes travesties : un "mauvais" genre ; *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, numéro 10, 1999). F.Gaspard, interrogée sur cette expression qui était implicite dans une de ses interviews (13 juillet 2010) fait allusion à son homosexualité (avec le sens pris par Florence Tamagne dans *Mauvais genre ? Une histoire des*

Les femmes sont en effet vues comme des corps, des objets sexués mais aussi sexuels. On s'intéresse à leur sexualité, ce qui les réduit et affaiblit leur discours. Françoise Gaspard relate un certain nombre de rumeurs la concernant dont celle prise, d'après elle, au sérieux par Gaston Deferre en lui demandant si elle était « la maîtresse de François Mitterrand. »<sup>84</sup> Le fait d'être « en pleine ascension » -le premier secrétaire du Parti socialiste l'a fait entrer au bureau exécutif du parti en juin 1977- ne peut pas être vu comme un fait normal en politique pour des femmes : il s'agirait d'une « promotion canapé ». Elle précise aussi que Gaston Deferre serait sur la liste de ses « amants putatifs ».<sup>85</sup> Elle relate les propos d'un journaliste qui questionne ses proches: « au fond, la seule chose qui m'intéresse, c'est de savoir avec qui elle baise » (sic).<sup>86</sup> Le courrier reçu par F.Gaspard révèle aussi cette focalisation sur la sexualité<sup>87</sup>, qui semble persister des années après<sup>88</sup>.

Il est d'ailleurs intéressant de souligner que la presse -locale mais aussi nationale- se complait à insister sur le "statut marital" de la jeune femme<sup>89</sup> à la fin des années 1970 -elle a alors autour de 35 ans-. Nombreuses sont les questions sur son célibat, sur son mari -supposé à venir-, sur son désir d'enfant<sup>90</sup>. Des jeux de mots sont même tentés sur les homonymes, "mairie" et "mère" et sur la difficulté de concilier ces deux statuts<sup>91</sup>.

---

*représentations de l'homosexualité*, Paris, La Martinière, coll. « Les Reflets du savoir », 2001) le 30 août 2010 (réponse écrite, voir annexe 47).

<sup>84</sup> Françoise Gaspard, *op. cit.*, page 213.

<sup>85</sup> Françoise Gaspard, *op. cit.*, page 213.

<sup>86</sup> Françoise Gaspard, *op. cit.*, page 214.

<sup>87</sup> L'étude rapide du champ lexical des lettres anonymes injurieuses reçues par Françoise Gaspard révèle que les insultes sont souvent à connotation sexuelle. Cette dernière y faisait allusion dès 1979 dans son autobiographie; la consultation des archives déposées au Centre des Archives du Féminisme d'Angers le confirme avec, sur la période électorale de 1983, une insistance sur une sexualité débridée par des propos insultants. Celle-ci est associée à la population immigrée de Dreux -sujet au cœur des élections municipales-, révélatrice du racisme des expéditeurs de ces lettres. L'idée du complot, d'une "complicité" entre la maire et les hommes d'origine étrangère est très forte chez les (supposés) électeurs du front National. Elle atteint son paroxysme dans l'évocation de cette complicité sexuelle qui serait hors-norme.

<sup>88</sup> Vingt ans plus tard, dans un entretien donné au « Nouvel Observateur » (L'entretien « Elus, n'ayez plus peur ! » est de Marie-Hélène Martin, *Nouvel Observateur*, 8 avril 1999, n° 1796), elle ne semble d'ailleurs pas avoir beaucoup changé d'avis : « Le milieu politique a peu changé. Il est encore très frileux par rapport à la sexualité, qui, quelle qu'elle soit, reste un non-dit. Elle est aussi un obstacle à l'entrée des femmes dans cet univers d'hommes. J'ai eu l'occasion de me pencher sur les débats de la franc-maçonnerie à la fin du XIXe siècle (CEDREF et sous la direction de Viennot (Eliane), *La démocratie « à la française » ou les femmes indésirables*, actes d'un colloque de 1993, article de Gaspard (Françoise) « franc-maçonnerie, République et exclusion des femmes », Publications de l'université Paris 7 – Denis Diderot, Paris, 2002). Ils traduisaient ce qui se disait à voix basse dans les partis : les femmes ne pouvaient accéder à la politique car elles risquaient d'y introduire du désir, donc du désordre. L'antiféminisme en politique a toujours eu de fortes connotations sexuelles. Voyez les discussions à la buvette de l'Assemblée : on y parle des femmes pour dire si elles sont "baisables" ou non. (sic) ».

<sup>89</sup> Nous reviendrons sur l'usage du "Madame" ou du "Mademoiselle".

<sup>90</sup> Nous aborderons plus loin son homosexualité et la gestion de celle-ci dans sa vie publique et médiatique.

<sup>91</sup> Voir l'article de Philippe Bouvard, "Françoise Gaspard s'accorde encore quinze ans d'"Allo maman, bobo" avant d'aller à l'Elysée", *Paris-Match*, décembre 1979, CAF, 14 AF 64 (voir annexes).

Une femme au pouvoir n'est donc pas une femme innocente dans l'esprit de beaucoup, journalistes, hommes politiques et électeurs puisque l'accès des responsabilités politiques serait suspect d'un échange sexuel<sup>92</sup>. Ce sentiment de ne pas être à sa place est renforcé par sa jeunesse.

## 2.2 Etre une jeune femme dans le « club des hommes âgés »

Son témoignage personnel illustre l'idée de l'époque selon laquelle le pouvoir doit être aux mains d'une certaine forme de force et de grandeur, virile, on vient de le voir, mais aussi âgée.

Comme l'indique en 1988 Mariette Sineau<sup>93</sup>, le jeune âge des femmes politique ne serait pas un plus : s'il est souvent associé à la séduction -ce qui réduit les femmes à l'image de ce corps sexué et sexuel vu précédemment-, il est aussi souvent synonyme d'incompétence -et d'une plus grande illégitimité-.

Françoise Gaspard veut trancher avec cette vision du pouvoir traditionnaliste et paternaliste et veut donc poser sa différence tout en relatant son exclusion. En tant que femme mais aussi en tant que jeune, elle se sent en effet exclue, suspectée, dit-elle dans son autobiographie, d'avoir un « destin douteux » dans ce milieu pour des « hommes d'un certain âge ». Née en 1945, malgré son détachement par rapport aux événements de 1968, elle est imprégnée du « sentiment (d'une génération) d'avoir tout à faire »: « nous sommes des enfants sans père ». Elle se sent donc porteuse de l'espérance d'une nouvelle génération d'hommes et de femmes.

Le problème du "modèle" en politique se pose à elle : le pouvoir étant pensé au masculin, les femmes politiques sont assez rares. Durant le gouvernement de Valéry Giscard d'Estaing, la part des femmes au Parlement stagne, elle progresse certes au sein du gouvernement -Valéry Giscard d'Estaing nomme 9 femmes entre 1974 et 1981 mais ces femmes n'illustrent pas les idées de F.Gaspard-.

On ressent l'importance pour elle de chercher des références qui lui donneraient une espèce de "laissez-passer" pour ce territoire viril mais, une fois entrée dans celui-ci, elle donne l'impression de vouloir changer ce territoire et ses pratiques<sup>94</sup>. La difficulté d'avoir un modèle pour suivre cette carrière politique est exprimée dans son autobiographie : elle « navigue sans modèle de référence » dans cette *terra incognita* qu'est la vie politique pour les femmes (« tout est donc à

---

<sup>92</sup> En 1992, dans l'essai *Aux pouvoirs citoyennes*, F.Gaspard continue de souligner l'illégitimité des femmes parvenues à de hautes fonctions, quelques mois après que l'une d'entre elle soit devenue première ministre, Edith Cresson, nommée par le président de la République en mai 1991 à avril 1992, est appelée "Madame de Maintenon" par un député. Celle-ci avait été la dernière favorite de Louis XIV. Il l'avait épousée secrètement après la mort de la reine. Donner ce surnom laisse donc entendre qu'une telle promotion ne peut accordée qu'à une "favorite", une maîtresse. L'expression "femmes publiques" de F.Gaspard est donc porteuse de deux significations : publiques car politiques mais aussi suspectes d'échanges sexuels, dans l'imaginaire collectif.

<sup>93</sup> Sineau (Mariette), *Des femmes en politique*, éditions Economica, Paris, 1988, page 49.

<sup>94</sup> Elle insiste beaucoup sur "la règle du jeu" politique avec une forme de mise à distance ironique mais on voit aussi la difficulté pour elle d'échapper à ces codes.

inventer »). Peu ou pas de véritable modèle féminin si on en juge par la lecture de l'autobiographie.

Ses modèles politiques sont avant tout masculins. En 1979, F. Gaspard écrit donc cette autobiographie mais c'est en fait son deuxième livre ; elle en a écrit déjà un qui reflète dès 1977 ses aspirations : *Souvenir et avenir de Dreux*. Le désir d'être maire de Dreux est fort chez elle : dès ses 8 ans, semble-t-il, elle est fascinée par Maurice Viollette, ancien maire radical de Dreux de 1908 à 1959<sup>95</sup>. Son admiration pour cet homme se traduit d'ailleurs en 1985, 1986 et 1991 par trois publications *Maurice Viollette, un homme, trois Républiques*, *Maurice Viollette, homme politique et éditorialiste* et *De Dreux à Alger, Maurice Viollette 1870-1970* (colloque sous sa direction). Cet homme politique local et national qu'elle côtoie alors enfant - parce qu'il est le voisin de ses grands-parents - la fascine tout comme le pouvoir municipal qu'il a incarné pendant plus de cinquante ans. L'attachement à ce lieu, Dreux, semble être d'ailleurs très fort<sup>96</sup>.

Homme également à dimension régionale (député de l'Eure de 1945 à 1958) et nationale (ministre des affaires étrangères du 19 juin 1954 au 20 janvier 1955; président du Conseil), Pierre Mendès-France est aussi un modèle qui lui est cher. Elle explique dans son autobiographie qu'à l'école, à travers les propos anti mendésistes voire antisémites entendus, elle découvre ainsi la « droite, la haine de classe, le racisme », "idées" que ne partageait pas sa famille. En 1968, alors qu'elle prend de la distance avec la versatilité politique des étudiants de Science Po, elle se tourne vers cet homme politique. Interrogée sur son grand-père politisé<sup>97</sup>, Françoise Gaspard dit :

" *Mon grand-père, radical, avait fait campagne pour le droit de vote des femmes avant 1939. (...) Il m'a appris à lire dans le journal local. Il lisait L'Aurore (journal radical) ; il était très copain avec Mendès France dont il avait les campagnes à Louviers qui n'est pas très loin de Dreux... j'ai connu Mendès France dans mon enfance aussi parce qu'il s'arrêtait chez mes grands- parents quand il allait à Louviers.*"<sup>98</sup>

Les deux "grands hommes" politiques sont à ajouter aux deux hommes politisés qui ont marqué l'enfance de Françoise Gaspard : son père, socialiste, et son grand-père maternel, radical. Interrogée sur ces deux parents, Françoise Gaspard dit d'ailleurs d'eux "ils étaient tous les deux

---

<sup>95</sup> Il est aussi ancien ministre, député et sénateur de la IIIème et IVème Républiques.

<sup>96</sup> Cette jeune femme issue de la petite bourgeoisie –une famille modeste de marbriers depuis plusieurs générations- a à cœur de consacrer plusieurs ouvrages à sa ville natale, Dreux : si *Madame LE* ... raconte son ascension et son expérience du pouvoir, elle raconte aussi la vie municipale, donnant l'impression que ce livre est surtout destiné aux Drouais et Drouaises qui voudraient mieux la connaître. *Une petite ville en France* (1991) mais aussi *La fin des immigrés* (1984) -coécrit avec Claude Servan-Schreiber- s'inscrivent surtout à l'échelle nationale mais aussi à l'échelle locale qui lui est chère, même après son échec électoral aux municipales de 1983.

<sup>97</sup> Interview du 7 juillet, voir en annexe 45.

<sup>98</sup> *Ibidem*.

féministes"<sup>99</sup>. Ces quatre hommes politisés qu'elle a connus l'ont donc initiée très vite avec la chose publique, elle est même encouragée par son père et son grand-père.

Interrogée sur son enfance<sup>100</sup>, Françoise Gaspard revient sur un élément important. Ce père et ce grand-père féministes auraient souvent insisté sur le "modèle" d'une femme politique. Le seul qu'elle ait eu lui a, semble-t-il, permis de se projeter alors enfant dans ce métier peu "féminin"<sup>101</sup>. Ce "modèle" féminin en politique fut Jacqueline Thome-Patenôtre<sup>102</sup>. Elle fut un modèle de femme politique au sens où Françoise Gaspard a pu se projeter durant sa jeunesse dans la possibilité de cette orientation professionnelle. Elle raconte dans son autobiographie que son père lui répétait que dans la mairie de cette ville située à 41 km de Dreux, il y avait une femme ; interrogée sur ce sujet le 7 juillet 2010, Françoise Gaspard relate aussi à propos de son grand-père:

*" Le dimanche, on allait souvent marcher dans la forêt, on passait par la mairie et il disait "tu sais, là il y a une femme maire et ministre", c'était pour moi un modèle, ce n'était pas impossible, ce n'était pas impossible pour une fille...."<sup>103</sup>.*

L'exception "locale" -de dimension nationale- a donc permis à la jeune Françoise Gaspard de s'imaginer dans ce métier.

Une fois entrée dans cette formation politique, elle rapporte qu'elle se sent assez différente des autres femmes qui ont pourtant comme elle la même formation. En effet, elle n'est pas seulement suspecte aux yeux des hommes, mais aussi aux yeux de femmes qui, « jouant le jeu » (de la séduction et des apparences dans le milieu politique), la voient comme une « perfide rivale ». Son image des étudiantes faisant les mêmes études qu'elle est d'ailleurs assez négative (« je n'étais pas de ces filles qui s'inscrivent en année préparatoire dans le but de trouver un mari de bonne famille, futur énarque si possible<sup>104</sup> »). Interrogée sur ces femmes, le 7 juillet 2010, Françoise Gaspard rapporte que cette attitude d'étudiantes concernait plus les étudiantes de Science Po. Durant son expérience à l'ENA, de 1975 à 1977, alors qu'elle s'engageait de plus en plus dans la politique<sup>105</sup>, elle dit avoir eu peu de connaissances à l'Ecole et que, travaillant dans un groupe composé uniquement d'hommes, elle n'avait pas d'amie à l'ENA. Il est vrai que l'ENA

---

<sup>99</sup> *Ibidem.*

<sup>100</sup> *Ibidem.*

<sup>101</sup> Nous l'avons évoqué en abordant de son éducation et de sa mère qui aurait préféré la voir coiffeuse.

<sup>102</sup> sénatrice de 1946 à 1959, députée de 1958 à 1978 et maire de Rambouillet de 1947 à 1983

<sup>103</sup> Interview du 7 juillet 2010, voir en annexe 45.

<sup>104</sup> Nous retrouvons ce détachement face à certaines femmes soumises à leur genre mais aussi à leur classe sociale.

<sup>105</sup> Notamment avec sa participation aux élections cantonales de 1973 et 1976 et aux élections municipales gagnées de 1977, juste avant la fin de la formation.

était très peu féminisée -sa promotion comptait 12 femmes pour 119 hommes-<sup>106</sup>. Peu de solidarité féminine dans ce premier lieu de pouvoir masculin où Françoise Gaspard prend conscience, nous l'avons vu, des stéréotypes sur les jeunes femmes politiques.

Domine donc le sentiment d'être isolée<sup>107</sup>, une fois engagée dans le monde politique, l'expérience de femme politique étant soumise à un cercle vicieux de stéréotypes dont il est difficile de s'échapper. Elle cherche néanmoins à rajeunir l'image de maire en mettant en avant sa jeunesse. Dans un premier temps, c'est plutôt un avantage à la fin des années 1970 d'être une femme, jeune et socialiste. F.Mitterrand, même s'il ne croit pas à la victoire en 1977 de la jeune femme, a tenu à ouvrir la campagne par un meeting à Dreux<sup>108</sup>. Sa candidature est doublement symbolique pour un parti qui dit défendre les femmes et les jeunes<sup>109</sup>. On retrouve cet argumentaire électoraliste à destination des électrices et des jeunes aux élections municipales de 1977 et aux élections présidentielles de 1981. Elle incarne d'ailleurs, nous l'avons évoqué, comme un certain nombre de jeunes hommes politiques "l'avant-garde" d'une génération de cadres du parti socialiste, que l'on surnomme les "sabras".

Même si être une jeune femme politique désobéit à la loi du genre -c'est "contre-nature"<sup>110</sup>-, la victoire de F.Gaspard en 1977 laisse supposer que la jeunesse, synonyme de changement, a pu être un avantage pour elle, lors de ces élections municipales. Sa modernité est d'ailleurs un argument électoraliste mis en avant. Dans la campagne elle-même, la jeunesse de l'équipe municipale est un atout dans cette ville partagée en deux, le "centre" bourgeois et vieillissant et les plateaux, peuplés d'une population plus jeune. Les moyens de communiquer -notamment par des slogans écrits sur des "papillons", petits papiers de couleur, simples, mis sur les pare-brises des voitures et associés à une forme d'humour- sont révélateurs de ce changement incarné par la jeune femme, âgée de 31 ans<sup>111</sup>. Les élections de 1983 s'inscrivent par contre dans un contexte différent : F.Gaspard n'est plus l'outsider -à 37 ans, elle est une notable qui doit défendre le bilan de son mandat- et c'est surtout la montée du Front National qui polarise le débat politique, l'argumentaire électoral<sup>112</sup>.

---

<sup>106</sup> Le photographie de la promotion 1975-1977 (André Malraux) est assez éloquente, voir annexe 9.

<sup>107</sup> Françoise Gaspard, *op. cit.*, p137. M.Sineau fait également allusion à cet isolement in Sineau (Marianne), *Des femmes en politique*, Paris, éditions Economica, 1988.

<sup>108</sup> 10 janvier 1977.

<sup>109</sup> Jenson (Jane) et Sineau (Marianne), *Mitterrand et les Françaises, un rendez-vous manqué*, Presses de Sciences-Po, 1995, page 110. Nous avons vu précédemment comment sa jeunesse (politique) et son sexe sont mis en avant aux élections présidentielles: le slogan "Je suis maire, J'ai 35 ans, Je suis une femme" résume à lui seul la cible du parti socialiste. F.Gaspard est doublement symbolique : c'est une femme et elle est jeune.

<sup>110</sup> Sineau (Marianne), *Des femmes en politique*, collection « la vie politique », page 23, éditions Economica, Paris, janvier 1988, page 49.

<sup>111</sup> Voir annexes 3 et 4.

<sup>112</sup> Voir annexes 35.

Ainsi, dans le cas de Françoise Gaspard, sa jeunesse est à la fois un avantage et un inconvénient. Peu de modèles féminins politiques existent même si l'existence d'une femme politique à dimension nationale originaire de sa région lui a permis de croire au bien-fondé de sa volonté à embrasser cette carrière.

La nouveauté de cette expérience politique pour une jeune femme et le poids des stéréotypes sur les femmes politiques nécessitent de devoir faire sa place dans cet univers masculin.

### 2.3 La nécessité de faire sa place : l'importance des apparences

S'imposer comme femme dans ce monde d'hommes implique à la fois une forme d'émancipation et quelques compromis.

L'apparence vestimentaire de F.Gaspard semble évoluer au fur et à mesure de son arrivée au pouvoir. Elle peut donc être vue comme une forme de concession de sa part. Dans son autobiographie, elle évoque sa différence à Science Po, ses fantaisies vestimentaires<sup>113</sup>, une certaine décontraction<sup>114</sup> qui évoque à la fois sa jeunesse et sa conscience de classe (petite bourgeoisie dont elle est issue contre la grande bourgeoisie de la ville, beaucoup plus traditionnelle). Le soir de son élection, elle dit non sans ironie porter « pour l'occasion une robe de fête » et trembler d'émotion à idée de recevoir « l'accolade d'édiles barbus et moustachus (...) tout droit sortis des livres d'histoire ». Cette embrassade poussiéreuse lui donne l'impression « d'embrasser le pouvoir ». L'assimilation ironique qu'elle fait du pouvoir à des marques de virilité illustre bien l'équation « hommes = pouvoir » et le choix qu'elle fait de porter une « robe de fête » souligne, on peut le supposer, son envie de trancher avec la virilité symbolique du pouvoir, visible à travers ces apparences capillaires.

Cette distanciation amusée sur la tenue est pourtant à relativiser avec les photos de Françoise Gaspard : elle y apparaît très souvent en tailleur, sa tenue devenant assez "BCBG".<sup>115</sup> L'évocation de son "tailleur bon genre"<sup>116</sup> est à replacer dans son contexte historique : certes, la mode du pantalon envahit la société des années 1970 mais pour la classe politique, les

---

<sup>113</sup> Madame LE ..., p.217 : "Je déclarais vouloir remplacer le tailleur que je portais par un blue-jean pour aller à la préfecture."

<sup>114</sup> "Désormais blue-jeans et cols roulés avaient droit de cité dans la mairie (...) il n'était pas question que nous déguisions en notables" (Madame LE ..., page 134).

<sup>115</sup> Nous prendrons la signification la plus courante du sigle : "Bon chic, bon genre", voir les nombreuses photos de tailleurs, voir annexes 1 et 17. On remarque d'ailleurs que des photos datant de l'année 1977 dans un tailleur jupe, assez moderne, est souvent repris par la presse (locale et nationale) de 1977 à 1985. Ce tailleur sombre à rayures évoque certains costumes masculins mais il s'agit ici, on ne le voit pas sur les photos, d'un tailleur jupe (annexes 5,6,7 et 8).

<sup>116</sup> Madame LE..., p.200.

résistances sont encore importantes<sup>117</sup>. L'usage des vêtements "féminins" (jupe ou robe) étaient, il faut le rappeler, encore d'usage pour les femmes politiques : il faut en effet attendre 1978 pour qu'une femme députée réclame à porter le pantalon à l'Assemblée nationale.<sup>118</sup> Il semblerait en fait que ce ne soit pas complètement réglé pour les huissiers de l'hémicycle : Françoise Gaspard relate qu'en 1981, le même problème se pose à elle.<sup>119</sup>

Ainsi, les tenues décontractées de F.Gaspard sont remplacées par des tailleurs, en conformité avec une certaine image du pouvoir qu'elle dénonçait en 1979<sup>120</sup>. Comme l'indique Jane Freedman<sup>121</sup>, "il y a une attente sociale sur les manières d'être *au féminin*" à propos des femmes politiques et Françoise Gaspard n'y échappe pas, malgré la distance prise avec les clichés et certaines traditions (elle supprime par exemple la cérémonie des rosières<sup>122</sup>).

Françoise Gaspard fait le constat d'être ramenée à son sexe, nous l'avons vu, mais aussi à une nouvelle catégorie sexuée de femme « agissant comme un homme ». La masculinisation de la femme politique est ressentie par la jeune femme: « je ne suis pas un homme et je refuse d'être la « femme-mec » »<sup>123</sup>.

L'importance des questions des journalistes sur la vie privée de la jeune femme alors âgée d'une trentaine d'années révèle l'importance de la ramener à son sexe, à une certaine idée de "la femme" (devant chercher un mari, avoir des enfants et se marier, nous l'avons évoqué). Elle se prête souvent au jeu, non sans humour mais sans vraiment remettre en cause la pertinence des questions. Il s'agit probablement de concessions : elle joue le jeu, même si cette attitude peut paraître contradictoire<sup>124</sup>.

---

<sup>117</sup> C.Bard relate dans *Une Histoire politique du pantalon*, (Paris, Seuil, 2010) la réaction en 1976 du premier ministre, Jacques Chirac, face à la vision d'Alice Saunier-Seïté (ministre des Universités) en pantalon : il s'exclame qu'elle dégrade l'image de la France et la fonction qu'elle occupe.

<sup>118</sup> Christine Bard, *Ce que soulève la jupe, identités, transgressions, résistances*, (Autrement, Mars 2010) : en 1978, la députée communiste Chantal Leblanc, refoulée à cause de son pantalon, proteste et obtient gain de cause.

<sup>119</sup> Durant l'été 1981 (probablement fin juillet 1981), pendant le vote des lois sur la décentralisation, une question aurait été soumise au bureau de l'Assemblée sur le port du pantalon par les femmes, à la suite d'un incident arrivé à Françoise Gaspard. Celle-ci, arrivée le matin en pantalon -dormant sur place, c'est le seul vêtement qui lui reste-, manque d'être refoulée par les huissiers et aurait pu entrer à force de discussion avec ceux-ci. A la séance de l'après-midi, la députée Florence d'Harcourt manifeste sa solidarité avec celle-ci en mettant aussi un pantalon (peut-être d'autres femmes ont suivi, ce n'est pas sûr). A la rédaction finale de cette étude, la trace écrite n'a pas encore été trouvée dans les Archives de l'Assemblée Nationale (d'après plusieurs échanges avec F.Gaspard).

<sup>120</sup> On voit à travers certaines lettres que ce style vestimentaire est vécu comme une trahison (voir annexes).

<sup>121</sup> Freedman (Jane), *Femmes politiques : mythes et symboles*, L'Harmattan, 1997.

<sup>122</sup> Cérémonie traditionnelle selon laquelle des jeunes filles sont choisies pour leur conduite exemplaire.

<sup>123</sup> Gaspard (Françoise), *op. cit.*, page 212.

<sup>124</sup> L'article de Paris-Match (déjà cité, annexe 11) est un exemple d'article qui la retranscrit dans des discussions très hétérocentrées (C.Bard, convoque dans son article « Pour une histoire des femmes d'Etat » (2005) « l'hétérospectacularisation du politique » de Maggie Allison). C'est une conséquence de cette réduction à un corps sexué et sexuel des femmes dans ce milieu d'hommes. F.Gaspard rapporte dans nos entretiens cependant que le petit milieu politico-médiatique était au courant de son homosexualité ; parce que l'époque n'était pas aux « coming out » (ou sorties de placard) des personnalités politiques et parce que les enfants de sa compagne, Claude Servan-Schreiber, étaient jeunes, il ne s'agissait pas d'exposer plus sa vie privée. "On ne le demandait pas, on ne le disait pas mais on ne se cachait pas" (interview du 14 juillet 2010, voir annexes). L'étude s'arrêtant en 1995, nous n'aborderons pas les prises de positions de F.Gaspard pour le contrat d'union pour les homosexuels et pour l'homoparentalité

On peut cependant estimer que la photographie choisie par Paris-Match en décembre 1979 (annexe 14), la montrant avec sa tenue en cuir de moto sur sa voiture de fonction contribue à donner d'elle une image différente, résolument moderne pour une personne incarnant le pouvoir institutionnel<sup>125</sup>.

La photographie prise pour l'hebdomadaire par André Berg deux ans après son élection comme maire, six mois après celle au Parlement européen illustre ce difficile équilibre pour la jeune femme politique<sup>126</sup>. Même si les choix du photographe ont dû jouer, F.Gaspard dit avoir choisi de mettre sa tenue de moto et que cette photo la résume bien à cette époque.<sup>127</sup> Qu'une maire d'une ville de plus de 30000 habitants, ayant des responsabilités au Parti socialiste, pose ainsi a de quoi étonner<sup>128</sup>. Assise sur le capot de sa voiture de fonction, dans une position plutôt décontractée et naturelle, elle fixe l'objectif sans sourire avec une certaine simplicité. On y perçoit plusieurs contrastes -recherchés par le photographe ?- : avec cette tenue en cuir -sa combinaison de motarde- qui la rattache à la ville et à la modernité, sa voiture de fonction est au contraire placée dans un champ, en pleine campagne ... Cette apparence de "rock star" androgyne s'arrête aux chaussures : point de chaussures de moto mais des mocassins à talons qui nous ramènent à la ville mais aussi à certaines conventions liées à la féminité<sup>129</sup>. Pas de moto mais sa Renault 5, petite voiture de fonction. La transgression -réelle- de cette photographie est accompagnée de signes pour rappeler qui elle est : une femme avec sa part de féminité, une maire en fonction. La tenue de motarde la place dans un "mauvais" genre que nous avons évoqué précédemment -la combinaison est quasiment unisexe- mais ces chaussures à talons la ramènent vers la féminité et la légende de Paris Match est là pour le signifier : le photographe "spécialiste de la femme, de la mode et du charme" (Vogue, Playboy) dit "elle est très femme". Ces signes temporisent la transgression, ils rassurent.

Et si F.Gaspard parle aujourd'hui rétrospectivement du "mauvais genre"<sup>130</sup> qu'elle pourrait avoir sur cette photographie, il n'est pas question pour elle d'un sens proche de "vulgaire" que certains pourraient voir dans cette vision d'une femme sur une voiture, mais d'une allusion à son homosexualité. Pour elle, l'expression "avoir mauvais genre" a "toujours signifié avoir « l'air »

---

durant les années 1990 et 2000 ainsi que les études portant sur les homosexualités durant la période qui suit notre étude.

<sup>125</sup> Voir annexe 12.

<sup>126</sup> Le photographe est décrit par le magazine comme "spécialiste de la femme, de la mode, du charme, que ce soit à Vogue ou à Playboy". Voir photo en annexe.

<sup>127</sup> Interview du 13 juillet (voir en annexe, n°45).

<sup>128</sup> Et à la lecture de lettres reçues, nous pouvons dire que cette photo a non seulement surpris mais elle a aussi choqué.

<sup>129</sup> Ce côté "rock star" n'échappe pas non plus aux lecteurs et notamment à un homme (ou un adolescent) qui lui demande une photo dédicacée (voir annexe 13).

<sup>130</sup> Interview donnée le 13 juillet, voir annexe 45.

gay ou lesbienne, transgresser, sans toujours en être conscient, son identité assignée"<sup>131</sup>. Le langage vestimentaire, nous dit C.Bard<sup>132</sup>, n'est pas nécessairement accompagné par la parole. Pour cette photographie, cette tenue semble être un coming out visuel et vestimentaire<sup>133</sup>. D'ailleurs, un peu plus tard, en septembre 1980 vraisemblablement, Guy Hocquenghem l'a "oute"<sup>134</sup> dans le journal *Libération* en faisant allusion à la fin de son article au fait qu'elle emporte Claude Servan-Schreiber sur sa moto<sup>135</sup>. Il faut lire entre les lignes de l'article et comprendre dans cette phrase une allusion quasi-sexuelle de la part du journaliste -homosexuel- : le fait d'"emporter" une femme sur une moto, c'est presque l'enlever par la force. Ce signe de "virilité" est un des clichés sur les lesbiennes. Et l'erreur du typographe du journal en masculinisant le prénom révèle bien que cette personne qui emmène une femme ainsi ne pouvait être pour lui que l'œuvre d'un homme ...<sup>136</sup>

Ainsi, la jeune femme politique échappe difficilement à cette définition faite par les médias et le monde politique qui oscille entre la féminité ou la virilité. Elle veut échapper à une certaine vision des femmes, à une féminité obligée tout en voulant échapper à la masculinisation qui échoit à la femme politique transgressive<sup>137</sup> ainsi qu'à la lesbienne. Elle se retrouve coincée dans cet espace restreint forgé par les stéréotypes : la marge de manœuvre pour elle est donc limitée pour éviter la critique. Parallèlement à cette importance des apparences -du corps de la femme politique-, Françoise Gaspard semble évoluer dans sa façon d'aborder un autre signe de la domination masculine : le langage.

---

<sup>131</sup> Réponse donnée au questionnaire portant sur la langue, reçue le 30 août 2010 (annexe 47)

<sup>132</sup> Emission "La femme et le pantalon, conquête d'une liberté", *Concordance des Temps*, France Culture, 11 septembre 2010.

<sup>133</sup> En répondant à une lettre d'une femme surprise et déçue (annexes 14-15), elle parle de cette photo comme une "provocation", voir annexe 16.

<sup>134</sup> "Outer" quelqu'un, c'est dire publiquement que cette personne est homosexuelle alors que celle-ci n'y a jamais fait mention explicitement.

<sup>135</sup> Plus tard, F.Gaspard évoquera dans l'article "Elus, n'ayez plus peur !" (*Nouvel Observateur*, avril 1999) le lien entre apparence vestimentaire et homosexualité, à propos de sa transparence vis-à-vis de sa propre homosexualité :

*" Nouvel Observateur. – Vous n'avez plus de mandat politique, mais si vous étiez aujourd'hui candidate à une élection, en feriez-vous état ?*

*F. Gaspard. – Absolument. Chaque fois que je pourrai contribuer à banaliser l'homosexualité, je le ferai.*

*N. O. – Pourquoi ne pas l'avoir dit au moment de votre candidature à la mairie de Dreux, en 1977 ?*

*F. Gaspard. – J'ai fait campagne sur des convictions sans rien renier de ce que j'étais : je me déplaçais à moto, avec un blouson de cuir et ça surprenait. Ce qui a encore plus surpris, c'est que j'ai été élue."*

<sup>136</sup> Le typographe a dû croire à une erreur et, au lieu d'inscrire "Françoise", a mis "François" ... L'article n'a pu être retrouvé au moment de la rédaction finale de cette étude. Cette description se base néanmoins sur les propos de Françoise Gaspard et de Martine Storti -qui fut journaliste à *Libération* jusqu'en 1979, couvrant le mouvement de libération des femmes-. Les deux descriptions concordent.

<sup>137</sup> Pour ne pas dire celle luttant contre la domination masculine dans les partis politiques.

### 3) Vers une féminisation des mots

Poursuivant un combat qui était déjà engagé durant la première vague de féminisme<sup>138</sup>, Françoise Gaspard développe progressivement un féminisme linguistique. Pour elle, "la lutte contre les discriminations dont les femmes sont victimes suppose aussi des transformations symboliques. Celle de la langue en est une."<sup>139</sup>

Le langage est symbolique : il permet de nommer une réalité ; non féminisé, il invisibilise les femmes et rend difficilement concevable l'accès à certains métiers traditionnellement occupés par les hommes, déclinés, pensés au masculin. Il s'agit de combattre la domination symbolique.

Si l'importance de la langue française était déjà présente dès 1979 dans son autobiographie, il apparaît que celle-ci prend encore plus d'ampleur dans les années qui suivent : elle constate d'abord l'ambiguïté des mots pensés au masculin pour des femmes. Usant d'une stratégie de contournement des appellations au masculin, apparaît progressivement "l'émergence politique de la féminisation des noms de métier"<sup>140</sup>.

#### 3.1 Le temps de l'incertitude

Le titre de son autobiographie *–Madame LE ...–* souligne très tôt dans sa carrière l'importance des mots et l'ambiguïté de l'usage de titres. Françoise Gaspard ressent en effet comme une nécessité de souligner le décalage entre sa nouvelle fonction de maire et l'appellation qu'on lui donne : la difficulté à nommer une femme maire<sup>141</sup> est patente.

En 1979, on appelle les rares femmes maires "Madame LE maire" même si en 1922, le linguiste Ferdinand Brunot parle de "l'affreux "Madame le" et en 1971, le grammairien Albert Dauzat écrit :

*" La femme qui préfère pour le nom de sa profession le masculin au féminin accuse par là-même un complexe d'infériorité qui contredit ses revendications légitimes. Dire Madame le Docteur, c'est proclamer la supériorité du mâle, dont le genre masculin est l'expression grammaticale"*<sup>142</sup>.

Or, depuis l'arrêté de "Tolérances grammaticales ou orthographiques" du 9 février 1977, il est précisé que pour les "noms masculins de titres ou de professions appliqués à des femmes", la règle est énoncée : "Précédés ou non de Madame, ces noms conservent le genre masculin ainsi que leurs déterminants et les adjectifs qui les accompagnent. Quand ils sont repris par un

<sup>138</sup> Voir Claudie Baudino, *Politique de la langue et différence sexuelle*, L'Harmattan, 2001.

<sup>139</sup> "Où en est le féminisme aujourd'hui", *Cités*, PUF, 2002, n°9, pp. 59-72.

<sup>140</sup> Claudie Baudino, *Politique de la langue et différence sexuelle*, L'Harmattan, 2001, p.211. Il faut néanmoins souligner que les termes de "députée" ou "maire" ne sont à proprement parler des "métiers" mais des charges, des fonctions.

<sup>141</sup> Il faut resituer l'expression dans son époque car depuis cette date, deux circulaires ont été élaborées pour féminiser les noms de métiers: celle de 1986 - peu suivie- et surtout celle de 1998, qui suivait d'ailleurs la demande en 1997 de quatre femmes ministres à se faire appeler " Madame LA ministre".

<sup>142</sup> Cités dans l'article d' Agnès Callamard, "Le sexisme à fleur de mots", *Manière de voir*, numéro 44, mars-avril 1999.

pronom, on admettre pour ce pronom le genre féminin". Aussi, cet arrêté qui légitime "Madame le" est très récent lorsque F.Gaspard devient maire en mars 1977.

Le décalage entre la langue et la réalité a déjà été revendiquée par certaines féministes de la première vague pour revendiquer l'accès à certains métiers réservés auparavant aux hommes<sup>143</sup>. Durant les années 1970, le rapport à la langue est important pour la plupart des féministes de l'époque et notamment du MLF qui s'emparent des mots avec humour pour dénoncer une société androcentrique avec des slogans comme "il y a plus inconnu que le soldat inconnu: sa femme", "un homme sur deux est une femme". La langue et son ambiguïté sont donc soulignées par les mouvements féministes, usant de jeux de mots et de jeux de sons comme le documentaire "Maso et Miso vont en bateau"<sup>144</sup>. Certaines inventent même un monde imaginaire décrit par une langue faite de termes inventés et de mots au féminin comme Evelyne Rochedereux et ses "Belles histoires de la *ghena goudou*" (*Les Temps modernes*, 1974<sup>145</sup>).

Il ne faut pas négliger pour autant les différentes positions de femmes féministes à l'époque, ce que la lecture de Marina Yaguello évoque à la fin des années 1970 : « Simone de Beauvoir, pour sa part, récuse l'écriture au féminin, qui lui paraît élitiste. De même, Marie Cardinal dit : « c'est tentant de féminiser les mots (...), moi, je n'y tiens pas (...) ce serait créer une nouvelle aliénation en créant un nouveau langage spécialisé ». <sup>146</sup>

Ce qui dérange F.Gaspard -et ses concitoyens -, ce sont les mots "Maire" et "Madame" : certains l'appellent "mairesse", terme désignant en fait la femme du maire et non la femme maire... Au lieu de "Madame", c'est souvent "mademoiselle" qui est dit -car elle n'est pas mariée et elle reconnaît : « le fait que je sois célibataire n'arrange pas les choses »<sup>147</sup>-. Ses interlocuteurs ne savent pas en fait comment l'appeler; certains, par habitude et par maladresse, iraient jusqu'à dire « monsieur le maire ». F.Gaspard ressent bien que l'usage du « mademoiselle » est inférieur, largement utilisé d'ailleurs par son adversaire politique en 1977, terme synonyme

---

<sup>143</sup> Claudie Baudino relate par exemple le combat mené par Marie-Louise Gagneur qui interroge l'Académie française sur l'usage générique du masculin en juillet 1891 ou par Hubertine Auclert en 1900. L'exemple de Claire Chauvin luttant pour accéder au métier d'avocate en 1897 -revendication obtenue en 1900- révèle bien le lien entre l'accès à une profession et la féminisation linguistique de celle-ci.

<sup>144</sup> de Nadia Ringart, Carole Roussopoulos, Delphine Seyrig et Ioana Wieder (1975). Il est d'ailleurs intéressant de voir dans ce document audiovisuel, considérée comme source, que les féministes qui commentent les propos de Françoise Giroud à l'émission de Bernard Pivot et chantent sur l'air de "tout va très bien, Madame la Marquise" disent d'abord "Madame **La** Ministre" puis "Madame **Le** Ministre" (extrait vu dans le documentaire *Debout ! : une histoire du mouvement des femmes 1970-1980* de Carole Roussopoulos de 1999, rassemblant des extraits de films réalisés par l'auteure durant les années 1970).

<sup>145</sup> Celle-ci rapporte d'ailleurs en parlant de Simone de Beauvoir à qui elle avait proposé son texte qu' "elle n'avait pas tout de suite compris que j'avais pris le parti de mettre tous les noms au féminin (d'ailleurs le typographe non plus n'a pas tout de suite compris...)".

<sup>146</sup> Yaguello Marina, *Les mots et les femmes*, Prismes, 1978, édition de 1987, Paris, page 67.

<sup>147</sup> Gaspard (Françoise), *Madame LE ...*, Paris, avril 1979, Grasset, page 195.

pour elle de « pucelle », de « gamine », ce qui lui enlève encore plus de légitimité et de crédibilité dans le combat politique, nous l'avons vu.

Le titre de l'autobiographie associe le féminin "madame" avec le masculin "LE" qui est écrit en lettres capitales. On peut penser qu'elle appuie sur ces termes pour être (enfin) appelée ainsi mais on peut aussi envisager que Françoise Gaspard souligne au contraire l'inadéquation, ou du moins l'étrangeté, du masculin pour une femme, sans demander pour autant la féminisation du nom de maire<sup>148</sup>. Pour sa charge de députée européenne<sup>149</sup> puis députée de l'Assemblée nationale<sup>150</sup>, le féminin n'apparaît pas non plus jusqu'aux élections législatives de 1981. Il apparaît par contre dans l'argumentaire des tracts en insistant sur son appartenance à ce sexe, nous l'avons vu. Interrogée sur le choix de ce titre, elle répond que quelques jours après son élection à Dreux,

*"se tient à Dreux une réunion de l'Office franco-québécois de la jeunesse. Le Représentant du Québec en France ouvre son discours devant une salle composée majoritairement de fonctionnaires (notamment des enseignants) Français par (avec l'accent) « Madame la maire ». Enorme rire dans la salle."<sup>151</sup>*

Dans un deuxième temps, à partir du premier semestre de l'année 1981, on observe dans les documents émanant de F.Gaspard à la fois ce masculin communément admis à l'époque et une tentative de féminisation. Elle se présente d'abord comme "député" européen, candidate pour devenir "député" d'Eure et Loir<sup>152</sup>. Aux élections législatives de 1981<sup>153</sup>, un autocollant minimaliste porte au-dessus de la photo de Françoise Gaspard : « Françoise » et en-dessous : « député »<sup>154</sup>. Sur un tract, on lit "Françoise Gaspard. un député socialiste pour votre circonscription" Dans un message adressé sous forme de carte à ses concitoyens, le masculin dit neutre est conservé : « notre circonscription a besoin d'un député attentif à vos problèmes ». Or, pour comprendre qu'il s'agit bien d'une femme qui se présente à ces élections, est développé un argumentaire sur son sexe : nous avons évoqué le tract qui développe « Françoise, ici et maintenant » : « une femme enracinée », « une femme d'action », « une femme de dialogue »,

<sup>148</sup> Rappelons ici l'originalité, dans l'histoire des institutions françaises du poste obtenu aux élections municipales par Françoise Gaspard, première femme maire d'une ville de plus de 30000 habitants, même si d'autres femmes maires ont déjà été élues. En 1977, il y a 1,9 % de maires socialistes femmes (28 sur 1481, information donnée par Jane Jenson et Mariette Sineau, *Mitterrand et les Françaises, Un rendez-vous manqué*, Paris, Presses de Science-Po, 1995, page 111).

<sup>149</sup> Elle est élue en juin 1979, peu de temps après la sortie de son autobiographie.

<sup>150</sup> Elle est élue en juin 1981.

<sup>151</sup> Voir annexe 47.

<sup>152</sup> Une lettre portant l'en-tête de Françoise Gaspard "député européen" datant de 1981 informe de sa candidature aux élections législatives et atteste l'emploi du masculin même si on peut penser qu'il s'agit d'un en-tête qui est le même pour n'importe quel député. Il semblerait par ailleurs que la résistance -plus ou moins consciente-de typographes aient pu jouer un rôle : durant la phase de recherche pour ce mémoire, 3 cas ont été rapportés par F.Gaspard.

<sup>153</sup> Elles ont lieu en juin 1981 :

<sup>154</sup> Voir annexe 19, 21 et 22.

« une femme d'expérience ». La neutralité de la fonction est donc associée à une déclinaison de féminins. « Françoise, un vrai député » est donc un slogan qui ne choque pas à l'époque.<sup>155</sup>

En effet, durant la campagne présidentielle de mai 1981, le journal socialiste « Le poing et la rose du Drouais » insiste à la fois sur le fait que l'on vote pour un parti mais aussi pour une personne de sexe féminin ou masculin :

*« Pour qui vote-t-on ? Pour une femme ou pour un homme bien sûr ; pour une femme ou pour un homme qui incarne un projet ; en fait et quoi qu'en disent certains, pour un parti ».*<sup>156</sup>

L'expression aussi utilisée "nous sommes à Dreux des femmes et des hommes" attire notre attention par la première position occupée par le mot « femmes », ce qui est plutôt rare dans les textes (politiques) en général. Il s'agit d'une "féminisation linguistique"<sup>157</sup> : le féminin apparaît donc, sort de son invisibilité, il est même mis en avant au nom malgré tout d'une égalité avec le masculin, dans une duplication<sup>158</sup>.

On voit donc au cours de ces élections présidentielles et législatives de 1981 la déclinaison du programme du candidat Mitterrand et notamment l'importance donnée aux femmes. Les femmes sont bien présentes dans l'argumentaire universaliste et féministe du parti politique qu'elle représente mais elles n'apparaissent pas encore dans le nom des charges électorales décliné au masculin.

### 3.2 Contourner le masculin dit neutre

Face à l'ambiguïté de la langue et à la difficulté à être nommée correctement en 1977, Françoise Gaspard use d'une stratégie de contournement : elle préfère alors, rapporte-t-elle dans son autobiographie, simplifier les choses en se laissant appeler par son prénom, "Françoise". Cette réaction révèle aussi son envie de se démarquer d'une certaine forme traditionnelle de pouvoir, tout en lui donnant une proximité avec les Drouais, son électorat. « Françoise » est donc présente sur les tracts électoraux de 1977, 1981 et 1983<sup>159</sup>. Cette stratégie de contournement a pu par le passé être remarquée chez d'autres femmes politiques.<sup>160</sup>

<sup>155</sup> A titre de comparaison, la socialiste et féministe Yvette Roudy s'était présentée aux élections législatives dans Rhône en juin 1978 avec une affiche portant aussi le nom "député" pour désigner la candidate.

<sup>156</sup> CAF 14 AF 13.

<sup>157</sup> D'après d'Anne-Marie Houdebine « Trente ans de recherche sur la différence sexuelle, ou Le langage des femmes et la sexuation dans la langue, les discours, les images », *Langage et société*, 106, décembre 2003, p. 33.

<sup>158</sup> La duplication : le masculin et le féminin sont mentionnés ( Anne-Marie Houdebine).

<sup>159</sup> Voir annexes 19, 20 et 21.

<sup>160</sup> Bard (Christine), "Femmes au pouvoir", introduction du dossier "Les femmes et le pouvoir" (<http://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=01&rub=dossier&item=5>), de La revue numérique du Centre d'histoire de Sciences Po, *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, numéro 1, mai-juin 2007 :

*"L'exclusion des femmes a une évidente dimension symbolique. Sur le plan linguistique, l'usage de « Mme le » atteste leur inexistence, leur impossibilité ou leur incongruité. Françoise Giroud n'aimait pas cette appellation et demandait qu'on l'appelât par son nom. Contournement... Car la féminisation se*

Cette volonté de proximité par le prénom est moins présente en 1983 : elle n'est plus une challenger et se présente à sa propre succession. Son nom accompagne plus souvent son prénom. Par ailleurs, il faut noter que la familiarité du prénom est aussi utilisée par ses adversaires: « La Françoise » a été le surnom donné par ses adversaires en 1977 ; ceux de 1983<sup>161</sup> préfèrent masculiniser son surnom (« le Gaspard ») en jouant avec son nom de famille qui est aussi un prénom masculin. La familiarité employée avec ses concitoyens est donc retournée contre elle par ses adversaires politiques<sup>162</sup>.

On a pu constater l'usage jusque dans les documents officiels du premier semestre 1981 de F.Gaspard du masculin "député" communément admis à l'époque<sup>163</sup> mais elle semble vouloir contourner aussi cet usage. Sur les tracts des élections présidentielles, elle se présente comme « maire de Dreux, parlementaire européenne » ; ainsi le nom "parlementaire", épïcène<sup>164</sup>, est au féminin comme l'indique l'adjectif qualificatif qui suit. Le féminin est moins visible, moins choquant mais bien là. Cela laisse à penser qu'elle contourne le sexisme de l'usage de l'époque constaté sur le mot "député" en utilisant davantage et féminisant le mot "parlementaire", féminisation qui n'apparaît pas complètement car le mot n'est pas précédé d'un article<sup>165</sup>.

On peut donc voir le besoin chez Françoise Gaspard de rendre visible la femme qu'elle est -et, à travers elle, les femmes- tout en appuyant malgré tout sur la neutralité de la fonction (maire, député). Telle est la difficulté qu'elle rencontre : elle est femme et entend assumer cette « originalité politique » mais se refuse à être réduite à son sexe, à une essence féminine. Un changement s'amorce nettement à partir de son élection comme députée française en juin 1981.

### 3.3 Vers une revendication du féminin

Ce contournement observé à travers l'usage de son prénom mais aussi du mot parlementaire au féminin semble être une étape vers une attention pour les féminins, pour la féminisation des noms de charge électorale.

Une mention manuscrite<sup>166</sup> de Françoise Gaspard témoigne d'une attention personnelle afin que la neutralité de la charge électorale ne se transforme pas dans des courriers en des termes

---

*heurte à un refus presque hystérique de toute « profanation » de la langue française. C'est en effet un processus de sacralisation qui appuie la monopolisation du pouvoir par les hommes. Processus aggravé du refus, par de nombreuses femmes elles-mêmes, de la forme féminine de leur fonction, jugée dévalorisante, et préférant adopter le masculin comme neutre. Les signes identitaires de la féminité sont jugés déplacés dans l'univers politique."*

<sup>161</sup> Pour l'essentiel, le Front National.

<sup>162</sup> Interrogée dessus en 2010, elle dit ne pas être gênée par l'ambiguïté du prénom et de ses usages.

<sup>163</sup> voir annexe 18.

<sup>164</sup> Mot similaire au masculin et au féminin. On peut le voir dans l'annexe 23.

<sup>165</sup> voir annexe 23.

<sup>166</sup> « Faire attention aux maires femme(s) et ne pas oublier de changer la formule de politesse ». CAF 14 AF 13, voir annexes 25 et 26 (non datée).

masculins inappropriés pour des collègues femmes : elle prend donc garde à un oubli des femmes qui, comme elle, sont confrontées à l'usage au masculin des formules de politesse dans les courriers échangés entre collègues, d'où la note à l'attention de sa secrétaire. Elle reste attentive à l'usage du "madame", sans toutefois prendre garde, remarquons-le encore une fois, à la féminisation -ou pas- de "maire". On peut aussi voir dans la déclinaison de féminins précédemment cités pour les élections législatives de 1981 la tentation de remplacer des expressions souvent pensés qu'au masculin ("homme d'action", "homme de dialogue") par leur équivalent féminin.

Cependant, la revendication du féminin de "député" est clairement perceptible à partir du second semestre 1981. Dans le journal *l'Echo républicain* du 3 juillet 1981, l'article titre en effet "La députée de Dreux tient à son féminin"<sup>167</sup>. Le 30 octobre 1981, *F Magazine* (magazine féministe) envoie à F.Gaspard une lettre<sup>168</sup> en s'adressant elle ainsi: "Madame la Députée"; celle-ci répond le 6 novembre 1981 et signe "Députée d'Eure-et-Loir". Il faut néanmoins souligner que nous n'avons pas là un document officiel mais un échange de lettres entre féministes, le "Chère Eva" (Bettan, qui a envoyé le courrier au nom du magazine) semble indiquer que la destinataire est même connue par F.Gaspard, malgré le vouvoiement employé dans le courrier<sup>169</sup>. Elle écrit par ailleurs dans sa lettre qu'elle est " rapporteur (trice)" du projet de loi Roudy-Le Pors. Une distance est donc clairement amorcée par rapport à l'usage habituel du masculin considéré comme neutre après les élections législatives de 1981, visible ici à partir de juillet 1981 à travers la féminisation des noms de métiers et de charges<sup>170</sup>. La parution de la lettre de votre députée dès le deuxième semestre 1981 atteste de sa volonté d'exposer ce féminin à ses concitoyens, de modifier peut-être les usages<sup>171</sup>.

Cela se confirme par la suite: après le premier tour des élections municipales de 1983, Françoise Gaspard reçoit d'ailleurs du sous-préfet de Dreux Jean Paraf, une lettre qui s'adresse à elle ainsi « Madame la députée "<sup>172</sup>. Dans un tract électoral de mars 1983, elle signe une lettre adressée à

---

<sup>167</sup> Nous remarquons que l'auteur écrit au début de l'article pour présenter "Mlle" Françoise Gaspard, "député-maire". Il multiplie les masculins ("le maire de Dreux", "son siège de député européen", "son rôle de député") tout en affirmant une seule fois "Mme la Députée tient à son féminin, mais souhaite qu'on l'appelle toujours Françoise". Il serait nécessaire d'entendre cette émission pour mesurer le poids de la résistance du journaliste à ce changement linguistique mais la simple formulation de cette revendication -même si elle atténuée par le contournement par le prénom- témoigne d'un changement opéré par F.Gaspard pour se (faire) nommer. (annexe 27).

<sup>168</sup> Lettre du 30 octobre 1981 (CAF, 14 AF 13), annexe 29, des éléments de sa réponse en annexe 30 et 31.

<sup>169</sup> Rappelons que ce magazine féministe a été lancé par sa compagne, Claude Servan-Schreiber en 1978 et nous pouvons supposer que F.Gaspard connaît les collaboratrices de cette dernière.

<sup>170</sup> On remarquera que la plupart des articles maintiennent pourtant à la même époque le masculin, tout comme la lettre envoyée au nom du MLF "déposé", mouvement féministe essentialiste (20 juillet 1981, voir annexe 28). Assez peu de sources sont disponibles au Centre des Archives du Féminisme sur la période 1981 -1983 mais l'usage du féminin est systématique pour le mot "députée" et accompagne sa signature en bas des courriers.

<sup>171</sup> Voir la lettre qui y fait allusion (annexe 31) et un exemple de 1983 (annexe 32). La consultation des archives en a trouvé la traces également en 1985.

<sup>172</sup> Voir annexes 36.

ses concitoyens par "députée". Le changement semble s'installer dans les documents émanant de Françoise Gaspard pour les élections de septembre 1983 : « la lettre de votre députée » ou la signature d'un tract « Françoise Gaspard, députée d'Eure et Loire » montrent une volonté de féminisation de la fonction de député, malgré un "ancien maire de Dreux »<sup>173</sup>.

Cette résolution à féminiser la charge de député est à resituer dans le contexte politique et linguistique : en 1984, Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, met en place une commission de terminologie chargée de la féminisation des noms de métier et de fonction, présidée par Mme Benoîte Groult<sup>174</sup>, célèbre écrivaine et auteure<sup>175</sup> du best-seller féministe *Ainsi soit-elle*, publié en 1975. La France suit alors l'exemple québécois puisque le 28 juillet 1979, la Gazette officielle du Québec publiait un avis par lequel l'Office de la langue française recommandait « l'utilisation des formes féminines dans tous les cas possibles »<sup>176</sup>. Cependant, la circulaire de 1986 est finalement très peu appliquée, la résistance de l'Académie française ayant été très forte et convaincante<sup>177</sup>. Cela nous permet d'avancer l'idée que cette féminisation des charges électorales par Françoise Gaspard - discrète pour "parlementaire" durant les années 1979-1981 et légèrement plus visible dès juillet 1981 pour "députée" - est novatrice à l'époque<sup>178</sup>. Ainsi, il faut attendre 1986 pour que la règle de féminisation du mot "député" soit donnée, cinq après l'usage adopté par Françoise Gaspard<sup>179</sup>.

---

<sup>173</sup> La charge de maire reste donc au masculin. Au journal d'Antenne 2 de 20 heures le 18 mars 1983, elle annonce son retrait à son poste de maire ("un maire, c'est quelqu'un qui gère"). <http://www.ina.fr/politique/elections/video/CAB8300753101/plateau-gaspard.fr.html>

<sup>174</sup> Celle-ci fait par ailleurs partie du comité de rédaction du magazine F magazine, précédemment cité.

<sup>175</sup> Sont employés ici les termes féminisés devenus possibles depuis la fin des années 1990.

<sup>176</sup> Lu sur le site du Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD) <http://www.ccdmd.qc.ca/correspo/Corr10-2/Feminisation.html> (site destiné aux enseignant-e-s québécois), dernière consultation le 20 juillet 2010.

*Gazette officielle du Québec*

"Avis de recommandation - 28 juillet 1979 Féminisation des titres

38. Relativement au genre des appellations d'emploi, l'Office de la langue française a recommandé l'utilisation des formes féminines dans tous les cas possibles : (...)

– soit par la création spontanée d'une forme féminine qui respecte la morphologie française.

Exemples : députée, chirurgienne, praticienne (...)"

<sup>177</sup> L'article de Georges Dumézil a su, non sans ironie, atteindre un public qui n'avait pas été vraiment sollicité par le gouvernement. Ce projet de féminisation de la langue est apparu comme celui de féministes, une minorité de femmes. C. Baudino relate le peu d'opposition au double argumentaire du célèbre académicien, alors que celui-ci est contradictoire.

<sup>178</sup> Cette hypothèse a été confirmée par Claudie Baudino (entretien téléphonique du 20 septembre 2010). Il faut d'ailleurs attendre 1984, pour que la ministre des droits de la femme, Yvette Roudy relate dans le quotidien *le Monde* -au moment d'annoncer la création d'une commission de terminologie chargée de moderniser la langue- la colère ressentie en lisant le décret d'attribution, rédigé au masculin. Cité par Claudie Baudino, *opus cit.* (p.211), ce décret l'appelait " Madame le ministre", la désignant par "il".

Dans le portrait écrit en 2006 sur l'ancienne ministre des droits de la femme, *Yvette Roudy Madame la Ministre* (de Karine Portrait et Elodie Bécu, Danger Public), il est dit qu'elle mit deux mois à signer son décret d'attribution, refusant d'être appelée "Madame le Ministre". "Elle se bat pour être "Madame LA ministre". C'est l'appellation que l'on trouve sur son papier à lettres de l'époque. Mais pas dans les textes officiels" (ibid., p.58).

<sup>179</sup> La circulaire du 11 mars 1986 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre affirme pourtant qu'il est discriminatoire de n'employer que le masculin et dans l'annexe, il est écrit que " Les noms

Nous avons donc vu que le féminisme de F.Gaspard prend son essor au contact avec le monde politique résistant à la venue des femmes, incarnant le féminisme réformiste du parti socialiste. Le poids des stéréotypes sur les femmes entrées en politique est vécu difficilement par Françoise Gaspard qui cherche à s'en affranchir. Il s'agit alors de faire des concessions tout en restant attachée à ses convictions. La focalisation sur les apparences et sur la sexualité rend difficile la médiatisation de la jeune femme politique qui est aussi lesbienne, dans un monde hétérocentriste. Même si le féminisme socialisme qu'elle incarne semble disparaître au début des années 1980 - notamment par la priorité donnée à la lutte contre le racisme et par un changement de stratégie du Parti Socialiste<sup>180</sup>-, son féminisme linguistique se développe, discrètement dans ses écrits, attestant d'un féminisme toujours présent qui réapparaît au grand jour quelques années plus tard.

## II/ ... A L'ANALYSE DU PARCOURS DIFFICILE DES FEMMES POLITIQUES

Les années 1980 sont pour Françoise Gaspard celles d'un engagement contre le Front National et le racisme -l'immigration était à la fin des années 1970 un sujet qui qu'elle évoquait-, son échec électoral en 1983<sup>181</sup> la conforte dans le combat à mener contre les idées véhiculées par le FN<sup>182</sup>. Le 8 mars 1988, pour une intervention "Etre féministe en 1988"<sup>183</sup>, elle revendique son féminisme, l'actualité de celui-ci malgré "le silence" des femmes et sur les femmes<sup>184</sup>. Elle établit un lien entre les deux combats humanistes et égalitaristes : elle rappelle les propos de F.Mitterrand en 1979 "Les femmes sont des immigrées de l'intérieur" et complète "Et les femmes de l'immigration les immigrés des immigrés". C'est par la situation de ces femmes -à qui elle consacre en 1995 un livre autour de la polémique sur le voile<sup>185</sup>- qu'elle revient à sa sensibilité féministe, dès 1988<sup>186</sup>.

Néanmoins, c'est en 1992 que le féminisme de F.Gaspard réapparaît au grand public, grâce à un contexte européen favorable, parallèlement au développement d'études sur l'histoire des féminismes. Ce credo réformiste revient donc plus fort, plus théorique, plus global : la langue est à cet égard un bon indicateur de ce crescendo féministe.

---

masculins terminés à l'écrit par une voyelle autre que le « e » muet ont un féminin en « e » : une chargée de mission, une déléguée (...)"

<sup>180</sup> Jane Jenson et Mariette Sineau, *Mitterrand et les Françaises, Un rendez-vous manqué*, Paris, Presses de Science-Po, 1995.

<sup>181</sup> Après annulation de son élection de mars 1983 -à huit voix près-, elle se désiste du poste de maire et c'est son remplaçant, Marcel Piquet qui est battu à de nouvelles élections municipales en septembre 1983, face à la coalition RPR-FN pour les élections municipales.

<sup>182</sup> Elle écrit avec Claude Servan Schreiber *La fin des immigrés* (Paris, Le Seuil) en 1984.

<sup>183</sup> D'abord intitulée "oser se dire féministe".

<sup>184</sup> Son cas n'est pas isolé : on parle de "backlash" (d'après le livre de Susan Faludi, 1991), de retour en arrière pour le féminisme.

<sup>185</sup> *Le foulard et la République*, avec Farhad Khosrowkhavar, Paris, Editions de La Découverte, 1995.

<sup>186</sup> Dans son autobiographie ou à la manifestation du 6 octobre 1979, elle évoque déjà ces femmes.

## 1) Le féminisme transnational de F.Gaspard

L'Europe joue un grand rôle dans le réformisme paritaire que va incarner F.Gaspard. Celle-ci se trouve alors à la jonction entre le niveau national et européen et va pouvoir interagir sur un niveau au nom de l'autre. Ce féminisme transnational a donc une origine : la communauté européenne et la nouvelle fonction d'experte européenne de F.Gaspard qui, n'ayant plus de mandat politique à partir de 1988, se tournant vers l'enseignement à l'EHESS.

### 1.1 L'impulsion de l'Europe pour une démocratie paritaire

L'échelle internationale est première : l'Organisation des Nations Unies, le Conseil de l'Europe s'emparent assez rapidement de la question de la représentation politique des femmes. En 1979, est d'ailleurs créée la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW ou CEDEF en Français, ratifiée par la France en 1983). Un séminaire sur la "démocratie paritaire, quarante années d'activité du conseil de l'Europe" (Strasbourg, 6-7 novembre 1989) a lieu à l'occasion des dix ans du Comité européen pour l'égalité entre les femmes et les hommes et devient le point de départ de l'idée de la "parité" - le rapport d'Élizabeth Sledziewski y est d'ailleurs remarqué-.

A partir de 1991, le « Troisième Programme d'action communautaire à moyen terme pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes » est mis en place par la Commission européenne et un réseau de seize "expertes" est formé sur la question des femmes dans les instances de décision. La représentante française est Françoise Gaspard. En prenant connaissance de ce qui s'était dit à ce séminaire, en comparant les données européennes qui placent la France dans les derniers pays en terme d'accès à la politique pour les femmes, elle fait assez rapidement le constat avec Claude Servan-Schreiber et Anne Le Gall que l'idée de parité<sup>187</sup> doit être reprise au niveau européen : elles "l'important" (L.Béréni). Elles développent donc l'idée dans le livre *Au pouvoir, Citoyennes ! Liberté, Egalité, Parité* en juin 1992.

Cet ouvrage lance des initiatives comme l'écrivent Monique Dental et Odette Brun dans une lettre le 6 janvier 1993<sup>188</sup> du Réseau "Femmes pour la parité"<sup>189</sup>. Dans une allocution à la table-ronde du 8 mars 1993 à l'Assemblée Nationale, F.Gaspard explique que son retour à la politique par le biais du livre *Au pouvoir Citoyennes!* est dû à un constat en tant qu'experte française du

---

<sup>187</sup> Soit l'idée selon laquelle les Parlements doivent être composés à égalité d'hommes et de femmes.

<sup>188</sup> "Depuis six mois environ, à la suite de la parution du livre *Au pouvoir citoyennes !*, des réunions ont donné lieu dans le mouvement des femmes à des discussions sur "la parité". A la demande des expertes du Réseau européen "les femmes dans la prise de décision" la Commission des Communautés Européennes a tenu le 1er sommet Européen "femmes au pouvoir" qui a ratifié une charte signée par des femmes assurant des responsabilités institutionnelles dans leur pays." 14 AF 140.

<sup>189</sup> L'association est créée par ces dernières le 27 janvier 1993.

réseau "Femmes et prises de décisions" (en 1991) "de la naissance d'un mouvement tout-à-fait important à l'échelle internationale en faveur d'une plus grande participation des femmes à la vie publique. Le mouvement, parti des instances internationales, d'"en haut", a été très fortement repris par la base (...) Le mouvement est national et international."<sup>190</sup>

Alors que des initiatives féministes pour la parité commence à émerger en France, le réseau d'expertes organise avec la Commission européenne en novembre 1992 à Athènes, une conférence européenne sur « Femmes, politique et pouvoir ».

## 1.2 La Déclaration d'Athènes et le rôle de l'experte nationale

La déclaration qui est adoptée à Athènes est adoptée le 3 novembre 1992 à l'occasion de ce premier sommet européen "Femmes au Pouvoir", deux femmes politiques françaises, Simone Veil et Edith Cresson, viennent signer cette déclaration. Le texte de cette déclaration est donc écrit par ces douze expertes, dont Françoise Gaspard.

Ce texte soumet une recommandation, voire une obligation pour les pays européens : « Parce que les femmes représentent plus de la moitié de la population, la démocratie impose la parité dans la représentation et l'administration des nations » (Déclaration d'Athènes).

Sur le bulletin d'adhésion de l'association Réseau Femmes pour la parité<sup>191</sup>, la déclaration de la Charte d'Athènes du 3 novembre 1992 est la référence, jointe au bulletin : "nous pouvons compter sur la solidarité européenne et le soutien de la Commission de la Communauté Européenne qui développe des programmes pour la parité".<sup>192</sup> On retrouve aussi ce texte au début dans le dossier de presse sur la table-ronde à l'Assemblée Nationale le 8 mars 1993 intitulée "la parité hommes-femmes en politique" à l'Assemblée Nationale<sup>193</sup>, insistant sur le retard, l'"archaïsme" de la France, "lanterne rouge de l'Europe"<sup>194</sup>. Ainsi, après avoir importé en France le concept de parité dans le livre-manifeste -écrit à trois-, après avoir contribué à écrire la Charte d'Athènes, Françoise Gaspard se range ensuite avec les associations féministes françaises en invoquant l'héritage et l'exemple européen qu'elle a contribué à façonner. Elle est comme l'indique Laure Béréni dans sa thèse à la jonction de plusieurs parcours professionnels, à la confluence de plusieurs réseaux féministes, ce qui contribue à propager habilement l'idée de parité.

L'idée européenne de parité selon laquelle les Parlements doivent être composé à égalité d'hommes et de femmes prend, dans l'argumentaire de F.Gaspard, aussi ses sources dans

<sup>190</sup> Retranscription de la table-ronde du 8 mars 1993, 14 AF 140.

<sup>191</sup> F.Gaspard rejoint l'association à sa création le 27 janvier 1993 mais elle avait auparavant rejoint une autre association, appelée Parité.

<sup>192</sup> Bulletin d'adhésion 1993, 14 AF 141.

<sup>193</sup> 14AF 141.

<sup>194</sup> 11ème sur les 12 pays européens en matière de représentation parlementaire.

l'histoire.

## 2) La mobilisation de l'Histoire par Françoise Gaspard

Celle-ci convoque plusieurs lectures et recherches pour appuyer la nécessité de la parité. Il s'agit d'expliquer par l'histoire pourquoi les femmes politiques sont si peu nombreuses, en quoi les fondements de la démocratie ont été faussés depuis son origine. Là encore, le contexte est favorable : les recherches sont en développement au début des années 1990.

### 2.1 Relire la Révolution et la démocratie françaises sous l'angle féministe

Après le livre de témoignage de 1979, s'enchaînent à partir de 1992 plusieurs ouvrages ou interventions de F.Gaspard sur l'histoire des femmes en politique. Son livre-manifeste constate un fait : "la démocratie est misogyne"<sup>195</sup> si on en juge par le nombre de parlementaires : 95 sur 100 sont des hommes. Le but de l'essai est donc d'expliquer les origines de cette anomalie, de cette mise à l'écart des femmes de la représentation populaire, fondement de la démocratie.

Pour cela, elle s'appuie sur la lecture de textes fondateurs mais aussi de lectures nouvelles, celles-ci s'intensifiant à partir de 1989. Le champ de l'histoire des femmes et des féminismes développe à cette époque sa connaissance de la première vague du féminisme. Est donc posé l'héritage des premières luttes féministes civiques mais aussi une certaine ressemblance entre les deux mouvements.

Les féministes de la "première vague" avaient été assez ignorées du MLF qui partait de "l'année zéro", tout comme avait été rejeté le rapport à la politique et aux institutions stricto sensu. Le mouvement pour la parité, à travers le plaidoyer de F.Gaspard, va au contraire s'intéresser à la politique, aux origines de la démocratie française.

L'année 1989<sup>196</sup> marque un tournant dans les recherches en histoire des femmes même si ce champ de l'histoire a commencé dans les années 1970 ; a même été obtenu durant les années 1980 un poste universitaire avec l'arrivée de la gauche au pouvoir et la création du ministère des droits de la femme, ce qui démarre une institutionnalisation des Etudes Féministes. On fête cette année-là en grande pompe en France le bicentenaire de la Révolution française, fondatrice de notre démocratie. Face au peu de place accordée lors de cette commémoration aux femmes, un colloque a lieu les 12, 13 et 14 avril 1989 à Toulouse, organisé par l'universitaire féministe,

---

<sup>195</sup> Françoise Gaspard, Anne Le Gall, Claude Servan-Schreiber, *Au pouvoir citoyennes ! Liberté, égalité, Parité !*, Paris, Seuil, juin 1992, préambule, page 9.

<sup>196</sup> Cette année est aussi, nous l'avons vu, une date-clé pour la revendication d'une démocratie paritaire.

Marie-France Brive<sup>197</sup>. Parmi les 116 communications et les trois volumes d'actes du colloque international, F.Gaspard en cite plusieurs en 1992 dans *Au pouvoir, citoyennes !*<sup>198</sup>.

Elle nourrit alors son argumentation de la lecture de textes du XVIIIème : les textes d'Olympe de Gouges (présentés par Benoîte Groult en 1986), de Mary Wollstonecraft (1ère édition 1792, réédition en 1976), de Condorcet -ainsi que de Prudhomme et Guyomar- (présentés par E.Badinter en 1989). Ne sont pas absents de ces textes fondateurs : la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789), les textes d'un philosophe comme Rousseau et un acteur de la Révolution française comme l'Abbé Sieyès. Pour le (pré-)féminisme, le précurseur Poulain de la Barre est aussi évoqué, appuyé de la lecture de féministes de la première vague et de femmes militantes: Hélène Brion (1978<sup>199</sup>), N.Roussel (1978), M. Pelletier (1978, textes présentés par C.Maignien) L.Michel (1976) et P.Minck (1981). D'autres actrices de l'histoire ou féministes sont mentionnées: Théroigne de Méricourt, E.Niboyet, Maria Deraismes avec la référence faite plusieurs fois à l'innovation d' Hubertine Auclert<sup>200</sup>.

F.Gaspard fait aussi mention à la lecture de C.Pateman<sup>201</sup> (1988), à celle de la philosophe et historienne G.Fraisse sur l'exclusion des femmes de la République (1989), à la grande entreprise de M.Perrot et G.Duby, *l'Histoire des femmes en Occident* (1990-1992), au travail de D.Godineau (1988) et à l'ouvrage sur le féminisme sous la IIIème République de L.Klejman et F.Rochefort (1989). Les ouvrages plus anciens sur l'histoire du féminisme d' Abensour (1921), d'Albistur (1977) et de Sowerwine (1978) sont également évoqués.

Ce livre-plaidoyer pour la parité entend inscrire pleinement son sujet d'étude dans l'histoire de France avec son analyse de la Révolution française qui a écarté de l'espace public, exclu de la représentation nationale, les femmes. L'histoire des femmes et du féminisme est donc aussi largement mentionnée pour appuyer le rôle des femmes dans l'action politique -dans un sens large, le féminisme étant considéré comme un courant politique-.

Le livre est, rappelons-le, édité en 1992; il est aussi fait allusion à l'histoire qui est en train de s'écrire en faisant allusion à un colloque de 1991 qui est publié peu de temps après, sur Madeleine Pelletier. Cela révèle bien son intérêt pour cette recherche historique en train de se

---

<sup>197</sup> *Les Femmes et la Révolution française*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1989-1991, 3 vol.

<sup>198</sup> Ce tournant est clairement exposé par F.Gaspard dès la préface du colloque organisé en décembre 1993 (p.10).

<sup>199</sup> Il s'agit de la date d'édition de ces textes qui sont alors (re)découverts durant les années 1970 et 1980.

<sup>200</sup> Nous aborderons plus en détail la référence à cette féministe (1848-1914).

<sup>201</sup> Réflexion qui sera développée et enrichira son argumentation dans la décennie qui va suivre. Le "fratriarcat" sera développé un peu plus loin dans ce mémoire.

faire. Lorsqu'elle écrit dans la revue *Nouvelles Questions Féministes*, en 1994, elle fait aussi référence à une thèse<sup>202</sup> qui n'est pas encore publiée. Au fur et à mesure de ses ouvrages, on découvre donc à travers les ouvrages cités par F.Gaspard les avancées dans la recherche historique. Dans *La démocratie "à la française" ou les femmes indésirables* (actes du colloque de décembre 1993, colloque organisé par le CEDREF<sup>203</sup>, sous la direction d'Eliane Viennot, militante du Réseau Femmes pour la parité auquel appartient F.Gaspard), beaucoup d'intervenant-e-s incarnent justement ce renouvellement de la recherche féministe: C.Bard, D.Godineau, L.Klejman et F.Rochefort, E.Viennot, W.Guéraiche, F.Thébaud, M.Riot-Sarcey, S.Chaperon, etc. Un an plus tard, dans *Démocratie et représentation* (actes du colloque qui a lieu en novembre 1994), la thèse sur les féminismes de 1914 à 1940 de C.Bard est citée<sup>204</sup>, le travail de W.Guéraiche également (1992). La féministe M. Pelletier est désormais beaucoup plus connue (un livre en anglais avait été publié en 1990 et 2 livres ont été édités en 1992 dont le colloque de 1991, dirigé par C.Bard, qui avait été mentionné en 1992).

Le travail de J.Jenson et M.Sineau (1995) nourrit aussi son analyse sur la période plus récente du mitterrandisme, tout comme des articles plus anciens de M.Perrot (1987), F.Picq (1984) et E.Viennot (1981). Ces deux colloques de 1993 et 1994 ont donc pour sujet la démocratie française, issue de la Révolution française, en abordant la spécificité française qui a exclu les femmes de la représentation nationale, relayant une part importante de recherches qui foisonnent à cette période.

## 2.2 Recherches et militantismes en parallèle du mouvement pour la parité

La plupart de ces chercheur-e-s sont parties prenantes de ce renouveau du féminisme qui s'opère. Françoise Picq et Eliane Viennot étaient, précisons-le, des actrices du mouvement des femmes durant les années 1970 ; elles vont aussi œuvrer pour la parité avec Françoise Gaspard. La recherche féministe va souvent de pair avec le militantisme. Marie-Victoire Louis qui intervient, par exemple, dans le colloque de 1994 a milité contre la prostitution et s'engage aussi pour la parité. Dans *les Féminismes en questions, éléments pour une cartographie*, C.Bard

---

<sup>202</sup> *Les féminismes en France, vers l'intégration dans la cité, 1914-1940* de C.Bard.

<sup>203</sup> Le Centre d'Enseignement, de Documentation et de Recherche pour les Etudes Féministes (dépend de L'Université Paris Diderot-Paris 7).

<sup>204</sup> Il s'agit de la thèse de C.Bard terminée en 1993, citée en 1994 dans *Nouvelles Questions Féministes* et qui, lorsque les actes du colloque sont imprimés (novembre 1995), a été publiée (en février 1995). Elle porte alors le titre *Les filles de Marianne, Histoire des féminismes 1914-1940*. F. Gaspard fait d'ailleurs le compte-rendu de ce livre dans le numéro 1 de la nouvelle revue *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* en 1995 -il s'agit de l'unique article fait par elle pour cette revue-.

affirme plus tard d'ailleurs "Je suis historienne, je suis féministe, je peux me définir comme une historienne féministe du féminisme !" <sup>205</sup>. Ce militantisme est assumé par F.Gaspard en ouverture au colloque de 1993: "toute recherche est engagée, elle s'inscrit dans le courant de l'Histoire, est le produit d'une époque et de ses interrogations". <sup>206</sup>

A l'occasion du cinquantenaire de l'obtention du droit de vote des femmes le 21 avril 1944, il n'est donc pas étonnant de voir réuni-e-s une paritariste comme F.Gaspard -qui a eu l'agrégation d'histoire-géographie- et des historiennes universitaires comme Michelle Perrot, Geneviève Fraisse <sup>207</sup>, Michèle Riot-Sarcey, Laurence Klejman, Florence Rochefort et Christine Bard. Le titre du programme de ce 20 avril 1994 est clair sur le nouvel angle d'approche de l'histoire : "Pour une relecture de l'histoire politique" <sup>208</sup>. Ces historiennes sont des cautions à l'argumentation historique et philosophique qui voit la (quasi) non-participation des femmes à la vie politique durant deux siècles comme la conséquence d'une exclusion originelle (de la Révolution française) et d'une discrimination qui s'est perpétuée dans la République malgré les pré-féministes et la première vague de féminisme suffragiste.

Le contexte intellectuel, culturel, universitaire français est donc favorable au début des années 1990 pour argumenter des racines de la masculinisation de la politique. La mobilisation paritariste s'appuie, nous le verrons, sur cette mémoire féministe qui s'avère être plutôt convaincante. Dans cet argumentaire pour la parité, le féminisme linguistique, voire son réformisme, sont aussi présents.

### 3) Réformer la langue

Nous avons vu que F.Gaspard féminisait la langue à partir de juillet 1981 avec le nom "députée". Il va s'agir ici de dénoncer, de la même façon que l'universalisme français est mis à mal par les nouvelles recherches historiques, le masculin couramment utilisé comme neutre. L'importance du langage est à remarquer avec la diffusion de deux mots nouveaux par Françoise Gaspard.

#### 3.1 La dénonciation d'un faux neutre

Le début des années 1990 est synonyme chez Françoise Gaspard d'une plus grand critique de

---

<sup>205</sup> Taraud (Christelle), *Les Féminismes en questions, Eléments pour une cartographie*, Editions Amsterdam, 2005.

<sup>206</sup> Elle rapporte les paroles d'ouverture du colloque prononcées par Yvonne Knibiehler. Ibid. page 11, 1993.

<sup>207</sup> Historienne et philosophe.

<sup>208</sup> Des articles sont d'ailleurs publiés dans *Parité-Infos*, la " lettre d'information sur le mouvement pour la parité hommes-femmes dans la vie publique", dirigée par Claude Servan-Schreiber. (numéro 5 , mars 1994), CAF, 14 AF 181.

mots employés au masculin, considéré comme "neutre". En 1992, Françoise Gaspard fait allusion à "l'excellent rapport" de la Commission Groult et constate que "la féminisation des titres, surtout lorsqu'il s'agit de postes élevés, n'est toujours pas entrée dans le langage courant, contrairement à ce qui se passe au Québec par exemple"<sup>209</sup>. Elle utilise d'ailleurs les termes de "Première ministre"<sup>210</sup>, de "chef(fe) du gouvernement"<sup>211</sup> pour montrer son attachement au féminin. Nous avons déjà remarqué cette particularité dès le début des années 1980 : elle s'est développée près de dix ans plus tard. Françoise Gaspard cherche donc à féminiser la langue à travers la féminisation des titres. Il convient de souligner qu'elle dénonce par contre la féminisation porteuse de condescendance, l'usage du suffixe "-ette" étant certes un féminin mais celui-ci minore en même temps<sup>212</sup>. Elle féminise même, involontairement, le titre d'un livre : dans sa bibliographie, le livre de Jean Pascal, *Les femmes députés de 1945 à 1988*, écrit en 1990, est devenu *Les Femmes députées de 1945 à 1988* !

Dans le premier chapitre de l'essai, F.Gaspard et ses co-auteurs n'hésitent pas à développer sur près de trois pages une Histoire-fiction inversée<sup>213</sup> avec, "pendant plus de deux siècles, des hommes (...) interdits de politique". Il ne s'agit pas à proprement parler de féminisation mais de mise en avant par le langage écrit de l'aberration d'une situation. Formulée et développée, cette histoire inversée est faite pour frapper les esprits. Le passage du féminin au masculin (pour les exclus de la politique) et du masculin au féminin (pour les propriétaires du pouvoir politique) témoigne de la force des mots, évocateurs d'une situation réelle ou fantasmée. Le dire (l'écrire) permet de donner corps à des arguments parfois peu écoutés et d'historiciser ce qui paraît immuable, "naturel", à savoir une différenciation des sexes qui a réparti les rôles en fonction des sexes.

Durant ces années 1990 qui sont synonymes de combat pour la parité politique, Françoise Gaspard relègue les travaux, on l'a vu, d'historiennes et philosophes sur l'histoire des femmes et des féminismes et notamment sur l'ambiguïté française à propos du concept d' « universel » et

---

<sup>209</sup> Gaspard (Françoise), Servan-Schreiber (Claude), Le Gall (Claude), *Au pouvoir citoyennes ! Liberté, Egalité, Parité*, édition du Seuil, juin 1992, page 35.

<sup>210</sup> Le mot "première" est en italique dans le texte (ibid., page 35). Il s'agit d' Edith Cresson, "première Premier ministre" (C. Bard, "Femmes au pouvoir", introduction du dossier "Les femmes et le pouvoir" (<http://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=01&rub=dossier&item=5>), de La revue numérique du Centre d'histoire de Sciences Po, *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, numéro 1, mai-juin 2007.

<sup>211</sup> Gaspard (Françoise), Servan-Schreiber (Claude), Le Gall (Claude), *Au pouvoir citoyennes ! Liberté, Egalité, Parité*, édition du Seuil, juin 1992

<sup>212</sup> à propos des "suffragettes" in Gaspard (Françoise), Servan-Schreiber (Claude), Le Gall (Claude), *Au pouvoir citoyennes ! Liberté, Egalité, Parité*, édition du Seuil, juin 1992, page 109.

<sup>213</sup> *ibidem*, "Et si l'on inversait l'histoire ?", pages 31 à 33.

son origine datée de la Révolution française<sup>214</sup>. L'individu universel neutre qui devrait recouvrir toute personne humaine est en fait masculin. Le suffrage masculin de 1848 a longtemps été présenté comme « universel » malgré son côté exclusif.<sup>215</sup>

Françoise Gaspard reste donc sensible à certains mots -souvent très symboliques- qui invisibilisent les femmes. Son livre-manifeste<sup>216</sup> *Au pouvoir, citoyennes ! Liberté, Egalité, Parité* enlève la dimension masculine de la devise nationale<sup>217</sup> en remplaçant "Fraternité" par "Parité", nous le verrons davantage plus loin. En 1992, elle fait plusieurs fois allusion aux "Droits de l'homme", "ces bien nommés"<sup>218</sup>, évoquant "la confusion toujours en vigueur, entre Homme et homme, entre hommes et humains"<sup>219</sup>. Pour illustrer cette confusion, elle prend l'exemple des revendications féministes de vote et d'éligibilité qui, s'appuyant sur la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, se voyaient répondre que "les femmes ne pouvaient prétendre à cette égalité puisqu'elles n'étaient pas .... des hommes, justement."<sup>220</sup> Dans la conclusion du livre-manifeste, elle demande d'ailleurs que les droits "de l'Homme" deviennent les "droits humains"<sup>221</sup>. En 1994, nous rapporte Christine Bard, une manifestation de Françoise Gaspard et de quelques convaincu-e-s demandent, en toute logique, la transformation de la Maison des « sciences de l'Homme » par la maison des « sciences humaines » car le mot homme est à la fois porteur du général, universel mais aussi, surtout du masculin<sup>222</sup>. Dans l'article "La solitude de Marie Curie"<sup>223</sup> que nous analyserons plus tard, elle refuse d'ailleurs le sens généraliste du mot "homme" en écrivant "Au fronton du mausolée lira-t-on désormais "Aux grands hommes et à une femme la Patrie reconnaissante ?"."

La confusion entre les deux acceptions du mot se fait en défaveur des femmes qui ne se reconnaissent pas toujours dans ce "neutre masculin". Cela n'est pas sans rappeler le nom donné à la franc-maçonnerie mixte fondée en 1893 par Maria Deraismes, "le Droit humain"<sup>224</sup>. Experte européenne depuis 1991, F.Gaspard a par ailleurs lu les conclusions du Séminaire sur la

---

<sup>214</sup> Voir annexe 40.

<sup>215</sup> Des recherches récentes d'Anne Verjus ont cependant nuancé cette dénonciation en insistant que ce vote des hommes est surtout considéré comme un vote familial.

<sup>216</sup> Il reste, soulignons-le, un ouvrage collectif.

<sup>217</sup> Qui date de la Révolution française même s'il a été officiellement adopté plus tard.

<sup>218</sup> Gaspard (Françoise), Servan-Schreiber (Claude), Le Gall (Claude), *Au pouvoir citoyennes ! Liberté, Egalité, Parité*, édition du Seuil, juin 1992, page 33.

<sup>219</sup> *ibid.*, page 34.

<sup>220</sup> *ibid.*, page 143.

<sup>221</sup> *ibid.*, page 181.

<sup>222</sup> Bard (Christine), *Quand les femmes s'en mêlent ; genre et pouvoir*, « Recherche et militantisme, 1995-2002 », éditions de la Martinière, 2004. Cette manifestation suit la commémoration déjà évoquée du cinquantenaire du droit de vote des femmes.

<sup>223</sup> Coécrite avec Claude Servan-Schreiber et publiée dans Libération le 22 mars 1994, à l'occasion du transfert des cendres de Marie Curie, décidée le 8 mars 1994.

<sup>224</sup> Précisons d'ailleurs que F.Gaspard a été franc-maçonne.

"démocratie paritaire", organisé par le Conseil de l'Europe des 6 et 7 novembre 1989 qui invitait le Conseil de l'Europe de "lever l'ambiguïté du terme "Homme" dans la langue française, en lui substituant l'expression "personne humaine" (point 25 a des conclusions, le mot "Homme" étant mis entre guillemets dans le reste de ce point sur les droits humains pour en souligner cette gêne)<sup>225</sup>. Il faut ajouter qu'en 1990, le Comité des ministres du Conseil de l'Europe recommande une élimination du sexisme dans le langage<sup>226</sup>. Ce regard sur la langue française dans le monde est facilité par le fait que Françoise Gaspard, en prenant des responsabilités internationales (niveau européen depuis 1991), a pris davantage de recul sur la langue française : elle cite les pays francophones (la Suisse, la Belgique, le Québec<sup>227</sup>). Elle se rend par ailleurs souvent aux Etats-Unis pour raisons personnelles et professionnelles, dès 1979<sup>228</sup>.

Cette préoccupation pour la langue n'est d'ailleurs pas absente de la stratégie politique de l'association Réseau Femmes pour la parité : le 11 juin 1993, celle-ci établit comme premier objectif le vote d'une loi pour la parité mais aussi une loi relative au nom patronymique et "que les "Droits de l'Homme" deviennent enfin les "Droits de la personne".<sup>229</sup> En proposant « humain » au lieu de « de l'homme », Françoise Gaspard souligne non seulement l'inadéquation de certains usages de la langue mais essaie de faire apparaître le féminin, souvent oublié, malgré la tentative de féminisation de la langue par le gouvernement en 1984-86<sup>230</sup>. L'importance accordée à la langue va jusqu'à l'utilisation de mots-concepts: la "parité" contre le "fratriarcat".

### 3.2 Relayer un mot inventé : le fratriarcat

Nous avons vu que la féminisation des mots, le remplacement de termes masculins pour évoquer une neutralité sont importants chez Françoise Gaspard. A partir de 1992, elle contribue à faire évoluer des concepts pour dénoncer cet androcentrisme. A la suite du patriarcat -de "pater" en

---

<sup>225</sup> Conclusions du séminaire "sur la démocratie paritaire - quarante années d'activités du conseil de l'Europe", Strasbourg, 6-7 novembre 1989, 14 AF 141.

<sup>226</sup> recommandations du n° R(90) sur l'élimination du sexisme dans la langue du 21 février 1990.

<sup>227</sup> Cette attitude vis-à-vis de la langue emblématique de l'invisibilisation des femmes se développe à cette période dans les pays francophones : nous avons fait allusion à l'exemple Québécois mais la province canadienne n'est pas seule : la Suisse en 1989 féminise à son tour les noms de métiers et professions et préconise en 1991 l'expression "droits humains". Cette expression est d'ailleurs adoptée par Amnesty International en décembre 1997.

<sup>228</sup> Un article de la République du Centre du 23 novembre 1979 relate un voyage aux Etats-Unis.

<sup>229</sup> Document tapuscrit intitulé "Eléments d'une stratégie politique pour le réseau des femmes", daté du 11 juin 1993, 14 AF 141.

<sup>230</sup> Soulignons que plus tard, en 2002, dans son article "Où en est le féminisme aujourd'hui ? (*Cités*, PUF, 2002, n°9, pp. 59-72.), F.Gaspard commence justement par faire un bilan linguistique : elle souligne la féminisation des titres qui, dix ans auparavant, n'était pas possible. Elle rapporte les propos du garde des Sceaux de l'époque (1997), Jacques Toubon qui s'opposait au remplacement de "*homme probe et libre*" par "*homme ou femme*" lors du serment fait au juge par "*le*" témoin (entre les deux dates, la circulaire du Premier Ministre le 6 mars 1998 a organisé le changement des usages).

latin, le père qui domine la cellule familiale - repris par le PS<sup>231</sup>, c'est le terme de "fatriarcat" qu'elle tente de populariser. Le premier était connoté lutte de classes. Le fatriarcat témoigne de lectures sur les origines de la domination masculine dans la culture républicaine française. Il est aussi construit à partir du latin, "frater" voulant dire "frère". Le mot latin sert aussi à la formation de la "fraternité" ajoutée à la devise républicaine.

F.Gaspard reprend l'idée développée par Carol Pateman<sup>232</sup> et développe l'idée du "fratriarcat"<sup>233</sup>. Comme nous avons vu, Françoise Gaspard lit au tournant des années 1980/1990 un certain nombre d'ouvrages d'historiennes, de politologues et de philosophes. Ces lectures alimentent sa pensée politique. Cette résistance observée précédemment face à l'arrivée des femmes en politique, à leur prise de responsabilités et de pouvoir fait partie intégrante de ce système politique qu'est le fratriarcat qu'elle théorise tout au long des années 1990. Il s'agit de mettre au jour "le non-dit le plus vieux de la démocratie : le caractère illégitime de la prétention des femmes à exercer des fonctions publiques et d'abord politiques"<sup>234</sup>. Elle veut comprendre les racines historiques de cet état de fait, en adoptant non plus le point de vue des femmes -déjà envisagé précédemment- mais celui de ces hommes "qui trouvent dans l'homosexualité (l'homosexualité) du champ politique une confirmation de leur identité virile"<sup>235</sup>.

Dans le livre-manifeste de 1992, le "fratriarcat" n'est pas encore nommé mais décrit : dans le "legs que nous ont fait 1789 et la pratique politique qui en est issue", "les hommes s'y cooptent "naturellement", pratiquant l'homo-sélection et laissant les femmes sur les bords du chemin ou plus exactement à la maison"<sup>236</sup>. C'est donc autour de la "fraternité", comme chez Carole Pateman, que se fait la critique ; la "fraternité" a d'ailleurs disparu de la devise républicaine dans le sous-titre de l'essai.<sup>237</sup>

---

<sup>231</sup> L'évocation de la "société de type patriarcal" du discours de F.Mitterrand le 5 mai 1979 montrait bien l'influence féministe -et notamment du Courant "femmes"- dans l'argumentaire socialiste (J.Jenson et M.Sineau, *Mitterrand et les Françaises*, p.126.)

<sup>232</sup> Pateman (Carole), *The Sexual Contract*, Stanford (Californie), Stanford University Press, 1988. Ce mot - "Fratriarchy" en anglais- ne figure pas dans ce livre mais on y trouve "fraternity" ou "patriarchy". Pour C.Pateman, le terme de fraternité n'est pas une autre façon de parler de solidarité ou de communauté mais fait explicitement référence aux liens entre les hommes ("it is not another way of speaking about solidarity or community but refers explicitly to bonds between men")(confirmation par Carol Pateman, par courrier électronique reçu le 10 septembre 2010).

<sup>233</sup> Le terme semble néanmoins avoir été utilisé pour la première fois par John Remy dès 1990 ("Patriarchy and Fratriarchy as Forms of Androcracy.", in *Men, Masculinities, and Social Theory*. London: Routledge and Unwin Hyman, 1990, pp. 43-54.)

<sup>234</sup> Gaspard (Françoise), Servan-Schreiber (Claude), Le Gall (Claude), *Au pouvoir citoyennes ! Liberté, Egalité, Parité*, édition du Seuil, juin 1992, p.36.

<sup>235</sup> Pionchon (Sylvie), Derville (Grégory), *Les femmes et la politique*, PUG, 2004, page 97.

<sup>236</sup> Gaspard (Françoise), Servan-Schreiber (Claude), Le Gall (Claude), *Au pouvoir citoyennes ! Liberté, Egalité, Parité*, édition du Seuil, juin 1992, page 34.

<sup>237</sup> "Ces Hommes des origines, ces individus civils, ces citoyens, n'étaient-il pas des frères, liés entre eux par la fraternité de la République ?" (...) "Peut-on accepter de dire que tous les hommes et que toutes les femmes sont frères, sans ajouter ... et sœurs ? Et peut-on, à la limite, dire sans rire que les femmes en tant qu'Hommes sont ... frères ? (...) On fait semblant de croire que les femmes ne sont plus exclues de la fraternité des hommes (...). Mais le

Il est intéressant de remarquer que n'est pas absent de ce discours un mot employé par le mouvement des femmes dans les années 1970, les "sœurs" qui avaient créé le pendant de la fraternité, la "sororité" : "Les femmes, en politique, ne sont pas réellement les égales des hommes, parce que l'égalité des frères et des sœurs n' a pas trouvé son expression institutionnelle."<sup>238</sup> Ainsi, alors que le MLF mettait en avant la solidarité entre femmes, F.Gaspard tente d'analyser cette étrange solidarité entre hommes qui les lie au pouvoir politique. Elle utilise aussi un terme très connoté, en parlant de "cette phallocratie édiflée sans les citoyennes et à leurs dépens"<sup>239</sup>.

En 1993, lors du colloque interdisciplinaire "La démocratie "à la française" ou les femmes indésirables" qui se tient le 9,10 et 11 décembre, F.Gaspard utilise à nouveau le terme "frères" mais dans un contexte plus habituel, celui de la Franc-maçonnerie<sup>240</sup> puisqu'il s'agit du terme donné à ces maçons qui ont été si longtemps réticents aux loges féminines ou mixtes. Dans la préface des actes du colloque, elle parle du "pacte patriarcal, voire homosocial" qui nie la définition de la démocratie : "il a été passé entre les frères cependant que la moitié du peuple en était écartée".<sup>241</sup>

Ce n'est qu'en 1994 (19 et 20 novembre), dans le colloque "Démocratie et Représentation"<sup>242</sup> que le nom "fratriarcat" apparaît : (en parlant des hommes détenteurs du pouvoir sous la Révolution française) "Ils ont fondé une République des frères, un fratriarcat, que la présence des femmes remet en question". Il est intéressant de voir qu'en 1995, alors qu'elle écrit pour *CLIO, Histoire, femmes et sociétés* (numéro 1) le compte-rendu du livre de C.Bard, *Les filles de Marianne, histoire des féminismes, 1914-1940*, elle explique le manque d'investissement masculin dans les associations féministes au début du XXème siècle en évoquant "la fraternité active, très corporatiste, dont il font preuve entre eux" qui constitue "le principal obstacle à l'égalité des femmes et des hommes".

Ainsi, l'innovation conceptuelle du fratriarcat est reprise, développée par F.Gaspard et se poursuit les années suivantes. Pour contrer cette fraternité originelle masculine, il faut, pour Françoise Gaspard, appliquer la "parité".

### 3.2 Donner un autre sens à un mot : la parité

---

contrat social, lui, n'a pas été changé : il demeure une construction de mots choisis par des "frères", pour se distinguer des femmes." in *ibid.*, pages 68- 69.

<sup>238</sup> *ibid.*, p.70.

<sup>239</sup> *ibid.*, p.86.

<sup>240</sup> "Franc-maçonnerie, République et exclusion des femmes" in sous la direction de Viennot (Eliane), *La démocratie "à la française ou les femmes indésirables*, CEDREF, 2002.

<sup>241</sup> *ibid.*, préface, page 16.

<sup>242</sup> Sous la direction de Riot-Sarcey (Michèle), *Démocratie et Représentation*, Editions Kimé, 1995, page 231.

Nous avons déjà évoqué l'émergence de ce concept. Le mot "parité" existe déjà, il est référencé dans un dictionnaire du XIXème, avec un sens monétaire. Elle écrit un peu plus tard, en 1997 : "le mot parité fait partie du vocabulaire économique. (...) Ce concept suscite un débat théorique et politique en même temps qu'une remobilisation du féminisme".

Par ailleurs, il est intéressant de constater ces opérations de déplacements, de remplacements de concepts, faits par F.Gaspard dans ses écrits : elle passe sans l'enlever toutefois d'une "égalité" (constatée imparfaite) à la "parité" (synonyme d'égalité parfaite); mais aussi de la "mixité" à la "parité" et enfin, on l'a vu, de la "fraternité" à la "parité" puisque le premier terme exclut par définition -basée sur son étymologie- les femmes<sup>243</sup>.

Françoise Gaspard tient à l'égalité mais ce mot est galvaudé, il a perdu de son sens originel, maltraité par une fraternité excluante. Aussi, ce nouveau sens donné à la "parité" traduit bien la volonté d'atteindre une égalité politique réelle entre les hommes et les femmes. "Par parité, nous entendons comme le Petit Larousse, une "égalité parfaite"", ce que développe le livre collectif *Au pouvoir citoyennes ! Liberté, Egalité, Parité*, édition du Seuil, juin 1992 (p.129).

Ainsi, ce début des années 1990 est celui d'un féminisme qui reprend ses forces : celui de F.Gaspard est toujours réformiste mais la parité doit être appliquée à tous les partis. Ce féminisme est certes limité au monde politique mais il investit la scène publique et médiatique grâce à une plus grande mobilisation des féministes à laquelle tient F.Gaspard. Celle-ci, à la fois observatrice et actrice de ce réformisme extérieur aux partis, veut inscrire ce mouvement paritariste dans l'histoire en réconciliant histoire et mémoire.

### **III/ INSCRIRE LE REFORMISME DE LA PARITE DANS L'HISTOIRE DU FEMINISME**

Nous avons vu que l'étude des femmes politiques faite par Françoise Gaspard partait de sa propre expérience, s'enrichissait de son parcours de femme politique ainsi que de lectures de recherches historiques en plein essor dans les années 1990. Ces dernières lui permettent en fait d'inscrire dans la continuité des "vagues" de féminismes le mouvement de la parité qu'elle a contribué à initier à l'échelle nationale. A cette analyse historique, s'ajoute la volonté de consolider les féminismes autour de cet objectif politique, la parité, de les unifier malgré leur diversité. Ce mouvement se caractérise d'ailleurs par un fort référentiel historique : celui-ci vise à pallier à la longue "absence" des femmes de l'histoire officielle.

---

<sup>243</sup>

Voir annexe 40.

## 1) Le syncrétisme féministe du mouvement pour la parité

Le mouvement de la parité tel qu'il est présenté et porté par Françoise Gaspard, résolument ancré dans l'histoire des femmes et des féministes, cherche l'unité, une forme de consensus entre les féminismes qui permettrait de démultiplier les forces. De fait, à la fois il s'inscrit dans la continuité des revendications de la première vague des féminismes et il emprunte au MLF certains modes d'actions.

### 1.1 Achever l'œuvre de la première vague féministe et des féministes avant-gardistes

Rappelons que le féminisme dit de la première vague a été en majorité réformiste<sup>244</sup>. L'égalité en droit entre les hommes et les femmes était réclamée sans remettre en cause les institutions en place et la conception d'une complémentarité hommes/femmes. Il s'agissait cependant d'obtenir des droits civils et des droits civiques. Obtenir l'accès au suffrage et à l'éligibilité fut une revendication importante jusqu'en 1940, obtenue par l'ordonnance du 21 avril 1944.

L'aboutissement de ce féminisme de la première vague serait donc pour Françoise Gaspard plus "une étape indiscutablement nécessaire mais qui ne saurait être considérée comme suffisante"<sup>245</sup>. Deux chiffres sont donnés pour témoigner de l'insuffisance de cette avancée: 6,8 % de femmes élues en 1946, 5,9 % élues en 1986. La régression s'explique par les résistances des partis que Françoise Gaspard avait pu décrire à titre personnel et qu'elle commence à analyser davantage en 1992. Les femmes seraient des "citoyennes de seconde zone"<sup>246</sup>, l'égalité politique n'étant pas, contrairement à la croyance de l'opinion française, véritablement acquise. Celle-ci étant un droit qui doit être respecté et appliqué, Françoise Gaspard propose de le garantir par des textes, des institutions<sup>247</sup>. Cette "innovation constitutionnelle" de la "parité" serait aussi un "achèvement" de cette entreprise commencée depuis longtemps, depuis ces premières féministes.

Rappelons néanmoins que la "première vague" du féminisme a été plurielle : les féministes étaient partagées sur la priorité à accorder à leurs luttes : droits civils pour Maria Deraismes ; droits civiques pour Louise Weiss. Madeleine Pelletier réclamait pour sa part l'émancipation complète des femmes mais était assez isolée. Les arguments différaient pour celles qui réclamaient l'égalité politique : c'était un principe pour Hubertine Auclert ou Madeleine Pelletier; pour d'autres, la différenciation sexuelle était mise en avant, reposant sur un essentialisme, pour

---

<sup>244</sup> Il a coexisté avec un féminisme modéré et un féminisme radical.

<sup>245</sup> Gaspard (Françoise), Le Gall (Anne), Servan-Schreiber (Claude), *Au pouvoir citoyennes ! Liberté, égalité, Parité !*, Paris, Seuil juin 1992., page 21

<sup>246</sup> *Ibidem*, page 29.

<sup>247</sup> *Ibidem*, page 36.

attribuer des compétences particulières aux femmes dans ce domaine (Cécile Brunschvicg<sup>248</sup>). Des féministes se dégagent dans le livre-manifeste pour la parité : Hubertine Auclert et dans une moindre mesure, Madeleine Pelletier.

F.Gaspard attribue l'idée de parité à H.Auclert en 1884 qui, dans son journal *La Citoyenne*, écrit "Il faut qu'elles aient en plus du droit de vote (...) la moitié des sièges à la Chambre"<sup>249</sup>. F.Gaspard situe le mouvement qu'elle compte initier avec ses deux co-auteurs dans la lignée des revendications d'Hubertine Auclert: "Un siècle plus tard, nous renouons avec cette exigence" (d'"assemblées composées d'autant de femmes que d'hommes"). Le souhait de H.Auclert était bien celui d'une "répartition équitable des sièges entre les deux sexes"<sup>250</sup>. L'idée de la parité serait donc ancienne, vieille de plus de cent ans.

F.Gaspard fait, remarquons-le, un parallèle assez implicite entre les distorsions au sein de la première vague et celles entre les féministes des années 1970 : tout comme il y avait mécontentement sur la priorité des égalités au début du XX<sup>ème</sup> siècle, il y a eu durant ces années 1970, celles qui ont ignoré les institutions et la politique stricto sensu - les femmes du MLF- et celles qui, comme elle, se sont engagées, minoritaires, sur cette voie institutionnelle<sup>251</sup>.

Elle remarque de plus une similitude des attitudes face à l'adoption de la parité et face, jadis, au droit de vote et de suffrage : les hommes politiques avaient tergiversé sur attribuer ou non celui-ci par étapes (en commençant par le vote municipal par exemple). Le principe de parité est donc expliqué comme devant être à appliqué au Parlement, même si les autres assemblées politiques sont concernées -comme le gouvernement par exemple-, affirme F.Gaspard. Elle ne veut pas de paliers comme il avait été proposé plusieurs fois pour le droit de vote, qui sont vus comme des tests indiquant la peur des hommes de pouvoir à partager les responsabilités: "Il doit en être de même pour la parité. On ne saurait admettre qu'elle soit adoptée au niveau local, pas au-delà. Et vice-versa."<sup>252</sup>

L'héritage de la première vague est donc clairement assumé. Il n'est pas pourtant pas le seul.

## 1.2 Quel héritage du MLF ?

Ce qui apparaît assez peu dans les écrits de F.Gaspard, c'est finalement d'explicitier que ce constat fait sur les partis politiques tenant à leur masculinité, le mouvement des femmes des années 1970 l'avait mis en avant. Le MLF se refusait d'investir le champ institutionnel, le croyant tout aussi

---

<sup>248</sup> *Ibidem*, page 111.

<sup>249</sup> *Ibidem*, page 126.

<sup>250</sup> *Ibidem*, page 126.

<sup>251</sup> *Ibidem*, page 120.

<sup>252</sup> *Ibidem*, page 174.

patriarcal que la famille ... Or, F.Gaspard qui a cru en la politique partisane, pensant les changer "de l'intérieur", fait le même bilan, quelques années plus tard.

Elle n'insiste pas beaucoup mais formule malgré tout cet état de fait : s'il y a moins de femmes à se présenter aux élections, c'est "d'abord en raison de l'attitude des partis politiques (...) et leurs organismes dirigeants sont, on le sait, dominés, pour des raisons historiques, par les hommes." <sup>253</sup>

En 1993, dans la préface du colloque sur "La démocratie à la française ou les femmes indésirables", elle parle explicitement de l'échec pour celles qui ont tenté le partage du pouvoir.<sup>254</sup> Sans pour autant s'attarder sur cet échec et ces femmes.

Cet aveu d'échec donne cependant lieu à la poursuite de son combat accompagné de l'analyse précise de cette exclusion. On voit par ailleurs, lors de son allocution à la table-ronde organisée le 8 mars 1993 par le Réseau Femmes pour la parité qu'elle est persuadée qu'"il faudra des femmes des partis démocratiques, des femmes de gauche et des femmes de droite" pour discuter de leur expérience. Son féminisme se poursuivant dans l'arène politique, on peut nuancer en parlant de "semi-aveu" d'échec car l'échec n'est pas pour elle définitif; il suffit de s'y prendre autrement.

Aussi, ne pouvant pas changer les instances des partis, elle persiste à vouloir les changer en les obligeant depuis l'extérieur, par le réseau d'associations, voire même de l'intérieur, en demandant aux femmes politiques de témoigner et de dénoncer la résistance à la féminisation des partis politiques. Si des militantes du MLF rejoignent cette lutte pour la parité<sup>255</sup>, c'est aussi parce qu'il y a une entente de base sur ce qui ne va pas et sur ce qui doit changer : la vie politique et les partis politiques. Il y a convergence entre certaines féministes du MLF, des féministes politiques et des mouvements féministes hérités de la première vague<sup>256</sup> vers l'idée de la parité politique, de la représentation paritaire<sup>257</sup>. Malgré ce semi-aveu d'échec, ce mouvement pour la parité se situe dans la suite logique de son militantisme partisan passé. Alors que la plupart des féministes du MLF se trouvent en rupture<sup>258</sup> par rapport à leur combat initial, F.Gaspard est dans la continuité

---

<sup>253</sup> *Ibidem*, page 154.

<sup>254</sup> Sous la direction d'Eliane Viennot, *"La démocratie à la française ou les femmes indésirables"*, CEDREF, Publications de l'Université Paris 7 -Denis Diderot, 1993, édité en 2002, page 9.

<sup>255</sup> Par exemple, Monique Dental, Françoise Picq ou Eliane Viennot.

<sup>256</sup> Comme le CNFF, le Conseil national des femmes françaises qui est une association féministe fondée en 1901.

<sup>257</sup> Nous verrons plus loin l'importance chez F.Gaspard du réseau.

<sup>258</sup> Lauré Béréni, *De la cause à la loi, Les mobilisations pour la parité politique en France (1992-2000)*, Thèse de doctorat de l'université Paris 1 Panthéon – Sorbonne, soutenue en 2007, version , 1er février 2008. Elle relate les propos de la féministe Anne Zelenski, membre fondatrice du MLF, en avril 1994 sur l'apparition de la demande de parité :

*" En tout cas, aucune d'entre nous ne prévoyait que cela allait repartir de ce côté-là puisque de toutes façons, d'une part, le climat féministe était plutôt atone, il paraissait en régression, et d'autre part, les batailles féministes ne s'étaient jamais menées sur le plan politique comme vous le savez. Le mouvement des années 70 avait délibérément boudé la chose politique et s'était situé sur le plan de revendiquer une libre disposition du corps. Autrement dit c'est pour ça que je dis que c'est paradoxal. »*

de son féminisme réformiste.

Nous pouvons en outre nous interroger sur l'influence du MLF sur ce mouvement. Celui-ci a réussi à obtenir des lois qui ont permis une avancée des droits des femmes (notamment la loi sur l'IVG du 17 janvier 1975); il s'agit alors pour le mouvement pour la parité d'avoir recours à des moyens similaires (manifeste, slogans) à ceux employés par le mouvement des années 1970 pour populariser l'idée de parité. Un procédé du MLF se retrouve chez les paritaristes et chez F.Gaspard en particulier: le "manifeste des 577" (du 10 novembre 1993) pour la parité emprunte au "manifeste des 343" (du 5 avril 1971) pour l'I.V.G.<sup>259</sup>. Le manifeste, comme la pétition, approuvées par des personnalités permet ainsi de médiatiser et de rendre populaire une opinion, un débat. Au carnet fourni de l'ancienne attachée de presse du Festival de Cannes, Christiane Rochefort, est substitué celui de Claude Servan-Schreiber<sup>260</sup>, journaliste et compagne de F.Gaspard. Le choix de slogans pour les manifestations est également présent et une liste est même élaborée, peu de temps avant la rentrée parlementaire d'octobre 1994<sup>261</sup>. L'humour est recherché avec des jeux de mots : sur le mot "mâle" ("Un remède contre le mâle politique : la femme politique", "Non à l'assemblée natio-mâle"), sur les stéréotypes en employant l'homophonie de mots ("Vous nous avez voulu putain et mère, nous voulons être députée et maire"), sur l'ambiguïté du mot "homme" ("A l'Assemblée Nationale, l'homme invisible est une femme" qui n'est pas sans rappeler "Un homme sur deux est une femme" inscrit sur une banderole du 26 août 1970 à l'Arc Triomphe). Les mots employés dans certains de ses écrits rappellent le vocabulaire de ce mouvement des femmes : nous avons évoqué plus hauts les "sœurs", la "phallocratie", le "patriarcat"<sup>262</sup>. L'emploi de ce vocabulaire évoque le féminisme radical des années 1970.

L'"héritage" du MLF est donc plutôt celui de la forme. Ce que Françoise Gaspard recherche aussi, c'est la force et l'impact du MLF, "ce qui a marché". Elle fait d'ailleurs allusion à un nouveau mouvement des femmes, après celui des années 1970 : "je crois que nous ne pouvons faire avancer les choses, comme pour l'avortement, que par un mouvement collectif"<sup>263</sup>.

De plus, malgré les différences qui ont opposé F.Gaspard au MLF, on peut considérer que

---

<sup>259</sup> Ce mode d'action n'est cependant pas propre au MLF : dans "*Debout ! : une histoire du mouvement des femmes 1970-1980*" (1999) de Carole Roussopoulos, Anne Zélinesky rapporte la division au sein de l'AG du MLF sur cette action, une majorité rejetant la "pactisation avec le système" : "Vous perdez la tête, c'est une action réformiste !".

<sup>260</sup> Ancienne épouse de Jean-Louis Servan-Schreiber -issu d'une grande famille de la presse française-, Claude Servan-Schreiber crée de 1978 à 1983 le journal *F magazine* avec Benoîte Groult. Elle a travaillé aux *Echos*, à *l'Express*, à *l'Expansion*, à *Lire* et écrit avec Françoise Gaspard plusieurs ouvrages dont *Au pouvoir, citoyennes !..*. En mars 1993, elle crée l'association Parité-Infos avec F. Gaspard et édite un bulletin éponyme.

<sup>261</sup> Fax du 27 septembre 1994, 14 AF 141.

<sup>262</sup> Même si elle lui préfère pour le champ public et politique, nous l'avons vu, le "fratriarcat".

<sup>263</sup> Retranscription de la table-ronde du 8 mars 1993, 14 AF 140. Nous aborderons plus loin cette recherche de la cohésion.

F.Gaspard considère dans une certaine mesure, au cours de ces années 1990, que "le privé est politique", notamment sur l'homosexualité, en essayant de faire changer les institutions sur la légalité des couples homosexuels -dans le cadre de l'élaboration du PaCS- et sur l'homoparentalité. Elle est en effet signataire de la proposition sur l'abrogation de l'alinéa 2 de l'article 331 du code pénal ("Délits" d'homosexualité) en 1982. Plus symboliquement, elle représente fréquemment le parti socialiste aux "Gay Pride" qui ont lieu chaque année. Elle est par ailleurs interrogée par le magazine Lesbia Magazine en 1994 sur la parité. Pas de "coming out" pour l'ex-femme politique : F.Gaspard dit ne pas s'être cachée, sa situation de couple étant connue localement et dans le petit monde politique et médiatique, durant des années 1970-1980 du "don't ask, don't tell"<sup>264</sup>. Sa façon d'aborder ce sujet à la fois personnel et politique évolue donc : plus discrète et allusive dans les interviews au début de sa carrière politique -refusant néanmoins, dit-elle, de faire des concessions sur sa vie privée pour favoriser celle-ci -, plus directe et active dans la recherche et la diffusion des "gay studies" quelques vingt années plus tard<sup>265</sup>. Ainsi, progressivement, chez elle, le privé devient politique.

L'héritage du MLF, masqué par la référence omniprésente aux féministes de la première vague, est donc malgré tout présent chez Françoise Gaspard qui, dans ce "syncrétisme féminisme", cherche avant tout à éviter la division du mouvement féministe, responsable en partie des échecs passés.

### 1.3 Le réseau contre l'éclatement du mouvement féministe

L'histoire des femmes en politique est très présente dans ce mouvement pour la parité qui n'hésite pas à se réunir afin de parler de l'histoire de la parité au sein du parti socialiste et notamment du quota de 50 % demandé par F.Gaspard et les féministes du courant Femmes créé au printemps 1978<sup>266</sup>. Il s'agit de voir ce qui a pu faire échouer ces tentatives pour enfin réussir, la division des féministes est un point qui semble important à F.Gaspard comme à plusieurs paritaristes.

Laure Bérini a pour sa part créé dans sa thèse une catégorie analytique, "l'espace de la cause des femmes", pour lui permettre d'appréhender à la fois la multiplicité et la diversité des actrices ainsi que "les lieux et des investissements pour la parité (traversant les frontières établies entre

---

<sup>264</sup> Interview du 14 juillet 2010 (annexe 46).

<sup>265</sup> Nous ne développerons pas ici ce sujet qui demanderait une étude précise des propos publics sur sa vie privée -par autrui et elle-même- ainsi que la portée de son travail et de ses prises de positions sur l'homosexualité, le PaCS et l'homoparentalité. Précisons néanmoins comme nous l'avons évoqué plus haut les études sur l'homosexualité qu'elle lance en France et la publication de son PaCS dans le Carnet du Monde le 25 février 2000.

<sup>266</sup> Séminaire "Parti socialiste et parité ; Histoire et actualité" organisé par Marie-Victoire Louis, 6 juin 1995.  
<http://www.marievictoirelouis.net/document.php?id=646&themeid=>

les « associations », l'« État », les « partis », l'« université », etc.) et les liens qui les unissent."  
267

Le féminisme modéré du Conseil national des femmes françaises (CNFF) de la première vague rejoint d'anciennes radicales du MLF autour de l'idée de parité. Françoise Gaspard devient "animatrice de la commission « Parité » du CNFF et organise en son nom le 12 décembre un colloque. Le 8 mars 1993, elle relate que le CNFF a entrepris une importante étude sur les candidatures féminines aux législatives de mars 1993.<sup>268</sup>

Quant-à la franc-maçonnerie et ses "frères", si longtemps hostiles à la venue de femmes, le 7 juin 1993, F.Gaspard et Paulette Laubie (présidente du CNFF) sont invitées par la Grande Loge féminine de France sur les femmes en politique. Le 20 novembre 1993, la Grande Loge féminine de France organise un colloque, "Rôle et engagement des femmes dans la cité et dans le monde" à Paris.

Le livre *Au pouvoir, citoyennes !* est édité en juin 1992, c'est en septembre 1992 qu'un débat lance l'idée de réseau. La conférence d'Athènes et sa déclaration du 3 novembre 1992 voit la participation de Françoise Gaspard et Monique Dental, nous l'avons évoqué. Le 7 novembre, Monique Dental suggère lors de la réunion De Grain de sel "Planète Femmes" la création d'un réseau d'associations.<sup>269</sup> Le réseau "Femmes pour la parité"<sup>270</sup>, lancé sur l'invitation d'Odette Brun et Monique Dental le 27 janvier 1993<sup>270</sup> lors d'une réunion à la Maison des Femmes de Paris, a appelé différentes associations et actrices politiques à une table-ronde le 8 mars 1993 à l'Assemblée Nationale pour dénoncer "la misogynie des hommes politiques" et fait le constat qu'"un consensus s'est dessiné entre nous (...) l'objectif commun étant d'obtenir (...) la "parité".<sup>271</sup> Ce réseau appelle aussi à "envisager d'autres actions, (...) bien des voies".<sup>272</sup> Ce réseau est en fait une association.

Lorsque Françoise Gaspard cesse d'adhérer quelques mois plus tard<sup>273</sup> (avril ou mai 1993) à l'association Parité<sup>274</sup>, elle fait allusion à ses différents soutiens en expliquant ses différents engagements par "la façon dont les choses fonctionnent (qui) permet à chaque organisation de ne rien perdre de son identité et de démultiplier les forces. Cela suppose, bien entendu, une capacité

---

<sup>267</sup> BERENI (Laure), *De la cause à la loi, Les mobilisations pour la parité politique en France (1992-2000)*, Thèse de doctorat de l'université Paris 1 Panthéon – Sorbonne, soutenue en 2007, version 1, 1er février 2008, page 23.

<sup>268</sup> Transcription tapuscrite de la table-ronde du 8 mars 1993 du Réseau Femmes pour la parité à l'Assemblée nationale, 14 AF 140. C'est elle qui en est chargée.

<sup>269</sup> CR de l'AG annuelle du 18/12/93.

<sup>270</sup> C'est aussi la date de la première venue de F.Gaspard aux réunions de ce réseau.

<sup>271</sup> Lettre du 26 mars 1993 du Réseau Femmes pour la parité, reçue par F.Gaspard, 14 AF 140.

<sup>272</sup> La "plateforme intitulée "réseau des Femmes pour la parité" est envisagée comme "un catalyseur, une aide et augmentera ainsi le poids de son action" (personne ou association). ibidem.

<sup>273</sup> Lettre de démission à l'attention de R. Saint-Criq le 2 mai (ou avril ?) 1993 (14 AF 138).

<sup>274</sup> Créée le 25 mars 1992.

d'échanges loyaux et une pratique de solidarité".

On ne peut manquer d'évoquer le travail fait par Françoise Gaspard avec sa compagne, Claude Servan-Schreiber. Elles avaient déjà écrit un livre *La fin des immigrés* après la défaite électorale aux élections municipales de 1983. Ce combat pour la parité est donc un combat mené à deux, par les deux femmes où chacune utilise son "réseau", plus politique pour F.Gaspard, davantage médiatique chez Claude Servan-Schreiber. Cependant, comme le rapporte L.Béréni et un entretien avec Claude Servan-Schreiber (à propos de leur accès à une médiatisation certaine après la publication de cet ouvrage commun en 1984) :

*" Ce qui compte, c'est d'être dans le carnet d'adresses des gens... Les gens, on publie un livre, et ils vous appellent, ils vous font passer à la télévision. C'est comme ça que ça se passe. [...] Moi, les contacts que j'avais, c'était parmi les quelques féministes qu'il y avait à l'époque dans la presse féminine, mais ce n'était pas du tout ce qu'il fallait, parce qu'avec la presse féminine, il y a des délais de 3 à 5 mois, donc il fallait absolument des journalistes dans des quotidiens, à la radio. Et ça c'est le réseau de Françoise, qui depuis Dreux était suivie, était la chouchoute d'un certain nombre de journalistes, Geneviève Moll à France 2, deux journalistes à TF1, on avait pas des copines, mais des alliées... » [Entretien avec Claude Servan-Schreiber, Paris, 13 septembre 2004]" (extrait tiré de sa thèse).*

Ainsi, il est vrai que la journaliste a accès à certains médias mais c'est la femme politique qui a accès à la presse ... politique.

Cette distinction qui amènerait à parler de "complémentarité" n'est pas évidente à faire : le livre manifeste *Au pouvoir, citoyennes !* a été surtout écrit à deux -avec les idées d'Anne Le Gall- et certaines archives conservées au Centre des Archives d'Angers n'indiquent pas toujours son auteur-e. On peut par ailleurs souligner la présence d'écrits signés de C. Servan-Schreiber ou d'annotations qui attestent un échange entre les deux femmes<sup>275</sup>. Peu d'écrits politiques de Claude Servan-Schreiber sont connus pour permettre de mieux connaître sa "plume"<sup>276</sup> et saisir en négatif celle de F.Gaspard. Les articles sont souvent écrits à deux, mais pas en même temps.<sup>277</sup>

---

<sup>275</sup> Comme "voir avec Claude".

<sup>276</sup> La lecture approfondie des numéros de Parité Infos permettrait d'en savoir plus.

<sup>277</sup> Dans un échange de mail, F.Gaspard explique leur complémentarité :

*"Claude n'est pas seulement écrivaine mais formidable éditrice. Très tôt elle m'a aidé à remanier mes textes. Nous avons inauguré une méthode de travail en commun en écrivant *La fin des immigrés*. J'écrivais, le plus souvent la nuit. Le matin, elle reprenait mon texte, le corrigeait et poursuivait. À mon tour, je reprenais et poursuivais... Au pouvoir citoyenne a commencé curieusement. Par un article que j'ai écrit après avoir été convaincue que l'idée de parité pouvait être défendue sur une base universaliste. Elle m'a rendu le papier en me disant que c'était le sujet d'un essai. Demandé que je commence. Et nous avons repris la méthode de travail inaugurée pour *La fin des immigrés*. Et soumis, chapitre après chapitre notre travail commun à Anne Le Gall qui a apporté des informations et des arguments." (envoyé le 1 septembre 2010).*

A la réunion du 1er mai 1993 du réseau "femmes pour la parité, il apparaît assez clairement une répartition des tâches : Françoise Gaspard, "en tant qu'experte nationale pour la France du réseau européen d'experts "femmes dans la prise de décision" fait part de projet au niveau européen de patronage et de cofinancement pour "des actions visant à promouvoir une participation accrue des femmes dans le Parlement (européen) qui sera issu des élections de juin 1994". Sur une prise de note manuscrite de F.Gaspard non datée mais évoquant l'organisation du 2 octobre 1993 (rentrée parlementaire), F.Gaspard retrouve sa compagne dans une proposition ouverte à "celles qui ont un bon réseau de presse" de s'occuper avec elles de la presse<sup>278</sup>.

De son côté, Claude-Servan-Schreiber, apporte une nouvelle version de Manifeste qui est en cours d'élaboration et en recherche de signataires, chargée par ailleurs des relations avec la presse<sup>279</sup> et du projet du texte avec Maya Béchar.<sup>280</sup> Elle s'occupe notamment de négocier le prix de l'encart avec la presse, le choix s'arrêtant sur Le Monde.<sup>281</sup> On apprend que le réseau n'a pas pour l'instant la somme à payer<sup>282</sup>, ce sont donc F.Gaspard et C.Servan-Schreiber qui "ont trouvé des ami-e-s qui acceptent d'avancer l'argent sans intérêt"<sup>283</sup>. Il s'agit souvent d'autofinancement : une lettre de Franca Belfond, de Luce Sirkis et d'Odile Krakovitch atteste que Françoise Gaspard a avancé pour sa part 2500 francs pour permettre la publication du manifeste. Lorsque le rapport d'activité de l'association et réseau Femmes pour la parité a lieu le 18 décembre 1993, est évoqué l'association Parité-Infos et son bulletin, qui a joué un rôle important, dit Eliane Viennot (lors de ce bilan qui met fin à l'association,) a contribué à médiatiser la parité.

Ainsi, F.Gaspard est convaincue de l'importance de l'union des féministes sur ce mouvement. Elle entend marquer les esprits en faisant référence à l'histoire des femmes qu'elle veut mieux faire connaître.

## 2) Du bon usage des commémorations : la référence révolutionnaire

---

<sup>278</sup> 14 AF 141.

<sup>279</sup> La réponse favorable de Jacques Lesourne, directeur du Monde de 1991 à 1994, à Claude Servan-Schreiber le 18 octobre 1993 rend bien compte de sa familiarité avec la journaliste. Il en est de même de la lettre de M.Vidal-Subias de Libération, 14 AF 141.

<sup>280</sup> Compte-rendu (C.R.) du 11 mai 1993 de la réunion du 1er mai du Réseau "Femmes pour la parité", 14 AF 140.

<sup>281</sup> C.R. de la réunion du 3 novembre 1993.

<sup>282</sup> réduite à 50 000 francs au lieu de plus de 200 000 francs, minoration "exceptionnelle" (le mot est rajouté à la main), est-il écrit sur l'ordre de publicité, 14 AF 141. Il s'agit avec *Le Figaro* d'un des prix les plus hauts proposés, fourchette donnée de 282 000 à 395 000 francs. Le prix concédé ramène le grand quotidien à donner le tarif d'une quotidien comme *La Croix l'Evènement* (46240 à 70100 francs), liste des tarifs des différents journaux, quotidiens et hebdomadaires, 14 AF 141.

<sup>283</sup> C.R. de la réunion du 3 novembre 1993.

Nous avons évoqué précédemment l'importance de la Révolution française et l'analyse qui est faite de la naissance de la démocratie française, pensée par et pour les hommes, les "frères". Les années 1990 sont celles de la lutte pour la parité mais aussi de nouvelles commémorations. F.Gaspard, associée à d'autres féministes, s'empare du référentiel révolutionnaire mais aussi des commémorations de l'histoire des femmes et de dates-clés pour médiatiser la parité et rendre ainsi celle-ci de plus en plus inévitable dans la vie politique française<sup>284</sup>.

## 2.1 L'effet Olympe de Gouges

Olympe de Gouges, guillotinée le 3 novembre 1793, devient surtout au cours des années 1990 un emblème de la Révolution française au féminin, de la lutte des femmes pour participer à la vie politique et de la résistance des hommes à cette participation publique<sup>285</sup>. A la suite des célébrations nationales du bicentenaire de 1989<sup>286</sup> qui avaient été très médiatisées<sup>287</sup>, F.Gaspard et les paritaristes commémorent la mort de cette "femme politique" pour réunir les efforts des différents courants féministes dans un acte symbolique fort. Au début des années 1990, quelques livres l'avaient auparavant sortie de l'oubli : Olivier Blanc avait publié un essai sur elle (en 1981) et Benoîte Groult avait publié ses œuvres en 1986 (et notamment, pour la première fois l'intégralité de sa "Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne" datant de 1791). Il est à préciser d'ailleurs que l'essai d'Olivier Blanc<sup>288</sup> a été "réédité pratiquement sans changements en 1989"<sup>289</sup>. La date-anniversaire de sa mort a été aussi l'occasion de publier ses autres œuvres chez Indigo Et Côté-Femmes (en 1993 et 1995).

Aussi, deux cents ans après son décès, le mouvement paritariste saisit l'occasion dans le pays féru de commémorations qu'est la France. C'est d'abord le cas du réseau Femmes pour la parité qui décide de déposer le 6 novembre 1993 une gerbe au Panthéon pour que les cendres d'Olympe y soient transférées<sup>290</sup>. Est utilisé du matériel, nous le verrons plus tard, confectionné pour une

---

<sup>284</sup> La lecture des ouvrages et articles de F. Gaspard porte sur les mêmes thèmes développés par les associations auxquelles elle a participé. Il reste néanmoins difficile d'attribuer toujours la "maternité" de tous ces actes. Il y a influence réciproque même si le rôle précurseur du livre manifeste de 1992 a été souligné.

<sup>285</sup> Elle est connue entre autres pour sa « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne » de septembre 1791.

<sup>286</sup> Rappelons qu'en octobre 1989, l'historienne Catherine Marand-Fouquet lance une campagne pour obtenir la panthéonisation d'Olympe de Gouges.

<sup>287</sup> Pensons au défilé de J.-P. Goude le 14 juillet 1989 sur les Champs Elysées, passant en direct sur Antenne 2, par exemple.

<sup>288</sup> Nous pouvons remarquer qu'il est signataire du Manifeste des 577 pour une démocratie paritaire.

<sup>289</sup> Blanc (Olivier), *Marie-Olympe de Gouges, une humaniste à la fin du XVIIIème siècle*, Editions René Viénet, Cahors, 2003, page 12.

<sup>290</sup> Compte-rendu de la réunion du 22 septembre 1993, 14 AF 140.

autre occasion (les éventails de la rentrée parlementaire du 2 octobre) et deux banderoles évoquent clairement que la commémoration est aussi une réclamation : "Olympe de Gouges au Panthéon" et "Aux grandes absentes, la patrie reconnaissante"<sup>291</sup>. "Célébrer la mémoire d'une femme qui a défendu toute exclusion de la race ou du sexe et qui fut condamnée à mort pour délit d'opinion"<sup>292</sup> est donc l'objectif de cet hommage. La presse ne s'est par contre pas emparée du sujet, seules quelques radios et FR3 en ont parlé.<sup>293</sup> Elle n'est pas la seule manifestation à l'occasion du bicentenaire de sa mort : à Marseille, le 3 novembre 1993, une pièce sur elle et un débat public ont lieu. "Un bon accueil" des journaux d'actualité (presse écrite et télévision) lui a été réservé. La Bibliothèque -spécialisée sur le féminisme- Marguerite Durand consacre de son côté une exposition du 16 novembre au 4 décembre 1993 à Olympe de Gouges.

Le manifeste des 577 pour une démocratie paritaire fait clairement allusion à l'histoire et à la Révolution en présentant la signature de 289 "citoyennes" et 288 "citoyens", termes qui avaient déjà étaient mis en avant, nous l'avons vu, avec le titre *Au pouvoir, citoyennes !* Ainsi, cet enracinement révolutionnaire, déjà présent chez F.Gaspard a été repris à la faveur d'une relecture de l'histoire.

## 2.2 Autres dates de la mémoire de l'histoire des femmes

Il s'agit d'abord pour Françoise Gaspard d'investir les lieux de pouvoir masculin : l'Assemblée Nationale et le Panthéon. La référence révolutionnaire est là : il s'agit en somme de la Bastille des femmes<sup>294</sup>.

Le Panthéon est un lieu de mémoire national, symbolique par définition, qui accueille "les grands hommes de la Patrie" et qui est, jusqu'en 1995, exclusivement masculin -à l'exception de l'épouse Sophie Berthelot qui n' a pas été séparée de son mari, Marcellin Berthelot<sup>295</sup>-.

Le Bicentenaire de la Révolution a indirectement engendré des actions comme celle engagée par l'historienne Catherine Marand-Fouquet en octobre 1989 qui lance une campagne pour obtenir la panthéonisation d'Olympe de Gouges. Il faut d'ailleurs préciser que c'est bien à l'occasion des fêtes du Bicentenaire de la Révolution française que les cendres de Condorcet furent

---

<sup>291</sup> Compte-rendu de la réunion du 3 novembre 1993, 14 AF 140.

<sup>292</sup> Communiqué de presse du 27 octobre 1993, 14 AF 141.

<sup>293</sup> CR de la réunion du 17 novembre 1993, 14 AF 140.

<sup>294</sup> Claude Servan-Schreiber y fait d'ailleurs allusion dans un de ses discours conservés au CAF (14 AF 163).

<sup>295</sup> L'entreprise historique des *Lieux de Mémoire* (sous la direction de Pierre Nora, de 1984 à 1992) consacre d'ailleurs au début du premier des trois tomes, La République, un chapitre sur les Monuments et commence par le Panthéon (Mona Ozouf).

symboliquement transférées le 12 décembre 1989 au Panthéon avec celles de l'Abbé Grégoire et de Gaspard Monge : il s'agit donc de contemporains d'Olympe de Gouges qui accèdent à cette reconnaissance nationale.

Dès juillet 1992, à la suite de l'action de 1989 de Catherine Marand-Fouquet, Françoise Gaspard écrit une lettre au président de République F.Mitterrand pour demander la panthéonisation de Marie Curie. Elle associe à ce texte Simone Veil et Hélène Carrère d'Encausse (académicienne et historienne).<sup>296</sup> Cela continue encore : en novembre 1993, Catherine Marand-Fouquet initie la manifestation devant le Panthéon pour commémorer le bicentenaire de l'exécution d'Olympe de Gouges.

Le 8 mars 1994, le transfert des cendres de Marie Curie et de Pierre Curie sont décidées par le président de la République, François Mitterrand. Le 20 avril 1995, elles sont rapatriées dans le sanctuaire parisien. Françoise Gaspard écrit alors avec Claude Servan-Schreiber l'article "La solitude de Marie Curie" dans le quotidien *Libération* le 22 mars 1994<sup>297</sup>. Pour elles, le symbole du Panthéon "met en lumière non seulement l'exclusion des femmes de la sphère publique, (mais aussi) il illustre surtout, et jusqu'à la caricature, le vice-fondamental de notre système politique : la non-reconnaissance de l'égalité entre les hommes et les femmes comme fondement des institutions et du droit, comme exigence, aussi, de la mémoire collective". L'article relate toutes les tentatives infructueuses précédentes, et relativise sur la volonté du président d'en faire un acte symbolique, dans un contexte de cohabitation<sup>298</sup>. Les auteures critiquent alors "cette parcimonie, cette mesquinerie" à ne choisir qu'une seule femme dont l'Etat honore la mémoire et terminent en proposant d'autres noms de femmes et féministes de XIXème siècle. Elles n'hésitent à pas à interpeler le président par une provocation : "Allons, Monsieur le Président de la République, un petit effort de culture ... Et si vous avez besoin d'un coup de main, n'hésitez pas à le demander : l'histoire des femmes n'est pas morte pour tout le monde."

Françoise Gaspard écrit d'ailleurs un brouillon<sup>299</sup> où elle établit une liste de 25 -et en ajoute deux en marge- femmes à mettre au Panthéon, "Parité au Panthéon" est son idée annotée<sup>300</sup>. Pour compléter cette liste, elle établit sur ce même brouillon une autre liste de personnes qui

---

<sup>296</sup> Voir annexe 30.

<sup>297</sup> Gaspard (Françoise) et Servan-Schreiber (Claude), "La solitude de Marie Curie", *Libération*, 22 mars 1994. Voir brouillon, annexe 41.

<sup>298</sup> "Elle a été préparée comme on prépare un "coup" politique: le caractère peu spontané en font foi. François Mitterrand excelle, on le sait, au jeu de la politique et ne rate pas les occasions qu'on lui offre de damer le pion à ses adversaires. Le gouvernement Balladur adoptait un profit bas en cette "journée internationale des femmes" ? Il lui a paru de bonne guerre de rappeler aux citoyennes qui forment la majorité de l'électorat, que , *lui*, il pensait à *elles*" (*ibid.*, annexe 41).

<sup>299</sup> non daté mais il semble être postérieur à la décision de panthéoniser Marie Curie, en 1994 ou 1995, voir annexe 37.

<sup>300</sup> voir en annexe 37.

pourraient lui donner d'autres noms (elle pense à 30 autres noms supplémentaires<sup>301</sup>) pour arriver à 57 personnes. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une parité à ce stade de l'élaboration de cette idée car cette nouvelle liste envisagée serait plus importante que celle déjà présente dans le sanctuaire national.

Le cinquantenaire du droit de vote est, nous l'avons évoqué, saisi également pour célébrer "l'anniversaire des oubliées du 21 avril 1994" (C.Bard, *Parité-Infos*, numéro 5, mars 1994).

Ces commémorations sont donc publiques et cherchent à mieux faire connaître la parité dans les médias.

### **2.3 Savoir anticiper les événements politiques à fort potentiel médiatique**

Françoise Gaspard devient une porte-parole officielle du mouvement, invitée dans différents médias.<sup>302</sup> Le but du réseau femmes pour la parité est bien "faire voir et parler de la parité"<sup>303</sup>. En janvier 1995, elle refuse la légion d'honneur qu'elle n'a pas demandée en réclamant que les prétendantes à cette reconnaissance nationale soit aussi nombreuses que les hommes<sup>304</sup>.

Françoise Gaspard propose le 2 avril 1993 une manifestation le jour de la rentrée parlementaire.<sup>305</sup> Sur le bulletin d'adhésion 1993 à l'association Réseau Femmes pour la parité - postérieur au 2 avril-, la rentrée parlementaire apparaît comme un rendez-vous fixe : "Nous prévoyons de nous y retrouver à chaque rentrée parlementaire, les 2 avril et 2 octobre, jusqu'à ce que nous soyons présentes au Parlement à parité avec les hommes".<sup>306</sup>

Le compte-rendu de la réunion du 8 septembre 1993 du réseau Femmes pour la parité fait état du choix du rassemblement du 2 octobre devant l'Assemblée Nationale "pour faire une date-anniversaire de chaque rentrée parlementaire, une réunion avec d'autres associations, mobilisées sur la parité ou plus largement féministes".<sup>307</sup> Il est alors question de "prototypes de matériels (...) (éventails grands et petits)" à amener pour le rassemblement devant l'Assemblée Nationale. Nous avons évoqué l'importance des slogans et l'existence d'une liste et même d'un "slogan dit

---

<sup>301</sup> On y reconnaît les noms de Monique Dental ou de l'historienne Christine Bard.

<sup>302</sup> Un compte-rendu de réunion du 3 novembre 1993 évoque une émission de Radio bleue et la programmation à venir de "diverses autres émissions, à la télévision ou sur des radios" (14 AF 140).

<sup>303</sup> Compte-rendu de l'AG annuelle du 18/12/93.

<sup>304</sup> Voir annexes 42 et 43 sur cette parité symbolique exigée par F.Gaspard.

<sup>305</sup> Compte-rendu de l'AG annuelle du 18/12/93. Photographies de la manifestation, annexe 39.

<sup>306</sup> Bulletin d'adhésion 1993 à l'association Réseau Femmes pour la parité, rédigé après le 2 avril 1993, 14 AF

141.

<sup>307</sup> 14 AF 140.

(crié) : "35 dedans, 300 dehors" pour rappeler les données chiffrées (6 % d'élues) et la pression que l'association essaie d'exercer sur ce microcosme qu'est l'Assemblée Nationale. Les objectifs sont détaillés : "Monter d'un cran notre situation de manifestantes: 1- Signifier notre détermination, 2- Avoir un ton plus incisif, mordant (voire combatif)"<sup>308</sup>

Le 8 mars 1993, le réseau "Femmes pour la parité" organise une table-ronde à l'Assemblée Nationale<sup>309</sup> réunissant des femmes de familles politiques différentes.<sup>310</sup> Le lieu symbolique rappelle l'échéance électorale à venir : les élections législatives de 1993 qui ont lieu à la fin du mois. Ce lieu et cette date symbolique sera reprise les années suivantes. Dans le compte-rendu de la réunion du 8 septembre 1993; un deuxième 8 mars est envisagé mais de manière encore floue ("à voir, peut-être rédaction, d'ici-là, d'une brochure sur la parité et la loi").<sup>311</sup>

La présence à des réunions électorales est envisagée comme étant une évidence.<sup>312</sup> Les élections législatives de 1993 (21 et 28 mars) confirment le bilan de la stagnation de la composition de l'Assemblée nationale: 95 % de députés et 5 % de députées. Sur le bulletin d'adhésion à l'association, un des derniers points des actions envisagées est la préparation des élections européennes de 1994<sup>313</sup>. Un des objectifs qui commencent à être mentionné est plus loin : c'est la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, qui est prévue à Pékin pour septembre 1995.

L'idée de la pétition pour la parité est déjà à l'esprit du Réseau Femmes pour la parité au début de l'année 1993. Cette proposition de table-ronde interroge sur le choix des intervenants. Et à la question "qui sollicite les intervenants ?", la réponse est donnée de suite : "Françoise Gaspard est certainement la personne la mieux placée pour prendre certains contacts".<sup>314</sup>

Les données numériques étant toujours aussi en défaveur des femmes après les élections de mars 1993, le texte prend forme. Dans le compte-rendu de la réunion du 21 avril 1993 du Réseau femmes pour la parité, l'idée est plus précise, le texte est proposé : il s'agit d'un "manifeste, sorte de texte fondateur". L'objectif de cette action "assez importante, à court terme" est "de faire signer le texte par 289 citoyennes et 288 citoyens (autant en tout que les 577 membres de l'Assemblée Nationale)." Nous avons précédemment invoqué l'héritage de l'action du MLF sur le choix du manifeste ; le choix du nombre de signataires a été pensé pour sa symbolique comme l'avait été la table-ronde à l'Assemblée Nationale ou la venue à la rentrée parlementaire du 2 avril. Pour que le texte ait une portée médiatique, "il faut une certaine proportion de noms un peu

<sup>308</sup> Document tapuscrit intitulé "Rentrée parlementaire du 2 octobre 1993", 14 AF141.

<sup>309</sup> Le lieu d'abord envisagé était soit la Sorbonne, soit le Sénat. (lettre du 27/01/93, 14 AF 140)

<sup>310</sup> lettre du 26 mars 1993, Réseau Femmes pour la parité, 14 AF 140.

<sup>311</sup> 14 AF 140.

<sup>312</sup> Compte-rendu de la réunion du 8 septembre 1993, 14 AF 140.

<sup>313</sup> bulletin d'adhésion 1993 à l'association Réseau Femmes pour la Parité, 14 AF 141. Elles marquent un tournant dans la parité : le socialiste M.Rocard créé une liste paritaire.

<sup>314</sup> lettre du 27 janvier 1993, 14 AF 140.

médiatiques (...) mais il faut que ces signatures soient aussi représentatives de notre société." Le choix des médias est large : "diffusé dans la presse et sur tous les supports possibles". L'objectif : "déclencher un vaste débat d'opinion".<sup>315</sup> Le texte transite alors entre Françoise Gaspard et Françoise Giroud "qui a une plume" qui peut "muscler le texte"<sup>316</sup>, une répétition est donc enlevée pour alléger le texte ("parce-que" répété comme il l'avait été un an plus tôt dans la Déclaration d'Athènes). Le compte-rendu du bilan annuel du réseau le 18 décembre 1993 relate dans un bilan et un historique du réseau que l'opération médiatique d'envergure a été prévue par un petit groupe parmi lequel figure Françoise Gaspard.<sup>317</sup>

Nous avons déjà évoqué la répartition des tâches dans le réseau à propos de la réunion du 1er mai 1993 du Réseau "femmes pour la parité", Claude-Servan Schreiber, chargée des relations avec la presse, propose la nouvelle version du texte et mentionne la recherche des signataires dans différents domaines.<sup>318</sup>

Entre mai et la date de parution (le 10 novembre), ce manifeste concentre : les énergies : le 8 septembre 1993, le Réseau est toujours à la recherche de signatures malgré la création de "listings de personnalités signataires" avec le constat fait du manque d'hommes signataires.<sup>319</sup> A partir du 22 septembre, la parité progresse et se voit à travers cette élaboration du manifeste : "l'idée de parité est en train de "prendre" -au vu de réfractaires qui changent d'avis et signent le manifeste- ou en parlant de la réunion interne de Choisir<sup>320</sup> du 16 octobre 1993 : "l'idée de parité a l'air de passer ..." Une semaine après sa publication le 10 novembre dans les pages du Monde, l'allégresse du réseau se fait sentir dans le compte-rendu de la réunion : "DATE HISTORIQUE ! ON A GAGNE !" <sup>321</sup>. C'est une réussite : les médias répondent à l'appel, Françoise Gaspard est filmée pour le journal télévisé de TF1 de 20 heures le 13 novembre 1993, d'autres signataires sont interviewées (Françoise Giroud ou Eliane Viennot). Des comités Parité se créent en province, Françoise Gaspard et Claude Servan-Schreiber se rendent à certains d'entre eux et notamment à Toulouse<sup>322</sup>.

---

<sup>315</sup> Compte-rendu du 24 avril 1993 de la réunion du 21 avril 1993 du Réseau Femmes pour la parité, 14 AF 140.

<sup>316</sup> Dans un fax du 24 avril 1993, F.Gaspard envoie à d'autres membres du réseau le texte légèrement modifié par celle-ci. 14 AF 140

<sup>317</sup> Avec Claude Servan-Schreiber, Thérèse Clerc, Ginette Le Maître. Rapport d'activité du réseau, présenté par Odette brun à l'AG annuelle du 18 décembre 1993, 14 AF 140.

<sup>318</sup> Compte-rendu du 11 mai 1993 des réunions du 1er et du 5 mai 1993 du Réseau Femmes pour la parité, 14 AF 140.

<sup>319</sup> Compte-rendu de la réunion du 8 septembre 1993 du Réseau Femmes pour la parité (date non donnée), 14 AF 140.

<sup>320</sup> Françoise Gaspard échange avec l'Association Choisir plusieurs courriers qui témoignent de tensions à propos de la maternité de l'idée de parité.

<sup>321</sup> Compte-rendu de la réunion du 17 novembre 1993.

<sup>322</sup> Rapport d'activité du réseau, présenté par Odette Brun à l'Assemblée Générale annuelle du 18 décembre 1993, 14 AF 140.

Ce manifeste rend compte de cet ancrage historique de l'argumentation pour la parité : rappel du droit de vote des Françaises et de la stagnation du nombre de députées<sup>323</sup>, évocation de l'"exclusion persistante des femmes de la représentation populaire"<sup>324</sup> de la République française -bien que ne soient pas évoquée clairement la Révolution Française- et le retard français au sein de l'Europe.

Ainsi, même si Françoise Gaspard est une des actrices parmi d'autres de ces associations et réseaux d'associations, avec une action parfois difficile à isoler et distinguer<sup>325</sup>, nous pouvons néanmoins relever l'importance pour elle de médiatiser son action pour la parité. Le livre qu'elle écrit avec Claude Servan-Schreiber<sup>326</sup> est un "autre pavé dans la mare" pour tout le monde politique français : il inscrit la revendication paritaire dans l'histoire de France relue sous l'angle féministe. Aussi, il s'agit pour elle d'achever les revendications d'égalité à l'œuvre depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, de réunir tous les féminismes et féministes autour de cette revendication nouvelle. Pour cela, il s'agit de se rendre visibles à travers manifestations, colloques qui empruntent à cette histoire des femmes si peu connue. La référence révolutionnaire est donc omniprésente dans un souci de mémoire et dans le cadre de commémorations importantes après celle du Bicentenaire de la Révolution française. L'usage des symboles nationaux inscrit cette revendication à la fois dans l'histoire du féminisme et dans celle de l'histoire de France.

En conclusion, nous pouvons dire que ces quinze années sont pour Françoise Gaspard celles d'une évolution de son féminisme -son *credo* réformiste est aussi un *crescendo* : il se renforce, malgré une coupure circonstanciée durant les années 1980-.

Voulant changer certaines règles de son parti, le Parti socialiste, elle termine par vouloir changer l'ensemble des partis politiques français. Les prémices de la parité sont à placer dans ce courant Femmes de 1978-79. En quinze ans, elle aura été maire, députée européenne, députée française, juge, maîtresse de conférences, experte européenne : elle fréquente les lieux de pouvoir à différentes échelles -locale, nationale et internationale- et affine sa connaissance de ces lieux marqués par la virilité du pouvoir.

---

<sup>323</sup> " Les Françaises sont électrices et éligibles depuis 1945. Combien sont-elles au Parlement aujourd'hui ? 5 % seulement, moins encore qu'il y a quarante-huit ans ! Les dernières élections législatives prouvent une fois de plus que rien ne changera, sinon par la loi.", Manifeste des 577 pour une démocratie paritaire, paru dans *le Monde* le 10 novembre 1993, rédigé par l'association Réseau Femmes pour la parité.

<sup>324</sup> "En s'accommodant de l'exclusion persistante des femmes de la représentation populaire, la République française, qui se dit démocratique, se situe à l'avant-dernière place des pays d'Europe pour ce qui est de la proportion de femmes dans son Parlement.", Manifeste des 577 pour une démocratie paritaire, paru dans le Monde le 10 novembre 1993, rédigé par l'association Réseau Femmes pour la parité.

<sup>325</sup> d'autant plus qu'elle travaille et écrit souvent avec sa compagne et journaliste, Claude Servan-Schreiber.

<sup>326</sup> Avec des idées d'Anne Le Gall.

Ce *crescendo* féministe est visible dans son *crescendo* linguistique. Celui-ci s'observe dans l'usage de la langue écrite prenant en compte la féminisation progressive des noms de métiers, de charges et la contestation d'un masculin supposé neutre, supposé universel. C'est un réformisme linguistique d'abord hésitant qui devient plus apparent en exposant de nouveaux mots pour de nouveaux concepts, rompant en partie avec certaines "traditions" langagières, à commencer par le triptyque "Liberté, Egalité, **Fraternité**", devise et symbole de la République.

La remise en cause de la "fraternité" et la dénonciation progressive à partir de 1992 du patriarcat est une mise en mots conceptuelle du malaise relaté en 1979 et vécu par la jeune maire. La "parité" est aussi l'évolution de l'idée d'un quota de 50 % de femmes demandé par F.Gaspard en 1978. En critiquant le mot hautement symbolique "Fraternité", elle s'aide des études historiques en développement et notamment les recherches en histoire des femmes et des féminismes qui mettent à jour une nouvelle approche de l'histoire politique et culturelle de la République et de la démocratie. Le versant strictement politique du féminisme est alors mieux connu, voire mis à jour, allant à l'encontre des idées communément admises sur le désintéressement des femmes pour la politique. Il s'agit aussi pour elle d'attaquer les lieux-symboles de cette fraternité forcément masculine<sup>327</sup> : le Panthéon, l'Assemblée Nationale, traductions sous forme de monuments de ces violences symboliques et réelles.

C'est ainsi, en exploitant tout le champ symbolique des commémorations historiques, que Françoise Gaspard permet, en collaboration avec Claude Servan-Schreiber, l'adoption de l'idée de parité par d'autres féministes qui s'organisent en associations et en réseaux à la veille des élections présidentielles de 1995.

Cette étude a tenté de voir que la coupure des années 1980 du féminisme de F.Gaspard n'est pas entière : après être « rentrée dans le rang » en quittant le courant Femmes qu'elle avait initié, son féminisme linguistique croissant témoigne de sa volonté de changer les usages de la langue et la (non) représentation des femmes dans celle-ci. Entre les deux premiers ouvrages-clés sur les femmes politiques -son autobiographie de 1979 et l'essai de 1992- elle a pris du recul par rapport à l'exercice du pouvoir. Cette prise de distance est à la fois, par définition, chronologique -la montée de l'extrême droite des années 1980 est d'ailleurs interprétée comme un signe de la crise de la politique- et géographique. En effet, de l'échelle locale et nationale, F.Gaspard « passe » à l'échelle européenne -les statistiques l'aident à mieux comprendre la situation de la France<sup>328</sup>. De même, s'écartant de la direction du parti socialiste, son analyse s'engage vers une vue plus globale de la politique française. Cette « progression qui s'intensifie » dans ce féminisme

<sup>327</sup> Le pléonasme est assumé.

<sup>328</sup> La sociologue est d'ailleurs mandatée à fournir des statistiques françaises sexuées par le CNFF à la fin de l'année 1993, les partis politiques ayant été dans leur grande majorité muets sur celles-ci -sauf les Verts-.

Karine DORVAUX

linguistique et réformiste peut être vu, à travers les symboles employés et autres « pavés dans la mare », comme la poursuite des deux vagues de féminisme, employant une symbolique révolutionnaire -s'attaquer à l'histoire des fondements de la République- pour mieux s'inscrire dans celle-ci.

BIBLIOGRAPHIE

**Historiographie et méthodologie**

BARD Christine, METZ Annie et NEVEU Valérie (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme*, PUR, 2006.

THEBAUD Françoise, *Ecrire l'histoire des femmes*, Fontenay-aux-Roses, ENS St-Cloud, 1998, 2007.

THEBAUD Françoise (dir.), *Pas d'histoire sans elles*, Rendez-vous de l'histoire, 2004.

**Histoire des femmes**

BARD Christine, *Les Femmes dans la société française au 20<sup>e</sup> siècle*, Armand Colin, 2001.

CLIO HFS, *Les mots de l'histoire des femmes*, Toulouse, PUM, 2004.

DUBY Georges, PERROT Michelle dir., *Femmes et Histoire*, Plon, 1993.

FRAISSE Geneviève, *Les femmes et leur histoire*, Folio histoire, 1998

MONTREYNAUD Florence, *Le XX<sup>e</sup> siècle des femmes*, Nathan, 1999.

PERROT Michelle dir., *Une Histoire des femmes est-elle possible ?*, Rivages, 1984.

SOHN Anne-Marie et THELAMON Françoise dir., *L'Histoire sans les femmes est-elle possible ?*, Perrin, 1998.

RIPA Yannick, *Les femmes dans l'histoire, France, 1789-1945*, SEDES, 1999.

ZANCARINI-FOURNEL Michelle, BOSIO-VALICI Sabine, *Femmes et frères de l'être, un siècle d'émancipation féminine*, Larousse, 2001

ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *Histoire des femmes en France, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Rennes, PUR, 2005.

**Histoire des féminismes**

BARD Christine (dir.), Madeleine Pelletier (1874-1939). *Logique et infortunes d'un combat pour l'égalité*, Paris, Côté-Femmes, 1992

BARD Christine, *Les Filles de Marianne, histoire des féminismes en France 1914-1940*, Fayard, 1995.

GUBIN Eliane et. al. dir., *Le siècle des féminismes*, L'Atelier, 2004.

KLEJMAN Laurence, ROCHEFORT Florence, *L'Egalité en marche. Le féminisme sous la Troisième République*, Presses de la FNSP et éditions des femmes, 1989.

PICQ Françoise, *Libération des femmes. Les années- Mouvement*, Seuil, 1993

SOWERWINE Charles et MAIGNIEN Claude, *Madeleine Pelletier, une féministe dans l'arène politique*, Les Editions Ouvrières, 1992

STORTI Martine, *Je SUIS une femme, pourquoi pas VOUS ?*, 1974-1979 quand je racontais le mouvement des femmes dans *Libération ...*, Michel de Maule, 2010

TARAUD Christelle, *Les Féminismes en question. Eléments pour une cartographie*, Amsterdam, 2005.

**Femmes et politique**

ACHIN Catherine, LEVEQUE Sandrine, *Femmes en politique*, La Découverte, 2006.

ACHIN Catherine et. al., *Sexes, genre et politique*, Economica, 2007

ACHIN Catherine, "un "métier d'hommes" ? Les représentations du métier de député à l'épreuve de sa féminisation, *Revue française de science politique*, vol.55, n°3, juin 2005, p.477-499.

ACHIN Catherine et LEVEQUE Sandrine, "Femmes, énarques et professionnelles de la politique. Des carrières exceptionnelles sous contraintes", *Genèses*, 2007/2, n°67, p.24-44.

ADLER Laure, *Les femmes politiques*, Seuil, 1993.

BARD Christine dir., *Un siècle d'antiféminisme*, Fayard, 1999.

BARD Christine, BAUDELLOT Christian, MOSSUZ-LAVAU Janine dir., *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir*, La Martinière, 2004.

- BERENI Laure, thèse de doctorat de l'université Paris 1 Panthéon – Sorbonne (Ecole doctorale de science politique), *De la cause à la loi, Les mobilisations pour la parité politique en France 1992-2000*, 2007.
- BERENI Laure et LEPINARD Eléonore, "Les femmes ne sont pas une catégorie, les stratégies de légitimation de la parité en France", *Revue française de science politique*, vol.54, n°1, février 2004, p.71-98.
- BERENI Laure, "la parité, nouveau paradoxe des luttes féministes ?", *L'homme et la société*, 2005/4, n° 158, p.219-227.
- BERENI Laure, "Lutter dans ou en dehors du pari ? L'évolution des stratégies des féministes du Parti socialiste (1971-1997)", *Politix*, 2006/1, n° 73, p.187-209.
- BERENI Laure, "Du "MLF au "Mouvement pour la parité, La genèse d'une nouvelle cause dans l'espace de la cause des femmes en France (1970-1992)", *Politix*, vol.20, n° 78, 2007, p.107-132.
- Collectif, *Genre et politique, débats et perspectives*, folio essais, 2000.
- DENECHERE Yves, *Les Françaises qui ont fait l'Europe*, Audibert, 2007.
- DENECHERE Yves, *Femmes et relations internationales*, Presses Sorbonne Nouvelle, 2006.
- FREEDMAN Jane, *Femmes politiques: mythes et symboles*, L'Harmattan, 1997.
- GUERAICHE William, *Les Femmes et la République. Essai sur la répartition du pouvoir de 1943 à 1979*, L'Atelier, 1999.
- HALIMI Gisèle, *Femmes moitié de la terre, moitié du pouvoir*, Gallimard, 1994.
- JENSON Jane, SINEAU Mariette, *Mitterrand et les Françaises. Un rendez-vous manqué*, Presses de sciences- Po, 1995.
- KRAKOVITCH Odile et SELIER Geneviève, *L'exclusion des femmes, Masculinité et politique dans la culture au XXème siècle*, éditions Complexe, 2001.
- LE BRAS-CHOPARD Armelle, MOSSUZ-LAVAU Janine dir., *Les Femmes et la politique*, L'Harmattan, 1997.
- LEPINARD Eléonore, *L'égalité introuvable. La parité, les féministes et la République*, Sciences Po, 2007.
- LIATARD Séverine, *Les femmes politiques, en France, de 1948 à nos jours*, Editions complexe, 2008.
- MOSSUZ-LAVAU Janine, *Femmes / hommes pour la parité*, Presses de sciences po, 1998.
- PIONCHON Sylvie et DERVILLE Grégory, *Les femmes et la politique*, Presses Universitaires de Grenoble, 2004.
- RIOT-SARCEY Michèle sous responsabilité, *Démocratie et représentation*, actes du colloque d'Albi, édition Kiné, 1994.
- ROUSSEL Frédérique, *Les femmes dans le combat politique en France, La République selon Marianne*, L'Hydre éditions, 2002.
- SCHWEITZER Sylvie, *Femmes de pouvoir, Une histoire de l'égalité professionnelle en Europe (XIXème-XXème siècles)*, Payot, 2010.
- SCOTT Joan, *La citoyenne paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*, Albin Michel, 1998.
- SCOTT Joan, *Parité ! L'universel et la différence des sexes*, Albin Michel, 2005.
- SENAC-SLAWINSKI Réjane, *La parité*, PUF, 2008.
- SINEAU Mariette, *Des femmes en politique*, Economica, 1988.
- SINEAU Mariette, *Profession femme politique, sexe et pouvoir sous la Cinquième République*, Presses de Science-Po, 2001.
- SINTOMER Yves, "Le paysage idéologique de la parité", *Travail, genre et sociétés*, 2007/2, n°18, p.147-152.
- SOWERWINE Charles, *Les femmes et le socialisme*, Presses de la FNSP, 1978.
- VIENNOT Eliane dir., *La Démocratie "à la française" ou les femmes indésirables*, Publications de l'Université Paris 7 - Denis Diderot, 1996.

### **Femmes et langue**

BAUDINO Claudie, *Politique de la langue et différence sexuelle*, L'Harmattan, 2001.  
YAGUELLO Marina, *Les mots et les femmes. Essai d'approche socio-linguistique de la condition féminine*, Payot, 1978, seconde édition 1982.

### **Homosexualités**

BARD Christine, "Le lesbianisme comme construction politique" dans Gubin Eliane et. al. dir., *Le siècle des féminismes*, Les éditions de l'atelier, 2004, pp.111-126.  
BONNET Marie-Jo, *Les Relations amoureuses entre les femmes, XVIe-XXe siècle*, Odile Jacob, 1995, 2001.  
BONNET Marie-Jo, *Qu'est-ce qu'une femme désire quand elle désire une autre femme*, Odile Jacob, 2004.  
BUTLER Judith, *Trouble dans le genre*, La Découverte, 1990, édition française 2006.  
DORLIN Elsa, *Sexe, genre et sexualités*, Puf, 2008.  
ERIBON Didier (dir.), *Dictionnaire des cultures Gays et lesbiennes*, Larousse, 2003.  
FALQUET Jules-France, "Lesbianisme" dans *Dictionnaire critique du féminisme*, Puf, 2000, pp.102-108.  
MARTEL Frédéric, *Le rose et le noir. Les homosexuels en France depuis 1968*, éditions du seuil, 1996, édition de 2008.  
MURAT Laure, "Tentative de bilan historiographique des études gay et lesbiennes" dans Bruno Perreau (dir.), *Le choix de l'homosexualité. Recherches inédites sur le question gay et lesbienne*, Paris, Epel, 2007, pp.239-245.  
MICHEL Hélène, "Françoise Gaspard, une femme politique dans la cité", *Lesbia magazine*, numéro 190, février 2000  
PASTRE Geneviève, *De l'amour lesbien*, éditions Horay, 1980, 2ème édition 2004.  
TIN Louis-Georges (dir.), *Homo expression/répression sexualités*, Puf, 2003.  
TIN Louis-Georges (dir.), *Dictionnaire de l'homophobie*, Puf, 2003.  
WITTIG Monique, *La pensée straight*, éditions Amsterdam, 2001, 2007.

### **Films**

*Debout ! Une histoire du Mouvement de Libération des Femmes (1970-1980)* de Carole Roussopoulos (1999)  
*Bleu, Blanc, Rose : trente ans de vie homosexuelle en France*, d'Yves Jeuland (2002)

## PUBLICATIONS DE FRANCOISE GASPARD

### **Ouvrages**

*Madame LE...*, Paris, Grasset, 1979.  
*La fin des immigrés*, avec Claude Servan-Schreiber, Paris, Le Seuil, 1984.  
*Une petite ville en France*, Paris, Gallimard, 1991  
*Au pouvoir citoyennes ! Liberté, Egalité, Parité*, avec Claude Servan-Schreiber et Anne Le Gall, Paris, Le Seuil, 1992.

## Karine DORVAUX

*Le foulard et la République*, avec Farhad Khosrowkhavar, Paris, Editions de La Découverte, 1995.

*Les femmes dans la prise de décision en France et en Europe* (dir.), Paris, L'Harmattan, 1997.

*Comment les femmes changent la politique*, avec Philippe Bataille, Paris, 1999, Editions de La Découverte.

### Préfaces et postfaces

Préface de Eliane Viennot (dir.), *La démocratie "à la française" ou les femmes indésirables*, Paris, Publications de l'Université Paris 7/Denis Diderot, 1996, pp. 7-16.

Préface de William Guerraiche, *Les femmes et la République*, Les Editions de l'Atelier, Paris, 1999, pp. 7-9.

Postface de Christine Okrent et Sandrine Treiner (dir.), *Le Livre noir de la condition des femmes*, éditions XO, 2006.

### Contributions à des ouvrages collectifs

"Des partis et des femmes", dans Michèle Riot-Sarcey (dir.), *Démocratie et représentation*, Paris, Kimé, 1995, pp. 221-242.

"Franc-maçonnerie, République et exclusion des femmes", dans Eliane Viennot (dir.) *La démocratie "à la française" ou les femmes indésirables*, Paris, Publications de l'Université Paris 7/Denis Diderot, 1996 pp. 63-75.

"Système politique et rareté des femmes élues. Spécificités françaises ?", dans Armelle Le Bras-Chopard et Janine Mossuz-Lavau, (dir.), *Les femmes et la politique*, L'Harmattan, Paris, 1997, pp. 97-118.

"Transmission des savoirs, Contenu des enseignements et formation des enseignants Questions et questionnements", (avec Christophe Charles), dans Anne-Marie Sohn et Françoise Thélamon, (dir.) *L'histoire sans les femmes est-elle possible*, Paris, Perrin, 1998, pp. 375-378.

"L'antiféminisme en politique", dans Christine Bard, (dir.), *Un siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999, pp. 339-354.

"Femmes, foulards et République", dans Charlotte Nordmann (dir.), *Le foulard islamique en questions*, Paris, éditions Amsterdam, pp.72-80.

"Le genre et les travaux sur la citoyenneté en France", dans Christine Bard, Christian Baudelot et Janine Mossuz-Lavau (dir.), *Quand les femmes s'en mêlent, genre et pouvoir*, Paris, Editions de la Martinière, 2004, pp.105-126.

"Le foulard de la dispute" dans Dominique Fougeyrollas-Schwebel et Eleni Varikas (dir.), *Féminisme(s). Recompositions et mutations*, Cahiers du Genre, hors-série 2006, L'Harmattan.

"Etre lesbienne. Invisibilité, caricatures et violences" dans Christine Ockrent et Sandrine Treiner (dir.), *Le Livre noir de la condition des femmes*, éditions XO, 2006, pp.665-669.

"Les homosexualités": un "objet" légitime de recherche ?" dans Bruno Perreau (dir.), *Le choix de l'homosexualité. Recherches inédites sur le question gay et lesbienne*, Paris, Epel, 2007, pp.231-238.

### Articles dans des revues scientifiques

Karine DORVAUX

"De la mixité à la parité, le politique comme lieu d'entrée des femmes dans l'Universel", *Cahiers du CEDREF*, 1993, pp. 46-61.

"De la mixité à la parité", *Les Cahiers du GREP* Midi-Pyrénées, 1994, pp. 117-154.

"De la parité : genèse d'un concept, naissance d'un mouvement", *Nouvelles Questions féministes*, 1994, Vol. 15, n°4, pp. 29-44.

"Parité : quelles stratégies politiques", *Projets féministes*, n° 4/ 5, 1995, pp. 221-237.

"La parité, pourquoi pas ?", *Pouvoirs*, n° 82, sept. 1997, pp. 115-125

"La parité, principe ou stratégie ? ", *Le Monde Diplomatique*, novembre 1998, pp.26-27.

"Les enjeux internationaux de la parité", *Politique étrangère*, 1/2000, pp. 197-212.

"Les femmes dans les relations internationales", *Politique Etrangère*, 3-4/2000, pp. 731-741.

"Lutter conjointement contre le sexisme et le racisme", *ProChoix*, été 2001, pp.33-37.

"Où en est le féminisme aujourd'hui ", *Cités*, PUF, 2002, n°9, pp. 59-72.

Co-direction du n°33 des Cahiers du Genre, " L'égalité une utopie", avec Jacqueline Heinen, et introduction, pp. 5-16, L'Harmattan, 2003.

**I/ DE LA PRISE DE CONSCIENCE FEMINISTE D'UNE FEMME POLITIQUE ...**

- 1) Se dire ... femme, féministe
  - 1.1 Devenir une "femme"
  - 1.2 Devenir féministe: dire, c'est faire (le courant "femmes")
- 2) L'expérience de F.Gaspard, femme politique : s'aventurer sur un territoire viril
  - 2.1 Le sentiment de ne pas être à sa place
  - 2.2 Etre une jeune femme dans le « club des hommes âgés »
  - 2.3 La nécessité de faire sa place : l'importance des apparences
- 3) Vers une féminisation des noms
  - 3.1 Le temps de l'incertitude
  - 3.2 Contourner le masculin dit neutre
  - 3.3 Vers une revendication du féminin

**II/ ... A L'ANALYSE DU PARCOURS DIFFICILE DES FEMMES POLITIQUES**

- 1) Le féminisme transnational de F.Gaspard :
  - 1.1 L'impulsion de l'Europe pour une démocratie paritaire
  - 1.2 La Déclaration d'Athènes et le rôle de l'experte nationale
- 2) La mobilisation de l'Histoire par Françoise Gaspard
  - 2.1 Relire la Révolution et la démocratie françaises sous l'angle féministe
  - 2.2 Des recherches en parallèle du mouvement pour la parité
- 3) Réformer la langue
  - 3.1 La dénonciation d'un faux neutre
  - 3.2 Relayer un mot inventé: le fratriarcat
  - 3.3 Donner un autre sens à un mot: la parité

**III/ INSCRIRE LE REFORMISME DE LA PARITE DANS L'HISTOIRE DU FEMINISME**

- 1) Le syncrétisme féministe du mouvement pour la parité
  - 1.1 Achever l'œuvre de la première vague féministe et de ses féministes avant-gardistes

## Karine DORVAUX

1.2 Quel héritage du MLF ?

1.3 Le réseau contre l'éclatement du mouvement féministe

2) Du bon usage des commémorations : la référence révolutionnaire

2.1 L'effet Olympe de Gouges

2.2 Les autres dates de la mémoire de l'histoire des femmes

2.3 Savoir anticiper les événements politiques à fort potentiel médiatique

TABLE DES ANNEXES

- Page 1 : annexe 1, photographie sur le tract de campagne pour les élections municipales, 1977.  
annexe 2, détail du tract électoral aux élections municipales de 1977.
- Page 2 : annexe 3, "papillons" déposés sur les pare-brise aux élections municipales de 1977.  
annexe 4, "papillons artisanaux", 1977.
- Page 3 : annexe 5, photo accompagnant l'article "6 mois après les élections municipales, on fait le point", *L'Action Républicaine*, 13 septembre 1977.  
annexe 6, photo parue dans *La République du Centre*, "Dreux ville industrielle en crise", 16- 17 décembre 1978.
- Page 4 : annexe 7, photographie de F.Gaspard accompagnant un article "La femme de l'année", paru dans *l'Action Républicaine*, 5 janvier 1979.  
annexe 8 , photographie accompagnant une brève, "Les rêves de Françoise" dans *Le Figaro*, samedi 9 avril 1983.
- Page 5 : annexe 9, photographie de la promotion André Malraux de 1977 et détail .
- Page 6 : annexe 10, capture d'écran du journal de midi du 3 octobre 1979 d'Antenne 2 .
- Page 7 : annexe 11, article de Philippe Bouvard, *Paris Match*, décembre 1979.
- Page 8 : annexe 12, photographie d'André Berg, *Paris Match*, décembre 1979.
- Page 9 : annexe 13, lettre réclamant une photo dédiée, 19 décembre 1979.
- Page 10 : annexe 14, lettre d'une femme réagissant à l'article de Paris Match, 18 mars 1980.
- Page 11 : annexe 15, suite de la lettre d'une femme réagissant à l'article de Paris Match, 18 mars 1980.
- Page 12 : annexe 16, lettre de réponse de Françoise Gaspard du 13 avril 1980.
- Page 13 : annexe 17, Photographie de la maire Françoise Gaspard, publiée dans *Le Nouveau F*, numéro 13, mars 1983.
- Page 14 : annexe 18, tract de campagne aux élections présidentielles de 1981.  
annexe 19, autocollant de campagne, élections législatives de 1981.
- Page 15 : annexe 20, tract pour les élections législatives, 1981.
- Page 16 : annexe 21, tract pour les élections législatives, détail, 1981.  
annexe 22, détail d'un tract de campagne pour les élections législatives.
- Page 17 : annexe 23, lettre de F.Gaspard à ses concitoyens à faire paraître pour la presse locale entre les deux tours des élections législatives (15 juin 1981).

## Karine DORVAUX

- Page 18 : annexe 24, message de F.Gaspard à l'attention d'une publication (article de presse ou revue municipale, locale) d'une lettre pour ses concitoyens après le deuxième tour des élections législatives (non datée ; entre le 21 et 29 juin 1981).
- Page 19 : annexe 25, détail d'un brouillon de lettre manuscrite de F.Gaspard à l'adresse de son/sa secrétaire, non daté mais conservé parmi les archives des élections législatives de juin 1981.  
annexe 26, détail d'un brouillon de lettre manuscrite de F.Gaspard à l'adresse de son/sa secrétaire, non daté mais conservé parmi les archives des élections législatives de juin 1981.
- Page 20 : annexe 27, article paru dans *l'Echo Républicain*.
- Page 21 : annexe 28, lettre de Jacqueline Sag, au nom d'Antoinette Fouque (MLF "déposé"), 20 juillet 1981.
- Page 22 : annexe 29, lettre d'Eva Bettan pour F Magazine, 30 octobre 1981.
- Page 23 : annexe 30, la lettre de réponse de F.Gaspard à Eva Bettan (F Magazine), 6 novembre 1981.
- Page 24 : annexe 31, réponse aux questions de la lettre de F magazine du 30 octobre 1981, texte tapuscrit accompagnant la lettre de réponse (annexe 28).
- Page 25 : annexe 32, exemplaire de "la lettre de votre députée", publiée au deuxième semestre de 1983.
- Page 26 : annexe 33, tract électoral pour la campagne municipale de F.Gaspard de mars 1983.  
annexe 34, tract électoral pour la campagne municipale de F.Gaspard de mars 1983.
- Page 27 : annexe 35, profession de foi pour la campagne municipale de F.Gaspard de mars 1983.
- Page 28 : annexe 36, lettre du sous-préfet de Dreux à Françoise Gaspard, députée, le 30 mars 1983.
- Page 29 : annexe 37, brouillon de liste de femmes à faire entrer au Panthéon : "Parité au Panthéon et liste de personnes à consulter.
- Page 30 : annexe 38, brouillon de lettre de F.Gaspard adressée au président de la République, François Mitterrand, 11 juillet 1992.
- Page 31 : annexe 39, manifestation devant l'Assemblée nationale à l'appel du réseau Femmes pour la parité (2 avril 1993), Photographies de Dahliette Sucheyre.
- Page 32 : annexe 40, article "De la fraternité à la parité" de Françoise Gaspard et Claude Servan-Schreiber paru dans *le Monde*, 19 février 1993.
- Pages 33-35 : annexe 41, brouillon de l'article "La solitude de Marie Curie "de Françoise Gaspard et Claude-Servan Schreiber (paru dans *Libération*, 22 mars 1994), date non connue (1994).

## Karine DORVAUX

- Pages 36-37 : annexe 42, article "Mme Gaspard refuse sa décoration" de Béatrice Gurrey, paru dans *Le Monde*, 4 janvier 1995.

annexe 43 : Extrait de page web du site personnel de Marie-Victoire Louis

<http://www.marievictoirelouis.net/document.php?id=642&themeid=>,  
séminaire "Comment obtenir la parité ? Périodisation, méthodes et  
Stratégies", 10 janvier 1995, revue *Projets Féministes* numéros 4-5,  
publié en février 1996.

- Pages 38-39 : annexe 44, article "La parité, condition nécessaire de l'universel "de Françoise Gaspard et Claude-Servan Schreiber paru dans *Le Monde*, 8 mars 1995.
- Pages 40 -53 : annexe 45, questionnaire écrit et interview de Françoise Gaspard par Karine Dorvaux, juillet 2010 (réponse écrite le 7 juillet, interview le 7 et 13 juillet 2010.)
- Pages 53 - 60 : annexe 46, questionnaire écrit et interview de Françoise Gaspard par Karine Dorvaux, juillet 2010 (réponse écrite du 13, interview du 14 juillet 2010), retranscription partielle).
- Pages 60-64 : annexe 47, questionnaire sur la langue, son sexisme et sa féminisation (envoyé par mail une première fois le 20 juillet et de nouveau envoyé le 25 août 2010, réponse de Françoise Gaspard donnée le 30 août).
- Pages 65 : annexes 48 : 3 sources iconographiques sur la participation de F.Gaspard à la marche du 6 octobre 1979.